VOL. XXXII—No 43 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 15 FEVRIER 1946 PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

Allocution de M. R. Denis sur la Radio-Ouest-Française

L'organisateur-en-chef de la campagne de la radio exprime sa satisfaction du succès de la perception. Tous les diocèses ont répondu à l'appel.

MONTREAL—Lors d'une récente causerie, prononcée à la radio, sous les auspices de la Société du Bon Parler Français, M. Raymond Denis, président de la campagne de souscription pour Radio-Ouest-Française, a déclaré que cette campagne avait été un succès qui a dépassé toutes les espérances des organisateurs. Lorsque les Canadiens français de l'Ouest s'adressèrent au Comité Permanent de la Survivance Française pour en obtenir les cent cinquante mille dollars qui leur manquaient pour ériger leurs quatre postes de radio, il y eut parmi les membres de ce comité une hésitation bien légitime.

Le Comité Permanent savait que nos minorités françaises étaient en péril parce que la famille, sanctuaire de la race, était menacée par l'influence toute-puissante d'une radio presque uniquement étrangère. Il admirait nos compatriotes de l'Ouest qui après avoir lutté si longtemps sur le terrain scolaire n'hésitaient pas à s'imposer des sacrifices supplémentaires pour faire face à un nouveau danger, et sauver l'âme catholique et française de leurs enfants.

Mais comment Québec répondrait-il à l'appel? Le patriotisme en paroles est bien vivace chez nous, mais ce patriotisme se traduirait-il par des actes? Irait-il jusqu'au portefeuille? Le Comité Permanent en doutait.

Qui donc, dans Québec, s'intéresse aux luttes que doivent livrer les minorités canadiennes-françaises pour assurer leur survivance? Combien en est-il parmi nous qui soupçonnent l'existence de ces luttes? Bien peu, et le Comité Permanent était bien justifiable d'hésiter avant de lancer une campagne qui apparaissait tout hérissée de difficultés dans un milieu bien mal préparé.

Succès

Cependant un succès dépassant toutes les espérances est venu couronner les efforts des organisateurs. Ce fut, au début, de la surprise, puis de l'indignation. Comment, alors que nos concitoyens de langue anglaise sont si largement traités dans Québec, il existait ailleurs dans le Dominion, des groupes de langue française qui devaient lutter constamment pour faire apprendre leur langue maternelle à leurs enfants dans leurs écoles, —des groupes de langue française qui paient des taxes comme tout le monde et qui n'entendent à peu près jamais un mot de français à la radio? Mais c'était

[Suite à la deuxième page]

Don pour la Radio-Ouest

OTTAWA — Le total des souscriptions, dans tout le diocèse d'Ottawa, tant dans la partie ontarienne, que dans la partie québecoise, se chiffre par $12,351.07.

La répartition est la suivante: la partie ontarienne du diocèse a versé $6,202.07; et la partie québecoise, $6,149.00.

Rimouski devient siège archiépiscopal

S. Exc. Mgr J.-G. Courchesne devient le premier archevêque de la nouvelle province.

OTTAWA—Sa Sainteté le Pape Pie XII vient d'ériger une nouvelle province ecclésiastique dans la province de Québec, et le siège de cet archidiocèse sera situé dans la ville de Rimouski, en aval de Québec, annonçait mercredi matin la **Canadian Press**. La nouvelle a été annoncée à Ottawa par S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve. Le nouvel archidiocèse comprendra le diocèse actuel de Rimouski et les diocèses avoisinants de Gaspé, du Golfe St-Laurent et du Labrador. S. Exc. Mgr Georges Courchesne, l'évêque actuel de Rimouski, sera promu archevêque métropolitain.

Troisième province

Rimouski devient donc la troisième province ecclésiastique dans la province de Québec. Les deux autres sont Montréal et Québec. Le délégué apostolique a aussi annoncé que le pallium serait conféré au nouvel archevêque, par procuration, lors du prochain consistoire à Rome, le 18 février.

Deux autres archevêques canadiens recevront également le pallium au prochain consistoire. Ce sont: LL. EE. NN. SS. J.-A. O'Sullivan, de Kingston, et Norbert Robichaud, de Moncton, Nouveau-Brunswick.

Notes biographiques

S. Exc. Mgr Joseph-Georges Courchesne, successeur de S. Exc. Mgr J.-R. Léonard, au siège épiscopal de St-Germain de Rimouski, est né à St-Thomas de Pierreville, comté d'Yamaska, le 13 septembre 1880. Il est le fils d'Alexandre Courchesne, cultivateur, et de Célina Bazin. Il a

[Suite à la deuxième page]

Les catholiques persécutés dans la Tchécoslovaquie

Les communistes dominent le gouvernement et imposent leurs vues à la population.

NEW-YORK—La Tchécoslovaquie qui est en voie de réhabilitation depuis le retour du Dr Benes le 26 février 1945, est soumise actuellement à des régimes d'où toute liberté véritable est bannie.

En fait le gouvernement du Dr Benes a peu à voir au sujet du gouvernement de la Tchécoslovaquie. La réhabilitation du pays se fait sous l'oeil vigilant de la Russie. Les catholiques sont en majorité en Slovaquie. Il est donc naturel de s'attendre à ce qu'ils aient un mot à dire dans le gouvernement de leur pays. Il est loin d'en être ainsi.

Voici, d'après des rapports de catholiques slovaques éminents qui souffrirent sous la Gestapo, le traitement qu'on leur fait:

Notre accusation n'est pas dirigée contre le président du gouvernement, le Dr Benes, ni contre la république soviétique, mais uniquement contre les gouvernants actuels de la Slovaquie, c'est-à-dire contre les représentants du Conseil National Slovaque. Tous reçoivent leurs directives de Moscou. Il y a deux partis: le démocrate, composé en très grande partie de luthériens, et le communiste, fortement russophile.

Des deux partis mentionnés plus haut le communiste domine. Les efforts faits par les démocrates pour introduire un esprit de liberté et de tolérance dans le pays rencontrent une opposition systématique. Tous les postes sont confiés à des personnes favorables à la Russie.

Voici quelques-uns des nombreux griefs des catholiques:

Toutes les écoles catholiques ont été abolies. Le 16 mai 1945 le Conseil National Slovaque décréta leur nationalisation qui prit effet immédiatement. Les Slovaques sont surtout mécontents parce qu'en 1942 quand le vote fut pris pour savoir si les écoles devraient être nationali-

[Suite à la deuxième page]

Un Américain pourrait devenir le prochain pape

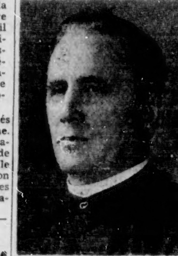
ROME — Le cardinal Pierre Grégoire Agagianian a déclaré au cours d'une entrevue qu'il a donnée à un journaliste à Rome que le prochain consistoire serait l'un des événements les plus importants dans l'histoire bimillénaire de l'Eglise catholique.

Le nouveau cardinal remerciera le Souverain Pontife au nom de ses confrères de l'honneur qui leur a été conféré.

Il a déclaré: "Les excellentes relations qui unissent le Vatican et les Etats-Unis sont l'une des plus grandes consolations du Souverain Pontife dans les temps troublés que nous traversons."

A un journaliste qui lui demandait si un Américain pouvait devenir pape, le cardinal répondit: "Il n'y a aucune raison pour laquelle les destinées suprêmes de l'Eglise universelle ne pourraient pas être confiées à un pape américain ou d'Amérique latine."

Missionnaire colonisateur



S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, vient de nommer le **R. P. Emmanuel Duplain, O.M.I.**, missionnaire - colonisateur pour le diocèse de St-Boniface. Le Père Duplain s'occupera en particulier d'aider au rétablissement des vétérans sur les fermes. Le gouvernement offre des avantages exceptionnels aux anciens membres des forces armées qui veulent s'établir sur des terres. Il serait regrettable que les nôtres ne profitent pas de ce plan extraordinaire. **La Liberté et le Patriote** se réjouit d'autant plus de la nomination que vient de faire Mgr l'archevêque coadjuteur de St-Boniface qu'elle n'a cessé de réclamer durant toute l'année qui vient de s'écouler que l'on s'occupe du rétablissement des anciens combattants sur les fermes.

Le R. P. Duplain demeurera au Juniorat de la Ste-Famille, 340, avenue Provencher. Téléphone 201 227.

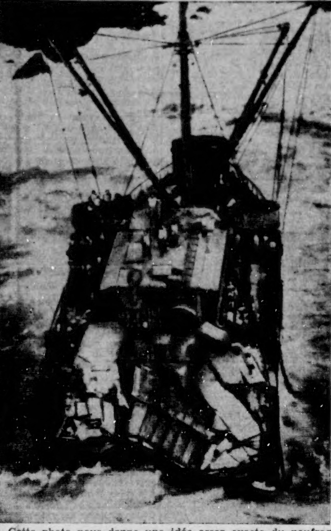
Formation d'un clergé maritime spécialisé en France

PARIS — L'assemblée des cardinaux et des évêques de France ayant décidé d'organiser une aumônerie de la marine marchande en France, le cardinal Roques, archevêque de Rennes, a été nommé aumônier national, et le R.P. Butel, S.J., vicaire général. Le séminaire missionnaire de Lisieux formera un clergé maritime spécialisé. Les séminaristes s'embarqueront comme simples matelots pendant leurs vacances pour connaître le métier de marin. Dans les ports, les aumôniers assumeront la charge de l'apostolat auprès des officiers, des hommes d'équipage, des pêcheurs, de leurs femmes et de leurs enfants au moyen de cercles d'études, patronages, bibliothèques, bulletins et revues.

Les prolétariens opposés aux communistes au Mexique

MEXICO—A Mexico, récemment, eut lieu un Congrès d'une organisation travailliste qui s'intitule **La Fédération nationale prolétarienne** (Confederacion Proletaria Nacional). Le Congrès adopta la résolution suivante: "Les ouvriers de la Fédération des Ouvriers d'Amérique latine (CTAL, Confederacion de Trabajadores de America Latina) ne représente que 30 pour-cent des ouvriers organisés des Amériques, et parmi eux, plusieurs en font partie sous pression. La Fédération nationale prolétarienne luttera pour l'établissement de relations positives entre les organisations syndicales indépendantes de l'hémisphère occidental, tout en observant un respect absolu pour la souveraineté du mouvement dans chaque pays et ses caractéristiques nationales. Elle organisera un Congrès des Ouvriers révolutionnaires de l'Hémisphère occidental, dont seront exclus les communistes et les membres de la Troisième internationale, parce qu'ils favorisent des idées étrangères et obéissent à des ordres de l'étranger, même si ces ordres vont contre leur propre pays et contre les intérêts des Amériques.

LE NAUFRAGE DU YUKON



Cette photo nous donne une idée assez exacte du naufrage du Yukon où une douzaine de personnes ont perdu la vie récemment quand le navire est allé échouer sur un rocher.

La Religion bannie des écoles de France

Les prêtres ne peuvent même pas célébrer la messe dans un sanatorium d'enfants.

PARIS—Fidèles à leur attitude antireligieuse les communistes français ont réclamé récemment le renvoi des chapelains des écoles publiques. Dans le Conseil général du département de la Seine qui administre la plus grande partie du district de **Paris**, les communistes auxquels s'étaient joints six socialistes ont réussi à faire passer une loi qui enlève aux chapelains leur salaire. Les représentants des partis chrétien-démocrate et conservateur suggérent qu'un referendum soit tenu sur cette question parmi les parents des élèves, mais leur demande fut rejetée.

Défense de dire la messe

Dans le Conseil général du département de la Seine-et-Oise, où les communistes et les socialistes sont en minorité, des mesures furent prises pour que tout enseignement religieux soit discontinué à un sanatorium pour enfants tuberculeux. Quelques jours avant que quinze des enfants du sanatorium fassent leur première communion, le Conseil ordonna que la chapelle soit fermée et qu'on en enlève toutes les statues et images. Il défendit également que la sainte messe soit célébrée sur la propriété de cette institution.

Plusieurs conseils municipaux dominés par les communistes ont voté des résolutions demandant que les chapelains catholiques soient relevés de leurs fonctions dans les écoles normales.

Attitude différente

L'attitude antireligieuse que manifestent maintenant les éléments d'extrême gauche en France contraste singulièrement avec les sentiments de bonne entente et de coopération qu'ils manifestèrent après la Libération. Les communistes surtout voulaient alors pratiquer la politique de main tendue aux catholiques. Ils ont reçu des directives contraires de Moscou depuis ce temps-là.

Attaque du "Pilot" contre la Russie

BOSTON—Le délégué soviétique au "Comité de la capitale des Nations Unies" s'est opposé, il y a quelques jours, au nom de son gouvernement, au choix d'aucun emplacement de l'Etat de Massachusetts. Pour motiver son opposition, il a cité le récent discours du juge John E. Swift, chevalier suprême des Chevaliers de Colomb, au banquet servi en son honneur. M. Swift y affirmait: "La Russie a déchiré en morceaux la Charte de l'Atlantique et réduit en esclavage des millions de nos frères catholiques."

Le "Pilot"

Le **Pilot**, journal officiel de l'archevêché de Boston, a publié à ce sujet l'article suivant: "Il ne s'agissait pas de savoir si le discours du juge Swift était un chef-d'oeuvre littéraire. Il ne s'agissait pas de savoir s'il jugeait exactement les tendances contemporaines du pays et de l'étranger; la question posée était seulement, mais absolument aussi, celle du droit de libre parole . . .

Communisme et fascisme

"Sincèrement, devant Dieu, nous ne sommes pas 'contre la Russie'. Si nous l'étions, il faudrait cesser de nous appeler chrétiens. Mais nous nous opposons absolument au vol, au meurtre et au viol lorsque l'armée allemande les commettait. Ces horreurs deviennent-elles licites lorsque ce sont les en-

[Suite à la deuxième page]

Décoration britannique à un religieux

ST-HYACINTHE — Le R. P. Jean-Louis Benoît, O.M.I., aumônier du Welfare Office du Basutoland, Afrique du Sud, a été décoré récemment de l'Ordre de l'empire britannique.

Nos réserves de beurre

OTTAWA—On a annoncé au bureau fédéral de la statistique, que les réserves de beurre dans les entrepôts frigorifiques, les laiteries et autres endroits, atteignaient au 1er février, le total de 22,988,297 livres, à comparer avec 36,226,503 livres, au 1er janvier, et 30,625,729 livres, au 1er février 1945.

Réouverture de l'école de théologie de Munich

MUNICH — L'Ecole de théologie catholique de l'Université de Munich, autrefois la deuxième d'Allemagne, sera réouverte prochainement, après avoir été fermée pendant presque sept ans. L'Ecole cessa ses cours en mai 1939 à la suite d'un conflit entre le cardinal Faulhaber, archevêque de Munich et Freising, et Herr Bernhard Rust, ministre de l'Education pour le Reich. Faisant usage de ses droits selon le concordat bavarois, le cardinal Faulhaber s'opposa à la nomination de l'abbé Barion comme professeur de théologie. L'abbé Barion, qui était très pro-nazi, avait été excommunié par le Vatican en 1935, pour ses enseignements hérétiques. Plus tard, il admit son erreur, fit un acte de soumission au Saint-Siège et fut réhabilité. Cependant, le cardinal Faulhaber ne le trouvait pas apte à enseigner aux futurs prêtres de son archidiocèse, et il maintint son veto. Quand l'abbé Barion passant outre, commença ses cours, le cardinal Faulhaber défendit à ses séminaristes de les suivre. Là-dessus, le Dr Rust ordonna la fermeture de l'école de théologie.

L'Angleterre mal vue en Egypte

LE CAIRE—Plus de cinquante étudiants égyptiens et plusieurs policiers furent blessés récemment lorsque dégénéra en bagarre une démonstration au cours de laquelle les étudiants envahirent les rues du Caire en criant "A la révolte" et "A bas l'Angleterre".

Aumônier protestant décoré de la Croix Victoria

OTTAWA—Le quartier général de la Défense nationale a annoncé cette semaine que le major John Weir Foote, 41 ans, padre du Royal Hamilton Light Infantry Regiment, est le 14e Canadien à être décoré de la Croix de Victoria au cours de la seconde grande guerre et le premier aumônier militaire à recevoir la plus grande décoration de l'Empire britannique.

Né à Madoc, Ont., le major Foote est un ministre presbytérien.

Les protestants sont mécontents

NEW-YORK — Le **Christian Register**, organe de l'Eglise Unie des Etats-Unis, proteste contre les films catholiques tournés à Hollywood, dans un éditorial: "M. Crosby, avez-vous déjà entendu parler de la Réforme?" Les films qui sont ici mis en question sont: Going My Way, The Song of Bernadette, The Keys of the Kingdom et The Bells of St. Mary's.

"Nous aimons les aimables prêtres catholiques, les mystiques Bernadette, les charmantes religieuses, écrit l'éditorialiste, mais pourquoi cette conspiration du silence contre le protestantisme? Il est grandement temps que nous ayons des films représentant pas diverses traditions religieuses."

Un congrès marial à Ottawa en 1947

OTTAWA — Récemment, devant les membres de l'Alliance française d'Ottawa, l'archevêque d'Ottawa, S. Exc. Mgr Vachon, a dit son espoir qu'un congrès marial puisse avoir lieu dans la capitale, pour marquer le centenaire de la fondation du diocèse. Ces manifestations auraient lieu en juin 1947.

Mgr Vachon a parlé principalement des fêtes mariales au sanctuaire de Notre-Dame de la Guadeloupe, auxquelles il a assisté en octobre dernier. Parlant de son voyage au Mexique, l'archevêque dit qu'il a été des plus consolants. La conférence a été suivie de la projection de films sur le congrès de la Guadeloupe.

Hirohito exprime sa reconnaissance au Pape

TOKIO — Au cours d'une entrevue qu'il a eue avec S. Exc. Mgr Paulo Marella, délégué apostolique au Japon, l'empereur Hirohito a exprimé sa gratitude pour les secours donnés, par l'intermédiaire de S. S. le Pape Pie XII, aux victimes japonaises de la guerre et aux Japonais qui sont à l'étranger. L'empereur a aussi invité l'Eglise catholique à poursuivre sa coopération dans la tâche de reconstruction spirituelle et matérielle qui incombe au Japon. Après s'être informé de la santé du Saint-Père, Hirohito a demandé à S. Exc. Mgr Marella de remercier le pape pour les secours donnés. Il a aussi demandé à son interlocuteur de remercier les évêques, les prêtres, les religieux, les religieuses et les laïques catholiques au Japon pour le travail de secours accompli. Il a exprimé l'espoir que tous continueront à coopérer avec lui dans la réhabilitation spirituelle et physique de son peuple.

Lettre de Paris

Crise gouvernementale ou crise de régime

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Après le départ inattendu du général de Gaulle, l'Assemblée nationale constituante a désigné M. Félix Gouin à la présidence du gouvernement provisoire de la République française. Si cette élection n'a été finalement qu'une simple formalité, elle n'en fut pas moins précédée de très laborieuses négociations entre les partis politiques de la majorité, à la recherche d'une formule de gouvernement, d'un programme d'action et d'un homme chargé de présider l'une et d'appliquer l'autre.

Le gouvernement du général de Gaulle était essentiellement basé sur les trois partis qui étaient sortis vainqueurs des élections d'octobre 1945: le Mouvement Républicain Populaire, le parti socialiste et le parti communiste. En novembre, lors de la constitution de son gouvernement, le général dut longuement parlementer avant d'être en mesure de présenter au pays une formation ayant la participation et l'appui de ces trois partis, qui ne se mirent d'accord que pour enlever à l'un d'eux les avantages de l'opposition dans laquelle il aurait été laissé. Il est facile de comprendre ce qu'avait de fragile une combinaison reposant sur de telles bases, en dépit de la quasi-unanimité qui sanctionna son apparition devant l'assemblée. Dans ces conditions, le rôle du chef du gouvernement consistait avant tout à arbitrer les conflits sans cesse renaissants entre ses ministres, dont les partis respectifs cherchaient à tirer profit, en vue des élections du printemps prochain, des difficultés créées par une situation générale extrêmement précaire. Les trois grands partis étaient au pouvoir, non au gouvernement.

Las des querelles et des intrigues, le général de Gaulle s'en est allé. Mais son départ n'a pas pour autant modifié les données du problème, et il était clair, dès le premier jour de la crise, que la formule tripartite devrait subsister, bon gré mal gré. Les communistes esquissèrent bien une tentative de prise de pouvoir en compagnie des socialistes—la chose était possible, puisque ces deux partis disposent ensemble d'une légère majorité au sein de l'assemblée — mais elle échoua devant un net refus des socialistes, peu soucieux de se trouver en tête-à-tête avec leurs redoutables amis marxistes, et peu désireux de laisser le M.R.P. dans une position dont son dynamisme n'aurait pas manqué de tirer parti sur le plan électoral.

Des ouvertures furent donc faites au M.R.P. en vue de la constitution d'un nouveau gouvernement tripartite, dont la présidence serait confiée à M. Félix Gouin, président-élu de l'assemblée, qui, bien que membre du parti socialiste, était le seul homme capable de jouer le rôle d'arbitre. Le M.R.P. hésita longtemps avant de répondre affirmativement. Nombre de ses membres, en effet, souhaitaient une salutaire cure d'opposition, qui aurait permis de consolider et d'améliorer les positions électorales du mouvement, en tirant un adroit parti des inévitables difficultés du moment. Mais ses leaders, Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères, Maurice Schumann, porte-parole du général de Gaulle à Londres, et d'autres encore, défendirent avec autorité et succès la thèse de la participation conditionnelle. Avant d'entrer dans la nouvelle combinaison, le M.R.P. posa donc un certain nombre de conditions, qui firent l'objet de longues négociations entre les représentants des trois partis.

Certains organes de la presse d'extrême-gauche ont fait reproche au M.R.P. d'avoir, par son attitude, retardé le dénouement de la crise gouvernementale. Là n'était évidemment pas son intention. Mais, risquant d'être écrasé dans la nouvelle formation par le bloc socialo-communiste, que ne viendrait plus contrebalancer la haute autorité du général de Gaulle, il a cru devoir réclamer un certain nombre de garanties, en ce qui concerne notamment la trêve des partis, le programme des nationalisations, la politique économique et financière du gouvernement et, surtout, la liberté de l'enseignement si chère au coeur des catholiques. De cette obstination est né un accord, signé par les trois partis, qui constitue à la fois une charte de la solidarité ministérielle et un programme d'action gouvernementale. Entre autres satisfactions, le M.R.P. obtenait qu'aucune atteinte ne soit portée au statut scolaire en vigueur en 1939, que le secteur nationalisé de l'économie française soit limité et défini, que soit aussi assuré le respect de la liberté syndicale, avec l'admission des représentants des syndicats chrétiens dans les organismes officiels au même titre que les délégués de la C.G.T.

La voie semblait libre pour la formation rapide d'un nouveau gouvernement présidé par M. Gouin. Cependant, de nouvelles difficultés devaient encore en retarder la constitution. En effet, le départ du général de Gaulle n'avait résolu aucun des graves problèmes de l'heure: ravitaillement, économie, finances, monnaie, etc., et il importait au nouveau gouvernement de leur trouver rapidement une solution sinon satisfaisante—est-ce possible dans l'état actuel des choses? — du moins acceptable.

La situation financière du pays est particulièrement angoissante. Le total des dépenses budgétaires prévues pour l'année 1946 est évalué à environ 600 milliards de francs, alors que les recettes atteignent à peine 290 milliards. Soit, en chiffres ronds, un déficit de 310 milliards. Depuis plusieurs semaines, la masse des billets en circulation s'accroît à la cadence d'un milliard par jour environ, et, au bout de cette course vertigineuse, se dresse le spectre de la faillite, qui plongerait le pays dans la plus affreuse misère.

Lorsqu'il eut en main tous les éléments d'appréciation, M. Félix Gouin s'adressa par écrit aux chefs des trois partis et leur exposa les grandes lignes d'un plan extrêmement sévère, exigeant des sacrifices importants de la part de l'ensemble des Français.

Le plan proposé par M. Gouin, doit avoir pour effet d'arrêter l'inflation et de ramener la confiance du public dans le crédit de l'Etat, aujourd'hui dangereusement ébranlé. Il prévoit de rigoureuses mesures de déflation, des économies massives dans les dépenses civiles et militaires, ainsi qu'une aggravation considérable des charges fiscales. Les partis ont finalement donné leur adhésion à ce programme, en dépit des répercussions que ne manqueront pas d'avoir sur le plan électoral de telles mesures, forcément impopulaires.

Aussitôt mis sur pied, le ministère Félix Gouin, composé de 8 socialistes, 7 communistes et 7 M.R.P., s'attela à la besogne: des décrets adoptés grâce à une procédure d'urgence vont tenter de réduire sensiblement le dispendieux train de vie d'un pays que la guerre a ruiné aux trois quarts et qui doit s'appliquer désormais à vivre comme un pauvre.

A vrai dire, la France vient de subir, et subit encore, une grave crise de régime, et la démocratie traditionnelle livre en ce moment sur son sol une suprême bataille. Elle doit, pour survivre, prouver qu'elle est capable d'assurer le redressement et la renaissance du pays; pour cela, il lui faut se débarrasser d'un certain nombre de mauvaises habitudes, celles-là même qui ont écoeuré le général de Gaulle. Si elle échoue dans cette difficile entreprise, si ses méthodes lentes et routinières se laissent dépasser par les événements, si les hommes qui la servent ne se montrent pas à la hauteur de leur tâche, ou s'ils craignent d'agir, alors, c'en sera fait du gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple. La démocratie devra céder la place à un régime d'autorité, analogue à ceux qui se sont édifiés, dans d'autres pays, sur les ruines de la première guerre mondiale.

Certains milieux intéressés prêtent au général de Gaulle l'intention de reprendre en main les rênes du gouvernement, muni, cette fois, de pouvoirs dictatoriaux. Il est peu probable qu'un tel projet ait germé dans l'esprit du général, qui reviendra peut-être un jour au gouvernement de la France, mais ne consentira jamais à être un nouveau Mussolini.

Le danger serait sans doute plus grave du côté communiste.

[Suite à la deuxième page]

L'opposition au français

Au-dessus du chahut que font certaines gens, toquées, bornées, enragées, contre l'enseignement du français dans les écoles du Canada, il s'élève tout de même de temps à autre des voix qui dénotent un peu plus de mesure, un peu plus de bon sens.

Depuis quelques mois, la lutte contre les écoles catholiques et l'enseignement du français en Ontario prend plus d'intensité. Conséquence sans doute des sautes du fanatisme. Récemment, un certain Dr C. C. Goldring, directeur des écoles du "Board of Education" de Toronto, a fait une charge à fond de train contre l'enseignement du français dans les classes inférieures des High Schools, sous prétexte que cette langue n'a aucune utilité pratique et que l'étude du français nuit à l'enseignement de la langue maternelle, l'anglais.

Le **Citizen**, journal de langue anglaise, relève l'affirmation du Dr Goldring et la rectifie. Certes il recommande un meilleur enseignement de l'anglais, mais il est opposé à la suppression du français. M. Charles Gautier, du **Droit**, résume ainsi l'opinion du **Citizen**: "Le **Citizen** admet qu'il est nécessaire de bien apprendre la langue maternelle, mais il regretterait que dans l'est de l'Ontario, où la situation n'est pas la même qu'à Toronto, l'on donne à l'enseignement du français encore moins d'attention que l'on y apporte en ce moment. Cet enseignement, d'après lui, pourrait être donné d'une manière plus vivante et plus pratique. Il devrait même, au lieu d'être réservé aux classes supérieures des High Schools, commencer à l'école primaire, non seulement dans cette partie de la province, mais dans tout le Canada. Si l'anglais est la langue maternelle d'une partie de la population, le français est également la langue propre d'un autre groupe, et le **Citizen** croit que son étude devrait être mise à la portée de tous, afin que cette langue puisse être utilisée quand l'occasion s'en présentera ou qu'elle soit cultivée pour sa propre valeur."

Nous ne demandons pas autant. Nous n'avons jamais eu l'intention d'imposer l'étude de notre langue à tous les groupes qui composent la population canadienne. Mais nous reconnaissons, tout autant que le Dr Goldring, l'importance du perfectionnement de l'enseignement de la langue maternelle. C'est une base, un fondement essentiel, reconnu par l'expérience en pédagogie. Nous approuvons pleinement le Dr Goldring, lorsqu'il recommande devant la Commission royale sur l'éducation, en Ontario, que l'on apporte plus de soins à l'enseignement de la langue maternelle des étudiants d'origine anglaise, c'est normal. Mais nous ressentons vivement son attitude envers le français. Lorsqu'il suggère à la Commission d'abolir le français dans les High Schools d'Ontario, il fait preuve d'ignorance ou d'étroitesse d'esprit. Ou bien il ignore qu'il y a un fort groupe de Canadiens français en Ontario dont le français est la langue maternelle, ou bien il est mal disposé à l'égard de l'enseignement de cette langue.

Lorsque le Dr Goldring exige un meilleur enseignement de l'anglais, il est dans son droit, mais il est dans les patates lorsqu'il méconnait le droit tout aussi bien fondé à l'enseignement de la langue maternelle que possèdent les Canadiens français.

L'attitude de Goldring n'est pas un fait unique au pays. Elle est simplement l'expression d'une opposition séculaire au français, opposition plus ou moins violente, mais opposition incessante, avec les résultats que le français n'a plus aucun droit en dehors du Québec. Le peu de français qui s'enseigne dans certaines provinces mixtes s'enseigne au "prix d'une torture pédagogique inhumaine". Des neuf provinces canadiennes, seul le Québec est demeuré fidèle au pacte fédératif, "seul Québec, déclare Me Antonio Perreault, est resté fidèle non seulement à la lettre de l'article 133 sur le bilinguisme anglo-français officiel".

Le R. P. Alexandre Dugré, S.J., fait de justes remarques à ce propos dans le **Messager Canadien**: "Quant au français, langue des fondateurs et des martyrs du pays, les Acadiens et d'autres savent comment on le traite; et la récente explosion de fanatisme ontarien montre combien le rêve d'unité canadienne par notre assimilation, rêve échafaudé en 1760, est encore fort, pas mort du tout. Il n'y aurait qu'un bon Canadien, le Canadien anglicisé. Faudra-t-il encore une lutte de cent ans, ou nous laissera-t-on la paix?"

Comprendra-t-on un jour, pour le plus grand bien du Canada, la juste interprétation de sir John MacDonald: "Il n'y a pas ici de vainqueurs ni de vaincus... Nous ayons une constitution qui fait à tous une situation d'absolue égalité, qui garantit les mêmes droits en matière de langue, de religion, de propriété..." Conséquemment les mêmes droits à l'enseignement de la langue maternelle dans les écoles, soit-elle le français ou l'anglais, n'en déplaise à Goldring et à ses semblables.

J. V.

Les catholiques persécutés dans la Tchécoslovaquie

[Suite de la première page]

sées, la population rejeta le projet gouvernemental par un vote considérable. La nationalisation actuelle non seulement exproprie l'Eglise et les ordres religieux de leurs écoles, mais empêche l'enseignement de la religion.

La nationalisation des collèges et écoles supérieures depuis le 26 juillet 1945.

La suppression de 32 journaux et revues catholiques. Trois seulement peuvent paraitre, mais ils ne peuvent obtenir le papier requis.

La dissolution de toutes les associations, même celles qui sont strictement religieuses.

La suppression de toutes les organisations de charité catholique et la remise de leurs fonds et propriétés à des sociétés non religieuses.

Les gouvernants actuels de la Tchécoslovaquie ont l'ambition non seulement d'y détruire le fascisme mais aussi l'Eglise catholique. On suit le même plan que dans les autres pays occupés par la Russie. Les catholiques n'ont absolument aucune liberté, en dépit de toutes les déclarations en faveur de la démocratie qui sont faites par les dirigeants.

Rimouski devient siège archiépiscopal

(Suite de la première page)

fait ses études classiques au séminaire de Nicolet, et le 10 juillet 1904 il était ordonné prêtre par S. Exc. Mgr J.-S.-H. Brunault. Il a été par la suite professeur pendant une vingtaine d'années à son Alma Mater, au séminaire de Nicolet.

Avant d'être élu évêque de Rimouski, Mgr Courchesne occupait les fonctions de principal de l'Ecole Normale de Nicolet, et de professeur à l'Ecole Normale supérieure de Québec. Docteur en théologie, S. Exc. Mgr Courchesne est reconnu comme une autorité en matière de droit canonique. Littérateur de renom, il a beaucoup écrit. Il a condensé, ces dernières années, un livre très remarqué, "Nos Humanités", fruit de son expérience et de ses recherches pédagogiques. Le jeudi 24 mai 1928, il était sacré évêque du diocèse de Rimouski, par Son Eminence le cardinal Raymond-Marie Rouleau, O.P., archevêque de Québec.

Attaque du "Pilot" contre la Russie

[Suite de la première page]

fants de Staline qui les commettent?

"Nous ne 'détestons' pas la Russie. Mais puisque nous avons condamné la brutale annexion par Hitler de petits Etats sans défense, par quelle casuistique satanique faisons-nous taire notre conscience quand Staline égale les exploits de Hitler?

Prières, même pour ceux qui n'en veulent pas

"Nous ne démentons aucun des espoirs que nous avons exprimés pour l'organisation des Nations Unies, où qu'elle se loge. Partout où se placera l'organisation, nos prières la suivront, même si la Russie n'en veut pas.

"L'organisation des Nations Unies peut avoir la certitude que le Massachusetts l'appuiera fidèlement jusqu'au bout, dans son but général de paix universelle. Mais, disons-le sans trouver les raisins trop verts, remercions Dieu que notre vieil Etat conserve sa traditionnelle liberté de parole."

Nouveaux évêques français nommés

OTTAWA—Le pape a nommé trois nouveaux évêques français. Le Père Bertrand Lagaste, supérieur général des missionnaires du Sacré-Coeur de Bayonne, a été nommé évêque d'Oran. M. l'abbé Armand Coupel, vicaire général de Rennes, devient coadjuteur avec droit de succession de l'évêque de Saint-Brieux, et M. l'abbé René Pierard, vicaire général de Chalons, coadjuteur avec droit de succession de l'évêque de Chalons.

Le vice-amiral Jones est décédé

OTTAWA — Le vice-amiral George C. Jones, chef de l'état-major naval canadien et à qui on doit en grande partie l'énorme expansion de temps de guerre et la puissance étonnante de la marine canadienne, est décédé à sa demeure d'Ottawa, à l'âge de 50 ans.

TRIBUNE LIBRE

La rédaction de "La Liberte et le Patriote" n'est pas responsable des communications qui paraissent sous cette rubrique. Nous ne publions que des lettres signées. Les correspondants peuvent cependant user d'un pseudonyme, à la condition que leur nom et adresse nous soient connus.

Monsieur le Rédacteur,

Je savais déjà quelques-unes de nos divergences de vue au sujet des "Grandes Unités Scolaires". Je ne suis pas fâché que votre journal y fasse écho. Ca va permettre à vos lecteurs de s'y arrêter, d'y mieux réfléchir et de se renseigner sur ce qui est peut-être le plus grand danger que courent nos écoles depuis l'abolition des écoles séparées au Manitoba.

Au sujet de la motion ou sous-amendement Wiebe-Cuddy vous écriviez la semaine dernière que ce sous-amendement constituait un **compromis**, mais non un compromis tout court comme vous l'écriviez dans votre journal d'hier le 8 février, en faisant comme un résumé d'une partie de ma lettre parue ce jour-là en Tribune Libre, ni un compromis **quelconque** comme a été celui que vous mentionnez, à savoir l'avis émis par M. Cuddy d'une certaine Grande Unité concédée à ceux qui en voulaient une autre, mais un compromis bien particulier que vous avez qualifié de "rempli de dangers". J'ai compris que vous entendiez par là un compromis cédant quelque chose des droits moins importants des parents en matière d'éducation en vue d'un plus grand bien. C'est là tout l'objet de ma lettre.

Or dans votre article de trois colonnes vous parlez bien—nous le verrons tout à l'heure—de suppositions hors de la motion Wiebe et Cuddy ou qui lui sont contraires, mais vous ne nous dites pas les dangers de cette motion elle-même, ni comment, ni en quoi elle viole les droits des parents.

J'ai soutenu, et vous ne prouvez pas le contraire, que le gouvernement et les commissaires d'école n'emploient pas dans le même sens l'expression de "Grandes Unités". C'est assez clair puisqu'ils ne s'entendent pas entre eux. C'est aussi évident si l'on consulte, à la page 59, le rapport du Congrès des Commissaires de 1945, auquel se réfère la motion Wiebe-Cuddy: "The present one-room school should remain as it is..." Les commissaires veulent que la petite école rurale reste ce qu'elle est maintenant. Si on les écoute, elle continuera d'être administrée par une commission élue entièrement et uniquement par les parents des enfants qui la fréquenteront. C'est ce que j'ai écrit. Et c'est ce qui n'existera pas dans la grande unité gouvernementale. Quiconque lira attentivement l'étude de l'abbé Blais publiée récemment dans votre journal se rendra facilement compte que ce qui reste des pouvoirs des commissions locales dans le plan gouvernemental est un trompe-l'oeil odieux et humiliant et que, ce que vous appelez "un certain contrôle", n'est en réalité qu'un contrôle dérisoire, puisque, en définitive, c'est la commission de la grande unité gouvernementale qui construira et assemblera les écoles, assignera l'école que doivent fréquenter les enfants, fixera les salaires du personnel enseignant, engagera maitres et maitresses et verra officiellement et de pleine autorité à l'éducation donnée aux enfants. Pas n'est besoin d'insister.

Donc point de compromis ni dangereux ni autre, dans la motion des commissaires d'école au sujet des écoles primaires.

Au sujet des écoles secondaires, on dirait à vous lire que j'ai pris plaisir à imaginer des détails du projet des commissaires si jamais il passait dans la pratique. Vous m'étonnez. Je sais aussi bien que quiconque que les commissaires n'ont exposé que les grandes lignes de leur plan. Cela n'empêche pas toutefois qu'il est des choses que l'on peut, sans être visionnaire, déduire de certaines données.

Ainsi à la page 59 du rapport du Congrès des commissaires (Manitoba School Trustees' Association, M.S.T.A.) on lit: "the secondary district with the financial aid of the Department of Education should build a School centrally located (if one does not now exist)"; de là des conclusions qui se déduisent d'elles-mêmes:

1.—Si le grand district scolaire secondaire **doit** bâtir une école, rien de plus légitime que de dire alors qu'il devra (a) avoir ses commissaires (b) élus par les contribuables (c) capables de répartir les taxes par tout le district et (d) d'administrer l'école qu'il aura bâtie. Autant de choses qui ont le don de vous surprendre et que j'ai pu affirmer sans jouer au prophète. Et il y en a d'autres.

2.—Le grand district secondaire voulu par les commissaires doit bâtir une école secondaire dans un centre **qui n'en a pas.** S'il y en a déjà une, il n'est pas question d'en bâtir une autre. De là deux conclusions propres à calmer quelques-unes de vos appréhensions. La première c'est que les commissaires ne songent nullement à fermer les écoles secondaires déjà existantes. Et la seconde, c'est qu'une seule école secondaire déjà construite ou à construire suffit à la grande unité voulue des commissaires. N'avais-je pas raison de dire que les commissaires ne parlent pas de la grande unité dans le même sens que le gouvernement? Si leur plan était adopté les contribuables de Lourdes, St-Claude, Haywood et d'ailleurs pourraient dormir en paix. Ils conserveraient leurs écoles secondaires tout en pouvant s'adjoindre des districts d'écoles primaires environnants.

Vous m'accusez encore de laisser entendre que les grandes unités voulues par les commissaires seraient "fort petites", qu'elles se limiteraient presque à la paroisse. Ce reproche me prouve une fois de plus comment avec la meilleure volonté du monde on peut se faire illusion, confondre et interpréter mal les choses. Le gouvernement, ai-je écrit, parle des grandes unités en termes de quatre municipalités ou plus. A la dernière convention des commissaires M. Cuddy s'est moqué avec l'assistance d'unités si vastes. Et j'ai écrit **sans préciser davantage** que les commissaires parlaient de grandes unités "dans un sens fort différent". Et c'est tout. Il n'a été nullement question dans ma lettre ni d'unités fort petites ni d'unités paroissiales.

Continuons. Si l'on tient compte de l'étendue des municipalités au Manitoba, il faut admettre qu'il peut y avoir des districts secondaires, surtout s'ils ne contiennent qu'**une** école secondaire, moindres que ceux du gouvernement, sans être pour cela fort petits ni paroissiaux. Je m'étonne que vous n'ayez pas pensé à cette possibilité. J'irai plus loin. Contrairement à ce que vous affirmez vers la fin de votre article, d'après le rapport des commissaires, le territoire d'un district secondaire peut être moindre que celui d'une seule municipalité. "The secondary school district should not necessarily conform to municipal boundaries but to geographical boundaries and populated area."

Puisque les commissaires sont tellement opposés au projet du gouvernement de vastes unités scolaires, il ne faut pas interpréter leurs paroles, par trop vagues je l'admets, dans le sens du gouvernement. Jusqu'à nouvel ordre, et ce qui va suivre confirmera cette manière de voir, il n'est que raisonnable de penser, et c'est ce que j'ai fait, qu'ils voudraient faire entrer dans une grande unité les régions avoisinantes de leur **unique** école secondaire, lors même que ces régions feraient partie de plusieurs municipalités adjacentes. Voici par exemple un centre X, que je connais, qui a déjà une école secondaire. Au nord, à l'est et à l'ouest, il est à proximité des limites de trois municipalités adjacentes (de trois à neuf milles) et il faut aller à vingt milles ou plus pour trouver un centre favorable à l'établissement d'une autre école secondaire. Ne serait-il pas normal alors d'organiser avec l'école secondaire de X, un district secondaire qui s'étendrait jusqu'à une certaine distance dans les trois municipalités adjacentes, et peut-être dans autant de paroisses. Ces districts secondaires conformes au projet des commissaires ne seraient ni municipaux, ni paroissiaux, ni fort petits. Y aurait-il en cela des dangers ou quelque chose qui répugnerait aux droits des parents toujours en tenant compte du caractère du plan des commissaires tel qu'indiqué plus loin?

Et s'il y a dans une même municipalité plusieurs centres propres à l'érection d'une école secondaire, le plan des commissaires laisse aux contribuables la liberté d'agir, de faire les démarches nécessaires pour avoir plusieurs districts secondaires avec chacun leur école secondaire même dans une seule municipalité. Lisez attentivement ce qui suit.

Vous craignez que les écoles secondaires soient placées dans un centre défavorable pour certains groupes. La chose est possible si elle est faite de la manière autoritaire avec laquelle le gouvernement veut procéder dans l'organisation de ses grandes unités. Elle ne devrait pas l'être si elle est faite selon les suggestions des commissaires. Voyons ce qu'ils écrivent à la page 85 de leur rapport: "If this experiment (d'une grande unité pour **une** école secondaire) proves successful, then upon a petition of the **majority** of the electors concerned voting for the formation of such a secondary district the government may institute the plan of a secondary high school area **in conformity with the request of the petitioners.**" Notons bien ces derniers mots.

Ainsi donc, alors que **le gouverneur en conseil s'est fait octroyer à la dernière session le pouvoir de se faire propagandiste et de travailler lui-même aux frais du public à organiser deux** grandes unités à la demande de 10 pour-cent seulement des électeurs d'une région dont il détermine lui-même les limites, les commissaires, eux, veulent d'abord qu'une pétition soit signée de la majorité des électeurs intéressés. Ce sont ceux qui signent la pétition qui formulent leur demande d'une école secondaire. Ils s'adressent au gouvernement pour le prier de donner à leur projet et à leur organisation une existence juridique. Donc aux pétitionnaires intéressés il appartient de suggérer l'érection d'une nouvelle école secondaire s'il n'y en a pas déjà, de déterminer les limites de leur district secondaire et l'endroit où ils veulent que soit construite l'école secondaire. Tout cela est inclus dans les mots "in conformity with the request of the petitioners". Peut-il y avoir projet plus conforme aux principes d'une saine démocratie?

Vous laissez entendre que j'attribue un caractère idéal à la proposition des commissaires. C'est un peu fort. Relisez ma conclusion. La proposition des commissaires "n'enlève rien aux parents de leurs droits, confère à un grand nombre des droits qu'ils n'ont pas, les obligent en certains cas, justement, à porter leur part du fardeau dans l'installation et le fonctionnement d'une école secondaire et soulage d'autant les contribuables des grands centres." Tout cela peut être parfaitement vrai, et je persiste à croire que ce l'est, sans que ce soit l'idéal. Ni vous ni moi n'avons le droit de perdre le sens des nuances.

C'est presque triomphalement que vous interprétez certaines paroles du bref de la M.S.T.A., page huit. A tort, à mon avis. Il n'y a pas lieu de se le dissimuler, les commissaires d'école, aussi bien que le gouvernement, rêvent d'écoles secondaires un peu beaucoup utopiques. La chose pour passer dans la pratique présente des difficultés financières immenses. Les commissaires suggèrent au gouvernement de s'entendre avec deux municipalités pour tenter l'expérience de deux écoles secondaires telles que rêvées. Et ils se déclarent prêts à donner leur concours pour une telle tentative. Et c'est tout. Ils ne changent pas pour cela le plan dont ils se sont faits les propagandistes. Lisons tout le texte: "We suggest that the Department of Education chose two municipalities with which the Council is willing to cooperate to try the experiment. The plan is to work as follows: The present one-room rural school shall remain as it is and teach all the subjects up to and including Grade VI. The municipality, with the financial aid of the Department of Education, will build a school centrally located in the municipality. This school will be used to teach junior high and senior high school subjects. It will have a special course for livestock raising, repairs to farm machinery, woodwork, industrial arts, etc. It will require an extra expenditure of money to make such an experiment, but it is worthwhile."

Si vous m'avez suivi attentivement vous admettrez avec moi que l'idée des commissaires dans leur rapport M.S.T.A. et leur bref, au sujet des écoles secondaires telle que manifestée dans leur motion, si on la comprend bien et si on l'interprète bien, n'est pas un compromis **rempli de dangers** pour nous ni un compromis qui sacrifie les droits naturels des parents. Voilà ma manière de voir.

Si je me trompe, ce qui me console un peu c'est que je ne suis pas seul à me faire illusion. A preuve la lettre suivante de M. J.-A. Marion en date du 9 février. On sait que M. J.-A. Marion fait partie de l'exécutif de la M.S.T.A. depuis nombre d'années et qu'il a même été son président il y a deux ans.

"J'ai lu et relu votre lettre publiée cette semaine dans **La Liberté et le Patriote** en Tribune Libre. Je crois de mon devoir de vous faire savoir que vous avez très bien compris et très bien jugé le plan des commissaires d'écoles. C'est ce que vous dites que nous voulons, et je vous félicite grandement de l'avoir écrit pour les lecteurs de **La Liberté et le Patriote.**

Votre tout dévoué,
(signé) J.-A. MARION."

Malgré cette lettre et tout ce que j'ai écrit jusqu'à présent on peut s'attendre que l'on continuera encore à mettre plus ou moins sur le même pied les grandes unités scolaires gouvernementales et les grandes unités scolaires voulues par les commissaires comme on l'a trop fait lors de la discussion qui a eu lieu pendant le dernier Congrès chez les commissaires canadiens-français à St-Boniface. Ces deux unités, on les confondra plus ou moins soit par inadvertance, soit par ignorance, soit par un aveugle et misérable parti pris. C'est au journal qu'il appartient de monter la garde et d'éclairer l'opinion publique. Je sais avec quel zèle vous vous ferez toujours un plaisir et un devoir de remplir cette noble fonction.

Votre tout dévoué,

J.-Ad. SABOURIN,
ptre-curé.

St-Pierre, Man.,
le 9 février 1946.

Note de la rédaction

M. l'abbé Sabourin interprète le mémoire présenté par la "Manitoba School Trustees' Association" d'une façon et nous d'une autre. Il déduit ensuite du sens qu'il donne à ce mémoire toute une série de conclusions qui ne nous semblent pas découler logiquement dudit mémoire. Si l'avenir nous prouve que les commissaires veulent "une espèce d'école secondaire paroissiale dirigée, soutenue et administrée par les contribuables d'un district fort limité" nous nous ferons les propagandistes d'un pareil projet. En attendant, nous continuerons de considérer les suggestions faites par les commissaires comme étant un compromis.

Par mesure de clarté nous allons faire quelques mises au point.

1) Que le gouvernement et les commissaires d'écoles donnent deux sens différents à l'expression "Grande Unité", c'est là une vérité que nous n'avons jamais niée.

2) Le compromis vient de ce que les commissaires entendent appliquer, plus ou moins, les principes de la "Grande Unité" à l'école secondaire seulement.

3) M. l'abbé Sabourin est parfaitement libre de "déduire de certaines données" ce qu'il appelle les grandes lignes du programme des commissaires d'écoles. Il ne voudrait pas, j'en suis assuré, nous refuser le même privilège.

4) Il est pour le moins osé de déduire de l'article "The Secondary School District with the financial aid of the Department of Education should build a school centrally located" que nécessairement ce sont les commissaires élus uniquement et en entier par les parents qui conduiront tout. L'article en question ne justifie pas cette interprétation. Au point de vue pratique on peut affirmer sans crainte d'erreur que le Département d'Education n'acceptera pas pareil plan.

5) L'article "The Secondary District with the financial Aid of the Department of Education shall build a school centrally located if one does not exist in the district" peut recevoir plusieurs interprétations et non pas uniquement celle que lui donne notre correspondant. Remarquons en passant que ni l'étendue du "District" ni celle de "l'Area" ne sont déterminées dans le mémoire de la M.S.T.A.

6) Notre correspondant écrit: "Si leur plan était adopté les contribuables de Lourdes, St-Claude, Haywood et d'ailleurs (on aurait pu ajouter Elm Creek, Culross, Fannystelle, puisque tous ces centres sont dans la municipalité de Grey et N.-D. de Lourdes n'y est pas) pourraient dormir en paix. Ils conserveraient leurs écoles secondaires tout en pouvant s'adjoindre des districts d'écoles primaires environnants". Si cette interprétation était juste il y aurait donc dans une seule municipalité, cinq écoles supérieures secondaires qui auraient des **"special courses in Home Economics, and Scientific Agriculture in all its branches, including livestock raising, repairs to farm machinery, woodwork, industrial arts,** etc..." Y songe-t-on? Cinq écoles dans une seule municipalité qui seraient de petites universités!!! Ou les commissaires ont été très idéalistes, ou ils n'étaient pas sérieux, ou ce n'est pas ce qu'ils entendent par leur plan.

7) Le mardi 12 février nous avons rencontré, devant témoin, M. Cuddy, et nous lui avons demandé son interprétation sur diverses clauses du mémoire, en particulier sur la suivante: "The Secondary District with the financial aid of the Department of Education, should build a school centrally located (if one does not now exist) in the district". Nous lui avons demandé en plus d'appliquer son interprétation de cette clause à la municipalité Grey qui comprend St-Claude, Haywood, Culross, Elm Creek et Fannystelle. Sans hésitation il nous a affirmé qu'il ne saurait être question d'avoir une école secondaire supérieure dans chacun de ces villages. Il est vrai que chaque village conserverait son école secondaire, où d'après M. Cuddy, on continuerait à enseigner jusqu'au grade 9 ou 10, mais il y aura en plus pour toute la municipalité **une seule école supérieure au centre du district,** réalisant le programme que l'on connait: Cours en Economie domestique, agriculture, etc." Il serait impossible, nous a-t-il dit, de maintenir autrement une pareille école". C'est cette école centrale qui nous cause des inquiétudes, lesquelles n'ont pas été dissipées par la lettre de M. l'abbé Sabourin.

8) Il ne saurait y avoir, toujours selon M. Cuddy, de districts secondaires qui ne contiendraient qu'une seule école secondaire à laquelle se seraient rattachés des districts d'écoles primaires. Les "Secondary districts" dont il est question dans le mémoire des commissaires doivent comprendre plusieurs écoles secondaires.

9) D'après notre correspondant "le territoire d'un district secondaire peut être moindre que celui d'une municipalité". Il s'appuie pour prouver cette assertion sur l'article suivant: "Secondary School District should not necessarily conform to municipal boundaries and populated area". **Même si le district ne doit pas nécessairement se conformer aux délimitations fixées par la municipalité il ne s'ensuit pas de là** qu'il sera moindre qu'une municipalité en étendue. Il peut comprendre 3 ou 4 parties de municipalités différentes ce qui, en pratique, constituerait un territoire aussi grand que toute une municipalité.

10) M. l'abbé Sabourin écrit encore que les commissaires sont opposés au projet gouvernemental de "vastes unités scolaires". Oui et non. Seulement 60 pour-cent des commissaires ont voté en faveur de l'amendement Wiebe-Cuddy, les autres — soit 40 pour-cent, — le réclament.

11) La phrase "in conformity with the request of the petitioners" s'entend de diverses façons. Trois personnes qui ont lu le mémoire lui ont donné trois interprétations différentes. Où est la protection?

12) M. l'abbé Sabourin cite de nouveau la conclusion de sa lettre précédente. Elle découle de l'interprétation qu'il fait du Bref. La nôtre diffère de la sienne. Nous sommes loin d'être convaincus que nous avons tort.

13) Il ajoute à la fin de sa lettre: "l'on continuera peut-être à mettre sur le même pied les grandes unités scolaires gouvernementales et les grandes unités scolaires voulues par les commissaires". A notre avis peu de gens sont si peu renseignés qu'ils confondent les deux.

14) Enfin M. l'abbé Sabourin semble ignorer que, d'après les commissaires — nous avons le témoignage de MM. Marion et Cuddy à cet effet — les deux "Secondary School Districts" qui seront formés dans la province à titre d'essai comprendront toute une municipalité chacun.

Quant à la lettre de M. J.-A. Marion que reproduit M. l'abbé Sabourin, nous ne croyons pas devoir y répondre puisque d'après son auteur elle n'était pas destinée à la publication.

Le projet présenté par la "Manitoba School Trustees' Association" est immensément supérieur à celui du gouvernement. Que l'on s'en fasse les propagandistes, mais en sachant qu'il est, tel que rédigé, un compromis, nécessaire, mais un compromis tout de même.

Conclusion: M. l'abbé Sabourin propose un plan sérieux pour l'amélioration de notre enseignement secondaire. Nous croyons qu'il rendrait service à ses compatriotes en expliquant davantage ce projet et en le faisant connaitre aux lecteurs de **La Liberté et le Patriote.** Nous serons heureux de lui donner le plus de publicité possible.

D'autre part nous ne croyons pas qu'il y aurait avantage à continuer cette polémique. Pour nous, l'incident est clos.

Allocution de M. Raymond Denis sur Radio-Ouest-Française

[Suite de la première page]

incroyable. Et autour des minorités de l'Ouest, s'établit dans Québec et dans les autres provinces de l'Est une sorte d'union sacrée bien réconfortante. Des chefs politiques de tous les groupes fraternisèrent dans les mêmes comités. Tous les journaux sans distinction de nuances ouvrirent largement leurs colonnes à la publicité du Comité de souscription. Les évêques de l'Ouest vinrent dans l'Est et couvrirent de toute leur autorité l'appel des associations nationales des provinces des Prairies.

Cette campagne de Radio-Ouest - Française montra que nous pouvions encore nous unir sur le terrain national quand personne n'avait intérêt à nous diviser.

Il y eut des gestes émouvants. Ce fut ce lieutenant-colonel qui, à peine arrivé du front, nous faisait parvenir son chèque, parce qu'après avoir risqué sa vie pour défendre la civilisation, il tenait à faire sa part pour aider à la défense de sa race. Ce sont ces élèves de tous les collèges vidant leur porte-monnaie pour permettre à leurs petits frères, à leurs petites soeurs de l'Ouest d'entendre à la radio des paroles françaises, des syllabes françaises.

C'est ce Franco-américain de la Californie, c'est ce prêtre de la Nouvelle-Angleterre nous adressant leur souscription dans un geste magnifique de solidarité religieuse et nationale.

Quand bien même cette campagne de souscription Radio-Ouest-Française n'aurait fait rien autre chose que de nous montrer ce que nous pourrions faire si nous le voulions, elle n'aurait pas été inutile. Mais elle a fait plus encore, puisque grâce à elle, d'ici trois mois, les syllabes françaises résonneront à travers l'espace par le poste de radio de St-Boniface. Plus tard, bientôt je l'espère, ce sera au tour de Gravelbourg, Edmonton, Prince-Albert et quand nos frères de l'Ouest, le soir dans leurs foyers, écouteront leurs programmes français, ils auront une pensée reconnaissante qui s'envolera vers un Québec qui, malgré des erreurs passagères, sait se souvenir.

Dans les diocèses

Tous les diocèses ont fait leur part, et je tiens à adresser un merci reconnaissant à nos organisateurs de Valleyfield, St-Jean, Montréal, St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Joliette, Hull, où partout les objectifs ont été largement dépassés. La minorité ontarienne où l'on connait bien les luttes scolaires, a voulu elle aussi se porter au secours de nos compatriotes de l'Ouest et les diocèses d'Ottawa, de Hearst, de Timmins, aussi bien que de la région de Sudbury, se sont montrés d'une magnifique générosité.

A Montréal, il nous manque encore $800 pour atteindre les $75,000 que nous espérions obtenir, mais je suis persuadé que nous les atteindrons. La campagne est officiellement terminée, mais le comité accepte encore les souscriptions qui lui sont adressées à 152, rue Notre-Dame-Est, édifice de La Sauvegarde.

Encore une fois un merci reconnaissant à tous nos souscripteurs, à tous ceux qui ont répondu à l'appel du comité. Merci surtout à nos collaborateurs, à nos auxiliaires, à ceux, et ils sont nombreux,—qui se sont dépensés sans compter pour assurer le succès de la campagne. Grâce à eux nous aurons nos postes de radio française dans l'Ouest, comme nous les aurons plus tard dans l'Ontario et en Acadie. Nous voulons l'unité nationale dans le respect des droits de chacun, mais nous n'avons pas l'intention ni dans l'Ouest, ni ailleurs, de capituler ou de disparaître.

(Communiqué)

Crise gouvernementale ou crise de régime

[Suite de la première page]

te. En effet, les disciples de Lénine guettent le moment où ils pourront s'emparer des leviers de commande sans rencontrer de sérieuse résistance, aidés qu'ils espèrent être par une partie de la population, exaspérée par des difficultés sans cesse accrues. Les communistes au pouvoir, on sait ce que cela signifie, et nous avons sous les yeux le douloureux spectacle de ce qui se passe dans certains pays d'Europe centrale et orientale, subjugués par les hommes de Moscou.

Malgré ces sombres perspectives, il convient de faire confiance à la traditionnelle sagesse du peuple de France. La courageuse expérience entreprise par le président Félix Gouin peut et doit réussir, bien que le nouveau chef du gouvernement soit peu rompu à la direction des affaires publiques, puisqu'il n'a jamais été ministre avant d'accéder à la plus haute charge de l'Etat. De son succès dépend la paix civile en France et sans doute aussi la paix du monde, encore si fragile.

Maurice HERR.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE — Fondée en 1913 — Organe des Franco-Canadiens du Manitoba. WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST — Fondé en 1910 — Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan. PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941.
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $3.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberte et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Un anniversaire et ses leçons

Il est des anniversaires qu'il n'est pas permis de passer sous silence. Ils marquent dans la vie des peuples des événements décisifs dont l'influence a parfois orienté d'une façon imprévue le cours de leur histoire. Ce sont ces décisions prises après réflexion qui ont sauvé de la catastrophe toute une population qui semblait vouée, en raison des forces conjuguées contre elle, à une disparition inévitable. L'histoire, en particulier celle qui relate les faits de l'Eglise, est remplie d'exemples de ce genre.

Le mois de février rappelle aux Franco-Manitobains l'une de ces dates que le journal français se doit de rappeler à ses lecteurs. Il s'agit du trentième anniversaire de la fondation de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Nos lecteurs sont familiers avec la question des écoles du Manitoba. Rappelons-la à grands traits. En 1890 alors que le fanatisme avait été soulevé d'un bout à l'autre du pays autour de l'affaire Riel les écoles confessionnelles furent supprimées d'un coup de plume. Des écoles neutres les remplaçaient. En pratique seules les écoles catholiques furent frappées par cette loi inique, car les autres continuèrent d'exister sous le masque de la neutralité. Les Canadiens français surent tirer avantage des circonstances favorables dans lesquelles ils se trouvaient. Groupés en paroisses solidement organisées ils continuèrent de choisir leurs instituteurs et de diriger leurs écoles selon leurs convictions religieuses. Ils surent s'accommoder d'un régime qui leur laissait quelques bribes de liberté. Celles-ci leur furent enlevées en 1916 quand le gouvernement Norris — quoiqu'il s'était engagé à ne pas toucher au règlement Laurier-Greenway — supprima l'enseignement du français au Manitoba. Il fallait cependant justifier auprès du public la passation d'une loi aussi manifestement injuste. On trouva un prétexte dans la prétendue infériorité des écoles bilingues franco-anglaises. En fait ce qu'on voulait c'était la disparition lente mais certaine du groupe français au Manitoba.

Les auteurs du projet de loi Norris n'avaient pas compté sur la résistance opiniâtre de la population française. Nous entrons ici dans le domaine de l'histoire connue des nôtres.

Dès que les Canadiens français eurent vent du projet de loi Norris ils décidèrent de s'organiser pour y opposer de la résistance. Le 9 février au soir des délégués de tous les centres français ou bilingues du Manitoba s'assemblaient à l'Hôtel de Ville de St-Boniface. La réunion était sous la présidence du docteur F. Lachance. Adressèrent la parole ce soir-là, MM. Henri Lacerte, Joseph Bernier, P.-A. Talbot, J.-B. Lauzon, Horace Chevrier, Louis-Philippe Roy, J.-A. Beaupré, Adrien-C. Potvin, J. Colon et J. Clément.

On ne se contenta pas de condamner l'action du gouvernement. A la suggestion de MM. Henri Lacerte et Léon Benoit, un comité de vigilance fut constitué qui aurait pour mission de surveiller les projets de loi qui seraient présentés à la Chambre.

Mis au courant de l'opposition qui s'organisait contre la législation projetée, le gouvernement Norris n'en continua pas moins à avancer dans les voies injustes où le fanatisme l'avait engagé.

Les 23 et 24 février 1916 tous les représentants du groupe français condamnèrent unanimement à la Législature manitobaine l'action du gouvernement. Il convient de signaler ici les noms de ces patriotes: MM. P.-A. Talbot, député de La Vérendrye, Albert Préfontaine, chef de l'opposition conservatrice et député de Carillon, Joseph Hamelin, député de Ste-Rose du Lac, Jacques Parent, député de Morris, Aimé Bénard, député d'Iberville, et Joseph Dumas, député de St-Boniface. M. Talbot, par la suite, se sépara de son parti.

Entre-temps le Comité de Vigilance qui avait été constitué le 9 février ne resta pas inactif. Il suivit les diverses étapes du projet de loi Norris, connu dans la suite sous le nom de "la loi Thorton". Après avoir tenu plusieurs séances d'études, ses membres réalisèrent qu'il fallait mobiliser les ressources de toute la population française pour opposer une résistance véritable à la loi spoliatrice. On décida donc de convoquer pour le 25 février une assemblée de tous les Franco-Manitobains.

On connait les grandes lignes de cette assemblée mémorable: 800 personnes y assistent, de nombreux discours révélateurs des sentiments qui animent les participants sont prononcés, M. Victor Mager soumet à l'assemblée la motion préparée par le Comité de Vigilance qui crée l'Association d'Education. Le Comité se compose de l'hon. juge Prendergast, l'hon. juge Prud'homme, l'hon. juge Bernier, du Dr F. Lachance, du Dr L. Benoit, de MM. H. Lacerte, N. Bernier, J.-B. Lauzon, H. Chevrier, E.-M. Beaudry, J.-E. Fontaine, J.-A. Beaupré, L.-P. Roy, J. Collon, J.-P. Tremblay et Dr N.-A. Laurendeau.

En 1890, quand les écoles confessionnelles furent supprimées dans notre province, les catholiques eurent recours aux tribunaux pour obtenir un redressement à une situation que l'on jugeait odieuse et injuste. On sait les résultats que rapportèrent ces démarches coûteuses et lentes. Allaient-ils cette fois tenter une nouvelle expérience ou adopter une tactique différente?

Au lieu de compter sur l'appui qui normalement aurait dû leur venir des tribunaux, les Franco-Manitobains décidèrent de survivre par eux-mêmes en dépit et contre les lois qui voulaient leur disparition. Ils organisèrent alors une opposition raisonnée au règlement de 1916; ils s'efforcèrent de tirer avantage de la situation exceptionnelle dans laquelle ils se trouvaient en raison de leur groupement par paroisses; ils choisirent scrupuleusement les instituteurs et institutrices qui devaient former leurs enfants; ils ménagèrent l'opinion publique, évitèrent de soulever inutilement le fanatisme toujours latent de nos compatriotes anglo-saxons, bref, par leur travail méthodique, persévérant et discret, non seulement ils conquirent la confiance de l'élément français mais s'imposèrent même à nos législateurs et créèrent ce que l'on appelle chez nous un "état de fait" qui rend moins nocif le régime scolaire institué par la loi de 1916.

Une énumération détaillée de tout ce que l'Association a accompli durant ces trente dernières années serait fastidieuse. Qu'on nous permette de dire que sans clamer dans le grand public des victoires éclatantes qui auraient pu susciter chez nos ennemis des réactions pénibles, elle a réalisé pleinement le but pour lequel elle a été fondée: celui d'assurer la survivance religieuse et nationale du groupe français au Manitoba.

Quoique l'Association d'Education du Manitoba soit née de circonstances particulières, elle répond cependant à un besoin permanent. Elle est aussi nécessaire aujourd'hui, sinon plus, qu'elle ne l'était en 1916 et qu'elle ne l'a été durant ces trois dernières décennies.

Les difficultés d'aujourd'hui semblent être différentes de celles d'autrefois, mais elles ne le sont qu'en apparence seulement. Le fond de la question demeure le même: il s'agit d'organiser une lutte efficace contre le danger de plus en plus menaçant de l'anglicisation par l'école et de la mainmise complète de l'Etat sur l'éducation.

On comprendra qu'on veut faire allusion ici aux Grandes Unités Scolaires. Nous n'avons pas à faire leur procès dans le cadre de cet article. Elles présentent des dangers inouis. Nous les connaissons trop bien!

Que nous réserve l'avenir? Dieu seul le sait. Un fait demeure: quels que soient les changements que l'on apporte à notre système scolaire actuel nous resterons catholiques et français, si nous le voulons. Les libertés que la loi nous refuse, il faut les prendre. C'est simple mais efficace.

Quant à la méthode à suivre elle nous semble toute désignée par M. le Chanoine Lionel Groulx dans l'"Enseignement français au Canada":

"Que vont faire les Canadiens français du Manitoba? Vont-ils se laisser intimider par la froide audace de l'oppresseur, par la tempête de haine qui d'un bout à l'autre du pays, se déchaine contre leur race? C'est l'heure où ils vont esquisser une tactique, une nouvelle méthode de défense, qu'avec le temps toutes les minorités françaises du Canada finiront par adopter. **Les opprimés n'entendent pas s'arrêter aux agitations stériles, aux simples protestations verbales, aussi vaines parfois qu'émouvantes.** Il leur paraîtra plus pratique de faire appel à toutes les puissances de l'organisation . . . Avec une hardiesse souvent silencieuse mais d'une invincible opiniâtreté, les minorités n'hésiteront pas à prendre, chaque fois qu'il sera nécessaire, les libertés qu'on leur refusera; patiemment elles reconstruiront les institutions dévastées ou démolies par l'arbitraire. Dans un pays facilement impressionné par la puissance du fait accompli, on les verra organiser partout des systèmes scolaires indépendants et pourtant liés, accrochés au système de l'Etat comme des lierres qu'on ne pourrait plus arracher sans tout bouleverser." (1)

Tactique habile et féconde s'il en fut. Elle constitue la seule garantie infaillible de notre survivance.

L. L.

(1) "L'enseignement français au Canada", du Chanoine Lionel Groulx. Deuxième volume, page 131.

"Sinful Not To Plan Family"

Sous ce titre, le **Free Press** de Winnipeg présente à ses lecteurs la décision **étonnante** prise par le "U.S. Federal Council of Churches", organisme protestant des Etats-Unis, qui tint une récente réunion à New York. Le Conseil de ces Eglises, dont la nouvelle ne mentionne pas les noms, donne sa bénédiction (blessing) à la limitation des naissances (birth control). Il a présenté son oracle aux membres de la "Planned Parenthood Federation of America". Dans son oracle, le Conseil des "bishops" affirme solennellement que c'est un péché de rejeter les moyens que la science met à la disposition des parents pour limiter les naissances (sinful refusal). Les "bishops" reconnaissent toutefois que la continence est un moyen aussi efficace que les méthodes artificielles d'ordonner la limitation des naissances . . .

Cette doctrine est absolument contraire à la doctrine chrétienne; elle sape à la base la société humaine; elle tarit dans sa source le fleuve qui assure la continuité du genre humain. Ce néo-malthusianisme ruine les foyers et les théories qu'il prêche —en l'occurrence des "bishops" s'il vous plait—sont contraires aux fins du mariage tel qu'institué par Jésus-Christ. Le sens commun et la morale nous disent que "les théories du "Birth Control" bouleversent complètement la belle ordonnance du plan divin par laquelle les forces inférieures de la nature humaine sont mises en service d'un idéal plus élevé. C'est un véritable renversement des valeurs qu'elles opèrent dans l'ordre des sentiments, et c'est en quoi elles lèsent profondément les intérêts les plus profonds et les plus sacrés de l'humanité."

Lorsque des "bishops" du U.S. Federal Council of Churches, qui se disent les représentants du Christ sur terre, interprètent si mal sa doctrine, est-il surprenant que les égoïsmes les plus vils et les plus dégradants menacent la paix, le bonheur et l'épanouissement de la famille et nous ramènent à l'époque de l'antiquité païenne.

J. V.

Eloge du jocisme au parlement belge

BRUXELLES — A la suite d'une interpellation du député socialiste Collard, à la Chambre des députés belges, on discuta le problème de la jeunesse. A cette occasion on fit l'éloge du mouvement jociste. Le député démocrate-chrétien, Oscar Behogne, déclara que le mouvement jociste est puissant et représente un des meilleurs espoirs pour l'avenir.

LE PAPE BENIT LES ENFANTS



Sa Sainteté le Pape Pie XII a adressé la parole récemment à plus de 35,000 enfants réunis au Vatican. Il a loué le travail magnifique accompli par l'UNRRA. On voit ici le Souverain Pontife bénissant la foule. Cette photo fut prise le 26 janvier. C'est la plus récente du Saint Père.

Billet du vendredi

Un homme, trois femmes

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Le théâtre, entendons le théâtre écrit, littéraire, conçu et composé par des écrivains canadiens, n'existe à peu près pas au pays de Québec. Cela tient aux difficultés du genre, plus grandes encore que celles du roman. Cela tient à un manque de préparation des nôtres, à une connaissance insuffisante des lois dramatiques, de la psychologie de la scène, des ressources du dialogue. Cela tient aussi à l'apathie du public, qui n'encourage personne à se lancer à fond dans la production théâtrale. Nous avons un certain nombre d'acteurs excellents, de l'un et de l'autre sexe, mais très peu de dramaturges. Quelques-uns se peuvent nommer, qui tentèrent de louables efforts de réalisation, mais ils abandonnèrent tôt la partie. Il ne s'agit pas seulement d'écrire deux ou trois actes, ou cinq si l'on est téméraire. Une pièce doit être jouée. Or, à peu près impossible de faire monter chez nous un drame ou une simple comédie. Il y a trop de risques, que personne ne veut courir. Seuls les fortunés, dans le sens littéral et concret du mot, peuvent s'assurer une salle à gros prix, payer les interprètes, louer des costumes, engager des peintres à brosser deux ou trois décors, pour accuser en définitive un déficit d'argent. Les oeuvres des plus modestes ne voient jamais les feux de la rampe. Vu cet état de choses, nos écrivains en général se désintéressent du théâtre, et ceux qui s'y essayent déchantent rapidement. Il y a plus. La pièce radiophonique, qui n'est pas vue, mais entendue, accapare de nos jours ceux qui manifestent quelque talent pour l'art dramatique. Et le théâtre continue à languir, ou plutôt à n'être point, ou à n'être que très peu.

★

Peu encourageante, cette situation ne doit pas cependant nous détourner des quelques oeuvres dues malgré tout aux nôtres. Tels optimistes ne désarment jamais ni ne s'avouent vaincus. Parmi eux cet infatigable Marius Barbeau, en dix autres domaines connu, qui nous offre en collaboration avec Juliette Caron-Dupont une bluette délicieuse. Elle s'intitule **L'Homme aux trois femmes.** (1) Un acte, quatre personnages, quelques chansons, un dialogue jeune et de bonne langue, saupoudré de poésie et de grâce. Le tout relevé de dessins animés et aérés, dus à la plume d'un nouveau venu: Robert Langstadt. On ne saurait facilement déterminer, dans cette oeuvre fraiche, la part de chacun des auteurs. Sauf erreur, la contribution en folklore canadien et en refrains appartient à M. Barbeau. Et sans doute revient-il à sa compagne le meilleur des paroles ailées, enjouées, imagées, mises dans la bouche des personnages féminins. Nous tombons en pleine fantaisie. Un peintre vit seul, dans une maison éloignée de son village. La rumeur veut qu'il garde chez lui trois femmes, que personne ne voit jamais, mais dont tout le monde parle. Ce sont trois femmes de bois, trois mannequins fabriqués par l'artiste, répondant aux formes diverses de ses rêves et vêtus par lui de robes somptueuses. Et une nuit d'été, comme il se promène dans la campagne, les trois soeurs Morel se mettent en tête de se rendre chez lui et d'apprendre, s'il est possible, son secret. La porte n'est pas fermée, la fenêtre non plus. Les demoiselles entrent et elles aperçoivent, assises autour d'une table et parées, les trois femmes de bois, objets de leur curiosité.

★

Pourquoi le peintre aime-t-il ses poupées inanimées, quand s'épanouissent autour de lui tant de jeunes filles en chair et en os, ne vivant que dans l'espérance de l'amour? Espiègles, les soeurs Morel essayent les belles robes des mannequins. Comme elles s'admirent l'une l'autre et s'amusent, elles entendent dehors les pas de l'artiste. Vite elles s'immobilisent autour de la table, aux places occupées jusque là par les femmes de bois. Le maître de céans ne se rend pas compte des changements survenus dans sa demeure. Il va d'une jeune fille à l'autre et leur parle, se parle aussi à lui-même, laissant entendre son goût pour l'une des petites Morel, qu'il aime depuis longtemps dans le secret de son coeur. Puis il s'endort dans un fauteuil, s'éveille soudain et constate la disparition de deux de ses mannequins. L'une des visiteuses n'a pas eu le temps de suivre ses soeurs dans leur fuite. Le jeune homme s'en approche, et comme il va la toucher, elle échappe un cri. Le peintre croit rêver. Il dort encore, il est la proie de ses fantômes. Il se frotte à nouveau les yeux, se convainc qu'il est éveillé, demande des explications que Mignonne, la jolie fille devant lui, donne en rougissant et confuse. Or Mignonne est des soeurs Morel celle qu'il aime depuis des mois. On devine le reste. Ses poupées de bois, le solitaire les a faites à l'image de Mignonne et de ses soeurs. Et si Mignonne veut accepter son amour, il le lui offre et il demandera sa main à ses parents. Cela est charmant, fort joliment présenté. Le tout entremêlé de légende et de chansons d'autrefois. **L'Homme aux trois femmes** plairait sûrement à la scène, et nous souhaitons qu'on l'y porte le moins tard possible.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Editions Beauchemin, Montréal.

La première revue catholique en Allemagne

FRANCFORT — En février a commencé à paraitre, dans la zone d'occupation américaine, le **Frankfurter Hefte**, la première revue catholique traitant d'affaires publiques. Publiée par le Dr Eugen Kogon et Walter Dirks, elle désire "servir à la clarification des bases de la reconstruction allemande et européenne. Ceci comprend la nécessité de vaincre non seulement l'idéologie nazie, mais les attitudes plus intimes et les tendances de la philosophie et de l'histoire allemandes qui ont rendue possible la dégénération nazie... La revue portera le sceau de l'attitude catholique de ses éditeurs. Les protestants y recevront largement la chance de s'exprimer. Les articles d'auteurs non chrétiens seront publiés s'ils ont une valeur positive pouvant nous aider à atteindre notre but".

L'ECOLE EN IRLANDE

Le régime scolaire en Irlande, pays catholique, ressemble beaucoup à celui de l'Angleterre, pays protestant, parce que dans l'un comme dans l'autre c'est le respect de la liberté de conscience qui y domine.

Pas d'école de l'Etat

Cependant il n'existe et n'a jamais existé en Irlande, comme en Angleterre, d'école qu'on puisse qualifier d'école d'Etat, qui soit propriété de l'Etat et soumise à l'autorité civile. Les écoles protestantes soutenues par le gouvernement anglais en Irlande, depuis les réformes religieuses d'Henri VIII et d'Elisabeth, ont joui seules du droit d'existence légale entre 1560 et 1829; elles étaient en contact étroit, avec les autorités protestantes. Des écoles calvinistes furent établies dans le Nord ayant le même caractère. Dans les 6 comtés du Nord-Est le pouvoir exécutif et législatif et en particulier le ministère de l'Education ont tenté depuis 1923 d'organiser l'enseignement sur les mêmes bases qu'en Grande-Bretagne. Mais il n'existe pas de groupement solide même parmi les non-catholiques, qui souhaite l'instauration d'un enseignement laïque ou neutre.

Subsides

Il n'y a donc pas en Irlande d'enseignement officiel. Mais l'Etat accorde des subsides à toutes les écoles qui les demandent, qu'elle soient protestantes ou catholiques. En pratique, presque toutes les acceptent. Elles acceptent en même temps la conséquence immédiate: le contrôle modéré et l'inspection. Le système scolaire de l'Etat libre et celui des 6 comtés du Nord-Est sont identiques à quelques détails près; la première relève du ministère de l'Education de Dublin, la seconde du ministère de l'Education de Belfast.

Les écoles primaires

Toutes les écoles primaires catholiques ou protestantes font partie de l'organisation officielle au point de vue de l'inspection et des examens. Elles reçoivent dans une plus large mesure que les écoles secondaires l'aide financière du Trésor public, c'est-à-dire 98% de tous leurs frais. Les écoles catholiques sont soumises à un contrôle et à une organisation purement catholique; les écoles protestantes relèvent des autorités protestantes.

L'enseignement secondaire

Pour l'enseignement secondaire, il y a 3 types de subsides:

— les subventions données aux directeurs de collèges, annuelles, généralement allouées pour tous les élèves qui ont passé un examen, au sortir de l'école primaire et suivant un programme approuvé. Cette subvention était avant-guerre de 7 livres sterling par an et par élève pendant les 4 premières années du cycle secondaire et de dix livres pendant les deux dernières années.

— les suppléments aux traitements des professeurs, annuels également, donnés aux professeurs qualifiés laïcs, prêtres, religieux ou religieuses. Le montant en varie selon la valeur des grades universitaires et le nombre d'années passées dans l'enseignement. Le nombre des bénéficiaires est proportionné à l'importance de la population scolaire. Pour être qualifié, le professeur doit posséder un grade universitaire, un diplôme de pédagogie et avoir exercé le professorat pendant trois ans avec l'approbation des inspecteurs.

— les bourses scolaires. Elles sont de deux espèces. Au sortir de l'école primaire, l'enfant peut obtenir par concours public une bourse donnée par les conseils des comtés et des villes et en bénificier de 4 à 6 ans. A la fin de la 4e année d'études secondaires, le ministère de l'Instruction publique accorde également des bourses pour deux ans. On en distribue 150 chaque année.

Subventions

Les subventions accordées par le gouvernement couvrent les dépenses ordinaires — et donnent satisfaction. La liberté religieuse est ainsi pleinement respectée, tous les pères de famille peuvent choisir librement l'école de leurs enfants. Même les écoles préparatoires au noviciat religieux bénéficient des subsides.

Contrôle de l'Etat

Les collèges qui acceptent ces subsides se soumettent aux conditions suivantes qui paraissent tout à fait raisonnables; ils doivent inscrire à leur programme certaines matières, remettre au ministère chaque année, la liste des livres employés, l'horaire des cours, les noms des élèves, recevoir la visite des inspecteurs qui ont à faire un rapport sur l'enseignement qui y est donné.

Collèges spéciaux

Il existe en Irlande 360 écoles d'enseignement secondaire pour une population d'environ 4,200,000 habitants. Dans ce chiffre 275 écoles catholiques sont construites, installées et administrées par l'autorité catholique qui désigne en pleine liberté leur personnel enseignant. Les autres sont administrées par des anglicans, des calvinistes ou des représentants d'autres confessions. Depuis 1925, le ministère de l'Education de Dublin a fondé sept collèges d'enseignement secondaire d'un caractère spécial. Ils sont entièrement à la charge de l'Etat quant aux constructions, terrains de jeu, frais d'entretien et traitement de personnel enseignant. Leur direction est confiée à des prêtres catholiques ou à des ordres religieux. L'évêque est administrateur. Le personnel enseignant est nommé avec l'accord des autorités ecclésiastiques et civiles. Les élèves sont admis dans ces collèges par concours public, ils y suivent le cycle de l'enseignement secondaire et s'y préparent à suivre les cours des Ecoles Normales.

Ecoles primaires spéciales

Il existe également une catégorie spéciale d'écoles primaires au nombre de 46 (37 pour les filles et 9 pour les garçons) réparties dans les différentes régions et dirigées pour la plupart par des religieuses. Elles ont un programme orienté vers celui des études secondaires. Dans toute l'Irlande du reste, la majorité des élèves des établissements secondaires catholiques suivent pendant quelques années le cours des écoles primaires ordinaires. Une très petite minorité s'abstient de fréquenter celles-ci.

Enseignement religieux

Suivant les directives du Code de droit canon, les évêques irlandais après consultation des directeurs des écoles catholiques, ont établi de commun accord un programme unique d'enseignement religieux pour les écoles secondaires. Il est réparti sur 4 ans, de 14 à 18 ans. Il présuppose un cycle primaire complet d'enseignement religieux établi depuis longtemps en Irlande. Un inspecteur épiscopal par diocèse est chargé du contrôle et des examens oraux. Dans toutes les écoles primaires et secondaires du diocèse des examinateurs spéciaux existent pour la musique sacrée et la liturgie. Tout élève de l'un ou l'autre sexe, depuis 1921 doit se présenter à une épreuve écrite — au mois de mai — portant sur l'ensemble du programme prévu par son année. Les mêmes questions écrites sont posées dans toutes les écoles. La correction des travaux est faite par des examinateurs nommés par l'évêque. Le système a donné d'excellents résultats, entrainant toutes les écoles catholiques à une même formation religieuse approfondie.

Jean MORA.

Chronique internationale

L'Angleterre a remporté une évidente victoire

La famine menace l'Europe. La guerre totale est-elle permise?

par André LAFLECHE

[Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"]

OTTAWA — Le différend survenu au Conseil de Sécurité au sujet de l'occupation britannique en Grèce a été réglé par un compromis. En présentant la formule finale, le principal intéressé, M. Vinchinsky, a déclaré: "Nous n'insistons pas pour que la résolution du président mentionne que la situation relative à la présence des troupes anglaises en Grèce constitue une menace pour la paix et la sécurité, et nous n'insistons pas pour que cette résolution mentionne que les troupes anglaises doivent être retirées de la Grèce. La délégation soviétique est prête à entrer dans ces concessions dans l'intérêt de la coopération entre tous les membres du Conseil de Sécurité."

Voilà une évidente victoire remportée par l'Angleterre. Tout laisse prévoir que l'autre plainte portée par l'Ukraine contre l'Angleterre au sujet de l'Indonésie se règlera facilement malgré de nouvelles paroles assez dures prononcées par le représentant anglais, M. Bevin. Ce dernier a opposé, en termes énergiques, un démenti formel à l'accusation du délégué ukrainien à l'effet que les Anglais auraient attaqué les Indonésiens. M. Van Kleffens, ministre des Affaires étrangères de Hollande, a appuyé le témoignage de M. Bevin. Il a déclaré que les forces britanniques en Indonésie n'ont pas employé leurs armes avant d'avoir été attaquées. Il a ajouté que si les troupes britanniques ont utilisé leurs armes c'était lorsqu'elles ont été empêchées par la force d'exécuter leur tâche humanitaire de libération auprès des prisonniers de guerre et des internés civils. M. Van Kleffens a demandé au délégué ukrainien s'il voulait que les troupes anglaises puissent demeurer inactives lorsqu'elles voient des atrocités se commettre par les terroristes?

On croyait d'abord que la proposition d'une commission à être envoyée en Indonésie serait approuvée par l'O.N.U. mais aux dernières heures il était évident que les délégués s'abstiennent d'intervenir contre l'Angleterre en Indonésie.

Franchise

Ces incidents graves survenus au Conseil de Sécurité prouvent tout de même que l'assemblée internationale actuellement en cours à Londres pour fonder un organisme de paix mondiale, entend bien se servir de ses droits de liberté et de franchise pour régler ou du moins pour tenter de régler les problèmes qui surgiront au cours des prochains mois avant la conclusion des traités de paix.

Tous les délégués prétendent jouer cartes sur table et mettre le monde entier au courant de leurs affaires. L'enjeu est grave et les responsabilités terribles. Il faut espérer que la seule pensée d'une autre guerre pouvant surgir du conflit d'intérêts contradictoires des différents pays, influenceront les grandes puissances vers une attitude de compromis réciproque, seul moyen efficace pour donner à l'univers le temps de reconquérir son équilibre.

La famine

L'Angleterre prépare actuellement un projet de résolution qu'elle soumettra la semaine prochaine au Conseil de Sécurité au sujet de la crise de ravitaillement qui sévit en Europe. **Les Etats-Unis, la Chine et la France appuiraient la résolution anglaise.** La délégation soviétique attend des instructions de Moscou. **Il s'a**git de faire appel à tous les pays afin d'éliminer le gaspillage et d'augmenter en autant que possible les étendues en culture.

Hiroshima

Une dépêche d'agence venant de Tokyo donnait la semaine dernière les chiffres officiels du quartier général allié sur l'hécatombe de Hiroshima. Sur 306,545 victimes, il y a 78,150 morts, 13,983 disparus, 37,425 blessés et 176,987 personnes atteintes de maladie par suite de l'explosion.

Le **Time** de New-York publiait sur le sujet un rapport objectif et fort intéressant d'un Père jésuite allemand, professeur de philosophie moderne à Tokyo et témoin oculaire du désastre d'Hiroshima.

Le Père Siemens décrit les effets de la bombe, la panique qui s'empara de la population, la désolation et la mort qui peupla en quelques minutes cette vallée dont la population était de 400,000 âmes.

Il raconte l'horreur indescriptible de ce tableau dantesque que devait représenter Hiroshima le lendemain du désastre: cendres, cadavres, mutilés, fous furieux. Et il termine par le paragraphe suivant que les grandes nations devraient méditer: "Nous avons discuté entre nous de l'emploi de la bombe. Plusieurs en condamnent l'emploi sur les populations civiles. D'autres croient qu'en guerre totale il n'y a pas de différence entre les civils et les soldats et que la bombe représentait une puissance, sommant les Japonais de se rendre afin d'éviter la destruction totale. Il me parait logique que celui qui supporte le principe de guerre totale endosse également le principe de la guerre contre les civils.

"Le point le plus difficile à régler est de savoir si la guerre totale dans sa forme actuelle est justifiable même si elle sert une cause juste. Les buts visés ne sont-ils pas atteints par des maux, matériels et spirituels, bien plus grands que le bien qui peut en résulter? C'est sur cette question que les moralistes devront se prononcer clairement un jour".

N.D.L.R. — En raison de l'abondance des matières, les autres articles de rédaction ainsi que les "Lettres au Rédacteur" paraissent cette semaine en page 2.

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

La prochaine journée sacerdotale aura lieu à l'archevêché le mercredi 20 février prochain. On y traitera d'Action Catholique ainsi que des Grandes Unités Scolaires.

S. Exc. Mgr l'archevêque-coadjuteur se propose de faire couler un calice à l'occasion du centenaire d'érection du diocèse de St-Boniface avec le vieil or et le vieil argent dont on veut bien se départir. Dernièrement quelques-uns lui ont fait don de vieilles montres, chaînes et anneaux d'or. Les donateurs peuvent adresser leurs envois par l'intermédiaire de leur curé.

Amicale Marie-Rose

C'est dimanche prochain, le 17 février, qu'aura lieu la réunion annuelle de l'Amicale Marie-Rose dans la salle académique de l'Institut et Collège St-Joseph. L'assemblée commencera par la Bénédiction du Saint-Sacrement à 4 h. 30, qui sera suivie d'un souper à la dinde à 5 h. 30. Nous vous promettons un programme des plus variés qui ne manquera pas de vous intéresser. Comme il y a eu un grand changement d'adresses et de noms durant ces dernières années, il peut se faire qu'un certain nombre n'aient pas reçu leur invitation.

Nous venons donc, par la voie du journal, souhaiter à toutes les anciennes élèves, sans exception, la plus cordiale bienvenue. Nous les invitons à venir en grand nombre!

Causerie de M. G. Charette au Cercle Ouvrier

Le Cercle Ouvrier St-Joseph, à son assemblée mensuelle le 20 janvier dernier, a eu le plaisir d'entendre M. l'avocat Guillaume Charette dans une causerie très intéressante.

M. Charette nous raconta un épisode de 1885, histoire authentique racontée et vécue par Louis Goulet: le massacre au lac la Grenouille, au cours duquel plusieurs Blancs et Métis furent tués. Ce trouble fut causé par l'agent du gouvernement qui était injuste envers les Indiens. Aussi ces derniers attendaient-ils le moment opportun pour se venger.

L'espace ne nous permet pas de faire justice à M. Charette, mais nous connaissons tous M. Charette comme narrateur intéressant.

Nous remercions M. Charette très sincèrement et espérons avoir de nouveau le plaisir de l'entendre.

Nous sommes heureux de présenter M. Leprohon, gérant du poste de Radio-Saint-Boniface, qui sera le conférencier à notre prochaine assemblée, le 19 février. Venez tous.

Décès

M. André SARAILLON

M. André Saraillon, âgé de 20 ans, est décédé accidentellement à Armstrong, Ont., le lundi 4 février. Le jeune Saraillon était occupé à creuser un puits lorsqu'un éboulement survint et le suffoqua.

Survivent au défunt ses parents, M. et Mme Michel Saraillon; une soeur, Jeannette, et un frère, Paul, dans l'aviation.

Les funérailles eurent lieu le lundi 11 février à 9 heures, à la cathédrale. L'enterrement se fit dans le cimetière de St-Boniface.

M. Coutu avait charge des funérailles.

Retraite fermée

Hommes des paroisses de Letellier et St-Joseph—Du 18 au 21 février p.m. Prédicateur: R. P. D. Jubinville, O.M.I.

Au Canada



Alexander Clutterbuck succède à M. Malcolm MacDonald comme représentant de la Grande-Bretagne au Canada.

Comité central des dames de la paroisse

Bien que la date officielle de la "collecte de vêtements pour la France" soit passée, nous recevrons encore pendant quelques jours vos dons aux postes des Pompiers du Norwood. C'est là, dans une salle, que se fera l'emballage. Bientôt nous demanderons des aides généreuses.

La perception du district numéro 2 et sa partie de cartes ont rapporté le total de $68.75. La conseillère, Mme L. Aubin, la capitaine, Mme E.-A. Pratt, et leur aide, Mme O. Desautels, remercient tous les contribuables, ainsi que les généreux donateurs de prix, dont les noms suivent: Café Waldorf, Pharmacie Préfontaine, Mme Henri Guyot et Mme O. Desautels.

Les gagnants à chaque cinq mains furent: M. J.-M. Lambert (45 points), Mlle E. Laurendeau (44 points), Mlle L. Desaulniers (43 points), et M. A. Cadieux, M. J.-L. Magnan, Mme J.-L. Gauthier, et Mme O. Desautels (43 points). Premier prix pour dames, Mme J. Leblanc (157 points); premier prix pour hommes, M. T. Lussier (147 points); pool, M. A.-G. Gosselin; rafle, Mme A. Guertin; entrée, Mme E. Bourrier et Mlle L. Desaulniers.

Nous donnerons les noms des gagnants de la série la semaine prochaine.

Le 13 février avait lieu la partie de cartes du district numéro 5, la première de la deuxième série, dont Mme O. Pelletier est la conseillère, Mme H. Orieux, la capitaine et son aide, Mme J. Langelier. Nous donnerons le résultat la semaine prochaine.

Le district numéro 4 aura sa partie le 20 février; Mme O. Pelletier, la conseillère, la capitaine, Mme E. Audette, et ses aides, Mme P. Lavoie et Mme E. Hébert, sont à s'organiser et nous promettent une belle soirée.

Le mercredi 27 février, il n'y aura pas de partie de cartes, parce que ce soir-là aura lieu la soirée des vétérans à St-Boniface.

Mariage

LEMOINE—LINN

Le samedi 19 janvier, à 9 h. 30, le R.P. A. Lemoine, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Hélène Linn, fille de M. et Mme John Linn, de Winnipeg, avec M. Albert Lemoine, fils de feu M. et Mme Pierre Lemoine, de Ste-Agathe, Man.

M. Linn conduisait sa fille à l'autel, et M. Roland Rochon servait de témoin à l'époux.

Mme Roland Rochon, soeur du marié, était dame d'honneur.

Une réception eut lieu chez les parents de la mariée, 158, rue Parkview.

M. et Mme Lemoine résideront à St-Boniface.

Radio-Saint-Boniface

Le dimanche 10 février avait lieu au Cercle Ouvrier de St-Boniface une assemblée des paroissiens de cette ville pour faire le choix des délégués qui assisteront le mercredi 27 février à la réunion annuelle de Radio-Saint-Boniface où l'on fera le choix des actionnaires.

Allocution du Dr Guyot

M. le Dr Henri Guyot, président de Radio-Saint-Boniface, prononça un discours dans lequel il fit le relevé du travail qui avait été accompli depuis la dernière assemblée annuelle. Il rendit hommage au dévouement et au savoir-faire des directeurs qui généreusement se sont donnés a la tâche d'ériger le plus tôt possible le poste de Radio-Saint-Boniface. Il dit: "Je profite de cette occasion pour mentionner l'intérêt, le dévouement et la générosité des directeurs qui ont été nommés pour mener cette entreprise à bonne fin. Ils ont donné leur temps généreusement, ils se sont montrés intéressés à la chose, ils ont fait preuve de bon jugement en maintes occasions. Ils ont réalisé la responsabilité qu'ils avaient envers tous les Canadiens français du Manitoba. Ils avaient une besogne à faire, ils l'ont faite au meilleur de leurs connaissances, sans rémunération, sans vouloir s'attirer des louanges, ni se créer un prestige personnel." Le Dr Guyot fit ensuite l'éloge des divers comités qui avaient été constitués durant l'année: construction, publicité, recherche des talents, perception.

Les studios

Le président de Radio-Saint-Boniface parla ensuite des studios du nouveau poste de Radio: "Nous avons donc acheté le local des scouts sur la rue du Collège, qui était auparavant la chapelle des Martyrs Canadiens, et autrefois la cuisine du Collège la seule partie qui soit restée debout après l'incendie de 1922. Donc le vieux Collège de St-Boniface, qui a été fondé il y a 60 ans pour l'enseignement et la survivance du français au Manitoba, continuera son oeuvre pour Radio-Saint-Boniface, qui est le premier poste français de l'Ouest.

A quand l'ouverture?

A ceux qui désirent savoir quand fonctionnera le poste de Radio-Saint-Boniface, M. Guyot répond: "La grande question qui intéresse tout le monde est de savoir **quand** nous pourrons syntoniser le poste CKSB. On ne peut fixer de date encore. Quand les studios seront finis il faudra installer les machines, fixer les fils des différents appareils et faire des tests avant de commencer à irradier. C'est pourquoi nous ne pouvons donner qu'une date approximative, i.e. vers le 1er mai, si tout va bien.

Eloge du nouveau gérant

Le Dr Guyot fait ensuite l'éloge du nouveau gérant du poste: "Pour un poste de radio comme le nôtre il fallait trouver un gérant qui aurait toutes les capacités et les connaissances voulues pour une charge aussi importante. Je suis heureux de vous annoncer que notre gérant, M. Leprohon, est au milieu de nous depuis une dizaine de jours et qu'il possède tout à fait les qualifications requises. M. Leprohon nous vient du poste CKAC de Montréal où il a été gérant commercial pendant huit ans. J'ai eu l'occasion de le voir tous les jours depuis son arrivée et je puis vous dire qu'il connait son affaire. Il est parfaitement bilingue, il a de nombreux amis et connaissances parmi les gérants de maisons d'affaires de Montréal, Toronto et même Winnipeg et il s'est déjà servi de ses contacts pour nous obtenir des contrats d'annonces et de programmes commerciaux".

Allocution de M. Leprohon

M. Leprohon prit également la parole. A regret nous devons nous contenter de ne publier aujourd'hui que quelques extraits de son allocution.

"Tout d'abord, j'aimerais vous dire combien je suis heureux de ma position de directeur-gérant de votre poste CKSB. Naturellement, aussitôt qu'on m'annonça que je fus nommé, je me mis à faire des recherches à propos de St-Boniface. La plupart des questions que j'ai demandées se rapportant au marché et à la population m'ont donné une idée des progrès que les citoyens canadiens-français du Manitoba font.

Publicité

"Avant de quitter Montréal, je suis allé voir quelques agences de publicité. Après avoir expliqué le nouveau poste CKSB et le marché que nous avions, je me suis aperçu qu'ils étaient très intéressés et qu'ils réalisaient qu'au point de vue commercial ils avaient certainement quelque chose à faire avec cette nouvelle entreprise. Quand j'étais à Toronto la semaine dernière, deux ou trois commanditaires de postes anglais m'ont demandé certains renseignements sur le poste car ils sont intéressés à nous donner des annonces commerciales pour leurs produits. Même je puis vous dire que nous avons deux ou trois clients déjà qui sont très intéressés dans le marché que nous servons. D'après les remarques que j'ai entendues, j'ai raison de croire que nous allons obtenir un succès au point de vue annonces commerciales mais, je voudrais vous assurer que ceci ne se fera pas en peu de temps. Nous avons beaucoup de publicité à faire avant de commencer à obtenir certains résultats.

Collaboration

"Votre poste sera toujours en étroite coopération avec l'église, les écoles, les collèges, les cercles et les associations. Vous nous avez montré votre confiance dans cette entreprise qui va jouer un rôle si important dans votre vie journalière. Vous avez démontré à tous les gens des provinces voisines comment vous êtes anxieux de collaborer afin de faire réussir votre poste CKSB. Mais, ce n'est là que le commencement. La plupart d'entre vous ne réalisent pas le travail immense impliqué dans la préparation d'un poste avant qu'il soit prêt à irradier; et, du moment qu'il commence à fonctionner c'est l'instant où il a besoin de votre appui. Et quand je dis appui je veux dire votre détermination de réussir cette entreprise. Je ne nommerai personne en particulier, mais, je puis vous dire en toute sincérité que le travail qui a été fait avant mon arrivée m'a démontré que vous êtes tous particulièrement intéressés à faire de votre poste une institution pour les citoyens canadiens-français du Manitoba —une institution qui gardera notre belle langue française vivante. Ne laissez pas s'évanouir cet appui et cette coopération. Aidez-nous de toute manière afin que CKSB témoigne de la bonne réputation franco-manitobaine."

Liste des délégués de la paroisse de St-Boniface

Henri Painchaud, Omer Pelletier, René Dussault, Dr Henri Guyot, Armand Pambrun, J.-A. Marion, Juge L.-P. Roy, Joseph-E. Beaulieu, Georges-H. Bérubé, Louis LaRivière, Origène Lacerte, Raymond Roy, Joseph Van Belleghem, Charles - E. Huot, Ephrem Topin, Henri d'Eschambault, Henri Boisselle, Roland Couture, J.-O. Brunet, major J.-C. Lavoie, Lucien Daoust, Ernest Gagnon, Célestin Muller, Albert Lambert, J.-Arthur Cusson, Edmond-A. Poulain, William Raymond.

Substituts

Arthur Lane, J.-B.-T. Hébert, Charland Prud'homme, F. Jodoin, Damien Pelland, Georges Taburet.

Desserte du Précieux-Sang

Dimanche dernier le 10 février, eut lieu la première assemblée des dames de la paroisse, dans le but d'élire un comité et de préparer les activités à venir.

Les élections donnèrent les résultats suivants: présidente, Mme J.-C. Lavoie; 1ère vice-présidente, Mme R. Gravel; 2ème vice-présidente, Mme J.-O. Brunet; trésorière, Mme Demontigny; secrétaire, Mme J.-A. Robitaille; conseillères, Mmes Collette, E. Rodrigue, V. Fontaine, J.-J. Trudel, L. Boissonneault, G. Rousseau, C. Buffet, G. Blanchette, M. Daigneault, S. Tremblay.

Toutes ces dames sont prêtes à se dévouer pour les oeuvres de notre nouvelle paroisse, et elles demandent la coopération de toutes les personnes de bonne volonté.

Le vendredi 15, partie de cartes comme d'habitude, à 8 h. 30, et le 22 février commenceront les parties de whist avec goûter.

A l'assemblée de dimanche une souscription fut ouverte dans le but d'acheter tout le nécessaire pour servir ces goûters: tasses, cuillères, etc. Toutes les dames présentes ont répondu généreusement. Nombre de personnes qui n'assistaient pas à l'assemblée seront sans doute désireuses de contribuer à cette oeuvre. Elles pourront remettre à la secrétaire ou à la trésorière leur offrande qui sera reçue avec reconnaissance.

Si toutes veulent bien faire leur petite part, le succès est assuré d'avance.

La secrétaire.

A L'HOTEL DE VILLE

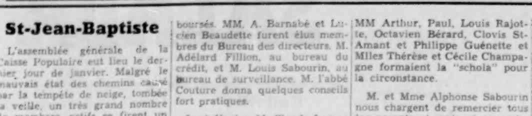
Le Fédéral est prié d'intervenir

A la réunion du Conseil de ville, lundi dernier, une motion demandant au gouvernement fédéral une action immédiate en vue d'alléger la crise très sérieuse des logements qui sévit dans notre ville, fut approuvée à l'unanimité. M. l'échevin Pynoo, qui proposa cette motion, dit que le "National Housing Act" s'est révélé au-dessous de la situation; ce qu'il nous aurait fallu c'est une série de constructions offrant des logements à loyer raisonnable, suivant en cela l'exemple des autres pays, tels les Etats-Unis, la France, la Belgique, la Hollande et l'Angleterre. Le Canada, dit-il, est le seul pays qui ne fait rien en ce sens pour venir en aide à ses vétérans. De plus, il fit remarquer que notre pays exporte 46% de ses matériaux de construction aux Etats-Unis et 16% en Angleterre, et que c'est par suite de ces exportations que nos contracteurs n'arrivent pas à obtenir les matériaux qui leur sont nécessaires. D'après les statistiques, depuis cinq ans, il ne s'est construit de logements qu'en proportion de un par six nouveaux couples de mariés. La motion de M. Pynoo demandera donc au gouvernement d'adopter le système de locations, tel que mentionné, et de restreindre les exportations.

M. l'échevin T. Hébert a présenté le rapport du Comité de législation, dont il est le président. Ce rapport élabore une échelle des salaires et un système de pensions pour les employés de la ville; il restera à l'étude jusqu'à mardi prochain, le 19, alors qu'il sera de nouveau présenté à une assemblée spéciale du Conseil.

Une pétition des résidents du Chemin Speers, présentée par M. René Ledoyen, demandant à la compagnie Manitoba Telephone les services téléphoniques pour cette région, fut approuvée par les membres du Conseil.

La Cour de Révision aura lieu cette année le lundi 11 mars, à 7 h. 30.



A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

St-Jean-Baptiste

L'assemblée générale de la Caisse Populaire eut lieu le dernier jour de janvier. Malgré le mauvais état des chemins causé par la tempête de neige, tombée la veille, un très grand nombre de membres actifs se firent un devoir d'y assister.

Nous avions l'honneur d'avoir au milieu de nous M. l'abbé Adélard Couture, directeur diocésain des Oeuvres sociales.

L'assemblée fut présidée par M. Aimé Barnabé. Le gérant de la Caisse, M. Avila Sabourin, agissait comme secrétaire.

Après la lecture des minutes de l'assemblée générale, tenue l'an dernier à pareille date, l'on procéda au choix des candidats pour remplacer ceux dont le terme était fini légalement.

M. le gérant de la Caisse donna le rapport financier de l'année 1945. D'abord, en un tableau "A" l'actif et le passif et en second tableau "B", les opérations de la Caisse, les recettes et les déboursés. MM. A. Barnabé et Lucien Beaudette furent élus membres du Bureau des directeurs. M. Adélard Fillion, au bureau du crédit, et M. Louis Sabourin, au bureau de surveillance. M. l'abbé Couture donna quelques conseils fort pratiques.

Le 6 février, M. Claude Legros nous donna une représentation des films du "National Film Board". Il nous dit que la prochaine fois, le 6 mars, il nous montrerait le film de la grande cérémonie religieuse et patriotique de la clôture de la semaine de l'Exposition Missionnaire, pris à St-Boniface en juin dernier.

M. le Curé est allé installer M. l'abbé Aimé Decosse comme curé de Ste-Elisabeth, le dimanche 3 février. Nous souhaitons au nouveau curé de Ste-Elisabeth tout le succès possible. D'ailleurs, nous avons confiance, car le bon esprit catholique et français des gens de Ste-Elisabeth et le savoir-faire de l'abbé Decosse nous en assurent à l'avance.

Funérailles

Le mercredi 30 janvier, avaient lieu les funérailles du jeune Arthur Sabourin, fils de M. et Mme Alphonse Sabourin. Il était âgé de 12 ans.

Le R. P. Joseph Sabourin, S.J., oncle de l'enfant, célébra la messe; il était assisté de M. l'abbé Léopold Sabourin, cousin du défunt, et de M. l'abbé E. Fontaine, comme diacre et sous-diacre.

A la demande de M. le curé, les enfants de choeur assistèrent aux funérailles, pour rendre un fraternel souvenir à leur petit ami qui avait l'habitude d'être parmi eux le dimanche à la grand'messe.

Les porteurs étaient: Emile Plamondon, Philippe Guénette, Roméo St-Amant, Claude Saint-Godard, Denis Sabourin et Fernand St-Amant. Mlle Antoinette Champagne touchait l'orgue. MM Arthur, Paul, Louis Rajotte, Octavien Bérard, Clovis St-Amant et Philippe Guénette et Mlles Thérèse et Cécile Champagne formaient la "schola" pour la circonstance.

M. et Mme Alphonse Sabourin nous chargent de remercier tous les parents et amis et coparoissiens et M. le Curé pour les sympathies que tous leur ont manifestées lors du décès de leur fils, Arthur.

Deux autres de nos soldats sont de retour d'outre-mer: Georges Dionne et Roland Provost. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Saint-Adolphe

Le dimanche 10 février était un jour un peu spécial pour nous, cette année. La paroisse de St-Adolphe célébrait le cinquantenaire de sa fondation.

La grand'messe fut chantée par M. l'abbé Derome, premier curé de la paroisse. Le R. P. Joseph Sabourin, S.J., fut diacre, et le R. P. Lalonde, sous-diacre.

Mgr W. Jubinville, vicaire général, prononça le sermon de circonstance. Après quelques mots sur le saint patron de la paroisse, le prédicateur rappela les devoirs de chacun comme membres de la grande famille paroissiale, groupée autour de son père spirituel.

Nous remercions Mgr Jubinville de ses paroles encourageantes à l'égard de ses anciennes ouailles, car il fut le troisième curé de la paroisse. Nos remerciements vont aussi à nos autres distingués visiteurs, dont la présence dans cette circonstance nous est un précieux signe d'amitié.

Les élèves de l'école, accompagnés par Mlle Maria Delorme, exécutèrent une messe en parties, sous la direction d'une religieuse. Leur belle interprétation d'une musique difficile mérite de sincères félicitations.

Baptême

Né le 12 janvier, à M. et Mme Pierre Laramée (Eva Delorme), à l'hôpital de St-Boniface, un fils Joseph-André-Gilles-Guy. Baptisé à l'hôpital le 17 janvier. Parrain, M. Horace Courchaine; marraine, Mlle Eveline Delorme, cousin et cousine de l'enfant.

Saint-Laurent

Baptême

Le 10 février, M. Brian Gaudry et Mlle Laurette Coutu portaient au baptême Marie-Anita-Gisèle, enfant d'Alexandre Coutu et de Berthe Klyne, née le mercredi précédent à St-Laurent.

Soirée paroissiale

Dimanche dernier le 10, avait lieu à la salle paroissiale la deuxième soirée paroissiale de 1946. Malgré une température tout à fait défavorable, la salle fut bien remplie. Les prix de cartes furent gagnés par Mme Joseph Allard et Mme Thomas Lambert; MM. Raymond Lavallée et Armand Allard. Le prix pour le plus beau panier fut décerné à Mlle Marie Labous.

Il y eut un joli programme de chant et de musique par les artistes de la paroisse: MM. François Gratton, Cyrille et Emile Lavallée, Georges Gratton et Edmond Coutu. Puis MM. Claude Lacasse et François Gratton amusèrent bien l'auditoire en nous interprétant avec beaucoup de naturel une intéressante comédie.

St-François-Xavier

Depuis un mois, nos joueurs de gouret se sont mesurés avec les experts des environs. Ils firent essuyer une légère défaite aux gens de St-Eustache, 2 à 1, mais ils furent défaits par les jeunes de Belcourt, 3 à 1, puis par l'équipe de Charles-Wood, 4 à 3.

Une joute laborieuse fut engagée à Headingly; les nôtres l'emportèrent par 7 à 4. Désireux de prendre leur revanche, les As de Headingly envahirent notre patinoire, le dimanche 3 février. La diversité des tempéraments, excitée, sans doute, par le froid rigoureux et le désir de la victoire, a tenu l'arbitre en éveil. La joute fut intéressante et rude mais bien guidée et menée à bonne fin. Vaincue par un résultat de 4 à 3, l'équipe d'Headingly demande une nouvelle rencontre.

Visiteurs

Mlle Lorraine Préfontaine, de Lisieux, Sask., qui suit actuellement un cours d'Enseignement Ménager chez les RR. SS. Oblates, de St-Boniface, était en vacance de fin de semaine chez Mme C.-M. Préfontaine.

M. Benoît Fouillard, de St-Lazare, était de passage au presbytère, durant la semaine.

M. et Mme Joseph Bouvier, de Meyronne, Sask., rendirent visite à Mme C.-A. Préfontaine.

De retour

Le soldat Roméo Richard, du corps d'artillerie, fils de feu M. Julien Richard et de Mme Clara Richard, fut licencié le 1er février. Le soldat Richard a servi durant deux ans outre-mer.

Sont également de retour: les frères Ronald et Francis Todd, de l'armée, Laurent Lavallée, du Régiment du Lac Supérieur, et Roland Pagé, artilleur.

Otterburne

MM. Alfred Genest et Z. Audet ont représenté nos commissions scolaires au Congrès tenu en janvier. M. Jos. Laroche, ancien commissaire, a également pris part aux délibération du Congrès des commissaires de langue française.

Le soldat Hilaire Cinq-Mars, fils de M. et Mme Alphonse Cinq-Mars, est revenu d'outre-mer le 6 février. Le lendemain, arrivait à son tour Wilfrid Rougeau, dont les parents demeurent à Giroux, mais qui a résidé plusieurs années à Otterburne.

M. l'abbé Léo Blais a fait la visite de nos écoles le 6 février.

Notre club de hockey a terminé la série régulière de la Ligue Carillon en tête de ses concurrents, avec plusieurs points d'avance, ayant gagné presque toutes ses parties. Il lui reste maintenant à jouer les finales avec le gagnant de la série Niverville-Steinbach.

Les 2 et 3 février, Eugène et Gérard Genest sont allés jouer au hockey à Crookston et Thief River Falls, E.-U., avec un club formé d'anciens du Collège de St-Boniface.

Ste-Anne des Chênes

En visite chez Mme A. Maurice, sa soeur, Mme Anna Jodoin, de Verdun, Montréal, et aussi sa fille, Mme A. Arcand, de Dollard, Sask., arrivée depuis deux semaines.

Aide aux enfants de France

Pour répondre à la demande de notre digne archevêque, S. Exc. Mgr G. Cabana, la J.E.C. et la Croisade du couvent ont organisé une pêche. Le succès a dépassé de beaucoup toutes nos espérances. L'ardent enthousiasme avec lequel on multipliait les articles correspondait à la noble cause pour laquelle chacun sacrifiait ses petits "trésors". Aussi avec quelle fierté débordante l'on remit $52. à notre bon Père Curé qui s'en montra bien satisfait. Les écoles de la campagne ne se sont pas montrées moins sympathiques à nos petits frères de France. En ajoutant leurs contributions, on atteint la jolie somme de $70. Une fois de plus, on n'a pas fait appel en vain à la générosité de la gent écolière de Ste-Anne des Chênes.

Saint-Labre

La famille Gérardy, de St-Labre, remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par bouquets spirituels, offrandes de messes, de fleurs, visites et assistance aux funérailles, à l'occasion de la mort de M. Julien Gérardy.

Laurier

Le 3 février, M. Théodore Bonin rendait son âme à Dieu après quelques jours seulement de maladie. Il fut transporté à l'hôpital de Ste-Rose où il expirait quelques heures après, muni des secours de la religion.

M. Bonin avait épousé Marie Dubois en 1940. Il laisse deux enfants en bas âge. Le défunt était âgé de 38 ans.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles qui eurent lieu le 6 février.

Les porteurs étaient: MM. Xavier Dubois, François Dubois, Etienne Delaurier, Henry Debuke.

Nous saluons le retour de quatre de nos soldats revenus d'outre-mer: Henri Pennarum, Charles Dubois, Léo Barré, qui ont participé à la libération de l'Europe, et Albert Doucette, de retour d'Angleterre, où il était allé après son retour de Kiska.

La Broquerie

Rectification

Dans le rapport des funérailles de M. Omer Bisson, publié dans **La Liberté et le Patriote** du 1er février, il s'est glissé deux erreurs que nous rectifions ici: M. Bisson ne laisse pas de fille du nom de Mme Nadeau, et c'est M. René Jutras, député de Provencher, qui était présent aux funérailles et non M. le sénateur Beaubien.

Ile-de-Chênes

Mariage

FOURNIER—LAMOUREUX

Le jeudi 24 janvier, à 10 heures, en l'église de l'Ile-de-Chênes fut célébré le mariage de Mlle Simonne Lamoureux, fille de M. et Mme Edmond Lamoureux, avec M. Louis Fournier, fils de M. et Mme Adélard Fournier.

Le R.P. J. Tétrault, oncle du marié, bénit le mariage.

La mariée accompagnée de son père, était revêtue d'une longue robe blanche de "sheer". Elle avait un voile court, et portait un bouquet de roses "American Beauty".

Mlle Annette Fournier, soeur du marié, était fille d'honneur. M. Isidore Dandeneau était garçon d'honneur.

Après la cérémonie une réception eut lieu à la résidence de la mariée M. l'abbé L. Rivard et le R.P. Tétrault étaient présents au diner.

Dans l'après-midi, les invités se rendirent tous à la résidence du marié pour le souper. De nombreux cadeaux furent présentés au jeune couple.

Les nouveaux mariés résideront à La Broquerie.

Elie

Funérailles

Le jeune Lucien Bernardin est décédé le jeudi 7 février, à l'âge de 23 ans.

Lucien, né en 1923, fréquenta l'école du village. Il avait terminé son cours secondaire et obtenu une bourse substantielle du bureau d'Education comme appréciation de son rare talent. Se sentant déjà malade, Lucien ne désira pas poursuivre ses études mais demeura dans sa famille, aidant ses parents selon ses forces. Depuis trois ans il perdait visiblement son énergie. Sa piété sincère, son affection filiale et fraternelle faisaient l'édification de tous les paroissiens.

Après avoir lutté vaillamment contre la maladie qui le minait, Lucien fut conduit à l'hôpital de St-Boniface en décembre dernier. Après avoir consulté les plus éminents médecins, qui se déclaraient impuissants à enrayer la maladie, les parents de Lucien ramenaient leur fils à la maison paternelle. M. le curé Roy n'épargna aucun effort pour aider Lucien à se préparer chrétiennement à la mort. Le jeudi soir 7 février, à 11 heures, Lucien mourait entouré de ses parents éplorés, de ses frères et soeurs.

Samedi matin 9 février, les funérailles eurent lieu à 10 heures. M. le curé Roy officiait, assisté de M. l'abbé U. Paquette, ancien curé d'Elie, comme diacre, et d'un Père du Juniorat comme sous-diacre. Le R.P. Giroux, O.M.I., remplaçant de M. le Curé de St-Eustache, était au choeur. M. Desjardins, de St-Boniface, était chargé des funérailles.

Les porteurs étaient: MM. Marcel, Fernand, Aimé, Yves et Julien Bernardin et Alfred Halpin.

De nombreux tribus floraux avaient été offerts à la famille.

La chorale d'Elie, aidée de M. Dominat Létourneau, de M. A. Beaudin et de M. Avila Ménard, de St-Eustache, fit les frais du chant. Mme A. Beaudin, de St-Eustache, touchait l'orgue.

Lucien laisse dans le deuil outre son père et sa mère, M. et Mme Jos. Bernardin, ses frères: Armand, Léon, Robert, Olivier, Laurent, René; ses soeurs: Cécile, Hélène, Claire et Simonne. Il a trois tantes religieuses dans la congrégation de N.-D. des Missions, Sr M. Ste-Magella, de l'Académie du Sacré-Coeur de Régina; Sr M. Ste-Valérie, du couvent de Wolseley, Sask., et Sr M.-Lucille, de St-Joseph.

De passage

M. Octave Carrière, fils de M. Pat Carrière, était de passage chez Mme John Carrière.

Service anniversaire

Le lundi 11 février, à 10 heures, eut lieu le service anniversaire de M. le curé Hogue.

Flin Flon

Chevaliers de Colomb

Le jeudi 31 janvier, en la salle Ste-Anne, le Conseil no 2746 offrait une soirée pour les membres, leurs épouses et amies. Il y eut bingo, et le programme intéressant exécuté par les frères Wally Warnick, Lionel Mayhew et Raymond Beauchamp mit une note de gaieté dans la réunion. Lionel joua de l'accordéon admirablement bien, tandis que Ray accompagnait les chansons au piano.

Puis ce furent des solos comiques des frères Arthur Hudon et Louis Cordoni. L'auditoire riait encore lorsque le frère M. Ianonne et le Grand Chevalier Jos. Beaulieu servirent le goûter.

Lors de la dernière assemblée régulière tenue en janvier, trois autres membres, récemment libérés des forces armées, reçurent la médaille spéciale octroyée par l'Ordre aux militaires. Ces membres étaient: les frères Earl Sullivan, Bernard Regan et Fred Hewitt.

Mme Georges Gauthier, ainsi que son jeune fils, Arthur, sont de retour de St-Boniface, où ils furent les invités des parents de Mme Gauthier, M. et Mme S. Rémillard, de 383, rue Deschambault.

Les Chevaliers de Flin Flon prient chacun des membres et toute famille catholique de donner leur appui au "Catholic Press Month" en renouvelant leur abonnement et en s'abonnant à un journal catholique.

Soirée d'adieu en l'honneur du Dr Gérard Normandeau

Un groupe de paroissiens de Lorette organisaient une soirée le samedi 9 février, à l'occasion du départ pour St-Boniface du docteur et de Mme Gérard Normandeau, où celui-ci doit ouvrir un bureau prochainement.

Au début, on présent un joli corsage de roses et d'oeillets à Mme Normandeau.

A la table d'honneur on remarquait le docteur et Mme Normandeau, M. le capitaine Fernand Viau, député de St-Boniface à Ottawa, et Mme Viau, M. Alfred Lagimodière, préfet de la municipalité Taché, et Mme Lagimodière, M. Auguste Dansereau, greffier de la municipalité Taché, et Mme Dansereau. M. Alfred Lagimodière agissait comme maître de cérémonie. Au nom de tous, il exprima le regret de voir s'éloigner de notre paroisse un médecin aussi compétent qui a su, pendant ses cinq ans parmi nous, s'attirer une si large clientèle.

M. Viau prit ensuite la parole et souligna le rôle important qu'exerce le médecin — se dévouant inlassablement pour le bien-être de tous ceux qui sont sous sa charge, comme le fait si bien le docteur Normandeau. "Ce qui est une perte pour vous, dit-il, est un gain pour St-Boniface; mais vu la courte distance qui vous sépare de cette ville il vous sera quand même facile de profiter de ses services".

Au nom des trois cents personnes réunies, M. Lagimodière présenta une jolie petite valise de médecin au docteur et un cadeau-souvenir à son épouse.

En prenant la parole, le docteur nous dit combien Mme Normandeau et lui-même étaient touchés de cette soirée organisée à l'occasion de leur départ. Il nous exprima le regret de ne pas avoir pris part à nos activités sociales comme il l'aurait désiré, mais, nous dit-il, dans la carrière du médecin le devoir doit passer en premier lieu. Il se dit aussi très enchanté du cadeau si pratique qu'il venait de recevoir, et en termes chaleureux en remercia l'assistance.

Mme Normandeau se dit également très heureuse que l'occasion lui soit fournie de saluer tous ses amis et de passer avec eux une si agréable soirée. Elle remercia bien gentiment pour le cadeau qui venait de lui être présenté et nous invita à lui rendre visite à St-Boniface.

M. Lagimodière adressa ensuite ses remerciements à M. et Mme Viau qui nous honoraient de leur présence et pour les agréables paroles de celui-ci. Il eut aussi un merci spécial pour les organisateurs de cette soirée, laquelle se passa avec entrain et gaieté avec l'aide de l'orchestre.

Convention annuelle des producteurs de betteraves

L'Association coopérative des producteurs de betteraves du Manitoba tint sa convention annuelle à l'hôtel Marlborough de Winnipeg le 29 janvier dernier. Plusieurs centaines de délégués venant des différents districts où se cultive la betterave, étaient présents. Chacun représentait cinq producteurs. Après l'enregistrement qui se fit le matin, le secrétaire-trésorier, M. Bruce Edie, présenta les rapports annuels.

Les délégués procédèrent ensuite à l'élection des directeurs pour l'année. Furent élus: Neil Simonsen, de Starbuck; Clément Lachance, de St-Eustache; E. Moeller, de Winnipeg-Nord; Bruce Edie, de Dugald; A. M. Penner, de Lorette; Ben L. Reimer, de Steinbach; Dave Frosbe, de Homewood; A. A. Dearborn, de Arnaud; Sam Hoffman, de Morris; A. Neumann, d'Emerson; E. Boiteau, de Letellier; Lee Tully, de Portage la Prairie, et Henri Hébert, de St-Pierre. Les officiers élus furent: H. Sulkers, président; Jacob Siemens, vice-président, et Bruce Edie, secrétaire-trésorier.

A l'issue de la session du matin, un dîner fut servi à l'hôtel Marlborough, auquel les invités d'honneur suivants prirent part: MM. R. Jutras, F. Viau, et Mutch, tous trois députés au Fédéral; G. H. Aikins, président de la Manitoba Sugar Company; Norman McKay et John Connor, du département d'Agriculture provincial; F. L. Ernst, de la section japonaise du département du Travail; R. S. Ferguson, vice-président de la section Agricole, du Winnipeg Board and Trade, ainsi que plusieurs épouses des délégués présents.

Parmi ceux qui obtinrent une "coupe" pour le plus haut rendement lors de la récolte de betteraves de 1945, on souligne le nom de M. Clément Lachance, de St-Eustache.

(ann.)





A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

Le Conseil de ville a approuvé l'initiative du gouvernement de créer à Prince-Albert, dans le parc de la petite rivière rouge, un centre récréatif pour sport d'hiver. Une copie de la résolution a été adressée à L. F. McIntosh, ministre de la Restauration sociale.

Il y a quelque temps, Son Honneur le maire de Prince-Albert, M. Cuelenaere, accompagné de quelques représentants du Conseil de ville, est allé à Régina dans le but de négocier de nouveaux accords au sujet de la dette de Prince-Albert, qui est de $2,900,000. Les pourparlers semblent avoir donné d'excellents résultats. Le rabais des intérêts courants ou des arrérages représenteraient, sur une période de vingt ans, une épargne d'un million de dollars.

M. et Mme Norbert Jutras sont partis le 4 février pour Edmonton, dans le but de rendre visite à leur gendre et à leur fille, M. et Mme J.-H.-D. Lacroix. Ils seront absents durant trois semaines. Mme Jos. Gates, de Rosthern, est venue saluer ses parents avant leur départ pour Edmonton.

Le lieutenant L.-W. Colleaux est revenu récemment d'outre-mer. Il est actuellement chez ses parents, M. et Mme A. Colleaux.

S. Exc. Mgr R. Duprat, O.P., était l'hôte d'honneur des femmes catholiques de Prince-Albert, lors d'une réunion de la branche centrale de la Ligue. Son Excellence félicita les femmes catholiques pour le beau travail qu'elles accomplissent et les encouragea à continuer une si belle oeuvre.

Le capitaine L.-J. Fournier, connu sous le nom de "Pluke" par ses amis, est arrivé d'outre-mer. Son épouse, Margo Leblond, est allée le rencontrer à Saskatoon.

Mme H.-J. Coutu, qui a suivi des traitements chez les Mayos, à Rochester, est de retour. L'on nous rapporte que sa santé s'est améliorée.

La branche de la Côte de la ligue des femmes catholiques a servi un thé en faveur de la Croix-Rouge. Les hôtesses étaient Mmes Murray, J.-M. Longpré, J.-F. Berry, H.-J. Quinlan, S. J. McLaughlin, T.-F. Moillard, J.-E.-R. Leblond et G. Bell.

Mme J.-P. Pfeiffer, présidente générale de la Ligue des femmes catholiques, et Mme T. Martin, présidente locale de la branche centrale de Prince-Albert, ont organisé une partie de bridge et whist, récemment. Cette partie a remporté un beau succès. La soirée fut agrémentée d'un joli programme de musique auquel participèrent M. H. Quinlan, sa fille, Mme Harris, Mme Hammell, Frank Dobson et Mlle Madeleine Jutras. Les dames servirent un goûter.

Mlle Désilda Doucette, employée au studio de CKBI, a pris part, dernièrement, à un concert d'amateurs de chant à Domrémy en faveur de la ligue anti-tuberculeuse.

Cette semaine a lieu le "bonspiel" à Prince-Albert. Plus de cent équipes concourent. Plus de $2,000 en prix seront décernés aux gagnants.

Cutknife

Le vendredi 1er février vers 10 heures du matin un incendie se déclarait dans le garage de M. Wettlaufer. Avant que les pompiers pussent contrôler les flammes, elles s'étaient répandues à la pharmacie de M. L. Forest, ainsi qu'au magasin général de M. Margot et à la Banque Royale du Canada. Toutes ces propriétés ont été réduites en cendres. Les pertes sont estimées à $100,000.

Le soldat Armand Dupuis, de l'hôpital Deer Lodge, est en congé dans sa famille.

M. et Mme John Bird et leur fils, Jackie, sont de retour à Cut Knife de Prince Rupert, C.B.

Mme Mat. Beaudry est en visite chez ses parents, par ici.

Gravelbourg

Mariages

Le 27 janvier, à la cathédrale, avait lieu le mariage de M. Albert Huppé, fils adoptif de M. et Mme L. Jeannotte, avec Mlle Simone Mailhot, fille de M. et Mme A. Mailhot. M. l'abbé R. Bérubé officiait.

Le dîner fut servi à l'hôtel King's, auquel plusieurs amis et parents prirent part.

Le 29 janvier, M. l'abbé R. Bérubé bénissait le mariage de M. Marcel Michaud, fils de M. et Mme O. Michaud, avec Mlle Evelyn Bengert, fille de M. et Mme C. Bengert, de Mankota.

M. Emil Bengert, frère de la mariée, était garçon d'honneur, tandis que la mariée était assistée de Mlle Gertrude Michaud.

Après la cérémonie, le déjeuner fut servi chez M. et Mme O. Michaud.

Le jeudi 7 février, une assemblée libérale fut convoquée à la salle municipale. Le major E. M. Culliton y adressa la parole. Il y eut une nombreuse assistance. Le major et Mme Culliton sont en visite à Gravelbourg pour quelques jours.

M. Gratton, de Scobey, Montana, était de passage à Gravelbourg. Il visita ses deux filles qui sont religieuses au couvent.

Le dimanche 3 février, il y eut une partie de bingo à la salle paroissiale au profit de la paroisse. Plusieurs paroissiens furent les heureux gagnants de beaux prix. A la fin de la soirée un goûter fut servi.

Samedi dernier le 9 février, à la salle paroissiale, 42 dames de la ville et de la campagne répondirent à l'appel de la présidente de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, Mme N.-A. Duprat. Après discussion, ces dames décidèrent de fonder une nouvelle société de femmes canadiennes-françaises dont le but serait de travailler à la conservation de la langue française ainsi que des traditions et des coutumes ancestrales.

Le Comité de direction se compose de Mmes Guy Gravel, Achille Piché, Dumont Lepage, Mlles Pauline Juneau et Marcelle Beauregard.

Les membres fondateurs outre ceux nommés plus haut sont: Mmes N.-A. Duprat, Gagné, H. Lemyre, C. Piché, Lafrance, M. Denis, Victor Larivière, Brazziel, Matte, Longault, Beauregard, Coats, O. L'Heureux, Longpré, Langelier, J.-A. Forcier, Albert Forcier, P. Gauthier, V. Godin, Boisselle, Bouffard, A. Lagacé, E. Lizée, L. Leblanc, Juneau, Mlle L. Juneau, Mmes Aurèle Piché, Bonnel, Northrup, Pouchard, Nap. Gauthier, P. Soucy, Nobert, C. Deaust.

Le R.P. Lanoue, O.P., nous quitte après un séjour d'un an parmi nous. Il laisse d'unanimes regrets.

Le sergent Joseph Schummer et M. Raymond Michaud sont tous deux de retour d'outre-mer après quelques années de service.

Au Collège

Comme beaucoup de billets ne nous sont pas encore revenus, le tirage de la rafle et la séance musicale auront lieu le dimanche 10 mars.

Saint-Louis

Décès

M. Joseph Tournier est décédé à Hoey le vendredi 25 janvier, à l'âge de 71 ans. Originaire de Doubs (France), M. Tournier vint au Canada âgé de 20 ans à peine, et comme presque tous les nouveaux colons qui cherchaient à s'établir au centre de la Saskatchewan, il termina son voyage à Duck Lake. C'est là qu'il épousa Mlle Marie Rousset en 1907. En 1916 il vint s'établir dans la paroisse de St-Louis, où pendant une trentaine d'années, il mena la rude vie de fermier. Très attaché à son patrimoine matériel et spirituel, il éleva ses quatre enfants dans les traditions catholiques et françaises.

Lui survivent son épouse, une fille, Elsie (Mme Pierre Boyer), et trois fils, Georges, Robert, Léon.

Tous les parents et les amis de Hoey, de St-Louis, de Duck Lake, de Domrémy, de Bellevue se pressaient dans l'église de St-Louis pour assister aux funérailles du défunt.

Remerciements

La famille Tournier prie toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de son deuil, de bien vouloir trouver ici l'expression de sa gratitude.

Léoville

A l'assemblée annuelle des commissaires pour l'école Léoville, M. Jos. Charbonneau fut réélu commissaire et secrétaire.

Le même jour l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire avait lieu.

M. Gérard Poulin, réélu directeur, M. Omer Belair élu au comité de crédit, et MM. Edgar Belhumeur et Roméo Laberge, élus au comité de surveillance.

Les chiffres d'affaires se sont élevés à $322,660 pour l'année 1946 avec 306 membres et $64,550 d'actif.

Va-et-vient

Mme Forest et M. Hervé Forest, de Willow-Bunch.

M. Maurice Beaulieu, de Zénon Park.

M. P. Bouchard, de Big River.

Nous apprenons la mort de Mme Aimé Lecorre, ancienne paroissienne décédée à Vancouver, C.B.

Nos malades aux hôpitaux: Mme Jos. Gagné, Louis Brunet, Mme E. Buron.

Saskatoon

Tous les quinze jours, les premiers et troisièmes dimanches de chaque mois, la famille canadienne-française de Saskatoon s'attable dans l'auditorium de l'école St-Paul, pour se disputer les championnats de whist et de bridge, et applaudir le programme artistique qui suit. Entre-temps les conversations joyeuses vont leur train—le tout au plus grand profit d'un esprit paroissial du meilleur aloi.

Particulièrement favorisé cette année par des chanteurs et musiciennes de marque, notre groupe, sans grand tapage d'annonce, attire à ses soirées maints "étrangers" qui deviennent des "clients" réguliers.

Notre "Société des Dames" est en grande préparation de la traditionnelle "Journée de la soupe aux pois" laquelle aura lieu le samedi 16 février, dans l'ancien magasin Caswells, en face de la gare du C.N.R. La population de Saskatoon est maintenant bien habituée à ce régal et en attend le jour avec plaisir. Il constitue un petit événement local.

Notre petite église se remplit chaque dimanche. Chaque mois de nouvelles familles accomplissent le tour de force de se trouver un gîte à Saskatoon.

Sous la présidence de Jacques Belzile nos jeunes du Club Canadien ont eu leur "grosse affaire" de l'année. Flo. Couture, en charge de la partie chorégraphique, a su dénicher un orchestre réputé dont la cadence berçait la centaine de couples qui avaient bravé un froid de plus de trente degrés pour se rendre à notre salle. Remarquables décorations dues au talent d'Eileen Lalonde, Jeanne et Thérèse Brault. Une étudiante des arts domestiques à l'Université, Marie Kernaleguen était en charge du goûter, servi selon toutes les règles de l'art: rutilantes argenteries, choix varié et original de délices gastronomiques dont se serait réjoui le plus critique des gourmets: on en parle encore! Mmes Brault, Legars, Etienne Beke et Longtin étaient les patronnesses. La secrétaire, Paulette Legars, leur présenta un corsage au début de la soirée. Une Thérèse, juchée sur le plateau de l'orchestre, après avoir posé un regard averti sur toute la salle, déclara: "les toilettes sont ravissantes..."

Deux jeunes avantageusement connus, membres depuis longtemps du Club Canadien, Sheridan Porter, président de 1938 à 1941, et Stella Bélisle, unissaient leurs destinées le 6 février dernier. Après quatre ans en service dans Radar aux Indes, Sheridan nous est revenu; sitôt après son voyage de noces il reprendra son entreprise dont la raison commerciale est "Porter & Tegart Electric". Mlle Stella Bélisle a confié la gérance du "Bélisle Beauty Parlor" à Mme F. Neault, autrefois Hermine Masson, de Prud'homme.

Quatre de nos experts de bridge paraissent en première page dans le **Star**, notre quotidien local: Alex. Tétrault, partenaire avec Sheridan Porter et Mme A. Cyr, partenaire avec Henri Marleau. Ce dernier déclara sept piques; en abattant les cartes on constata que les partenaires nord-sud avaient toutes les cartes noires, alors que naturellement les partenaires est-ouest avaient les 26 cartes rouges. Toute la salle accourut à leur table pour voir de leurs yeux ces quatre mains probablement uniques dans l'histoire du bridge.

Willow-Bunch

Baptême

Baptisée le dimanche 10 février, Marie-Annette-Laurence McGillis, fille de Georges McGillis et d'Alphie Lacerte. Marraine, Mme Jules Lacerte.

Accidents

M. Rosario Grégoire s'est fracturé un genou en déchargeant du charbon. Il se rendit à Moose Jaw et est revenu en voie de guérison.

Le jeune Robert Langlois se fit frapper par un cheval. Conduit à Assiniboia, il se remet bien maintenant.

De retour

D'outre-mer: MM. Siméon Boisvert et G. Bullis. M. Boisvert a passé un an en Europe et M. Bullis, trois ans. Ce dernier attend avec impatience le retour d'Angleterre de son épouse et de son fils.

De Washington, D.C.: Mme F.-X. Bellefleur qui a passé quelque temps chez sa fille, Mme Ghillani (Béatrice).

De Montréal: M. Jos. Boisvert, employé de fonderie depuis un an.

Départ

M. et Mme Alphonse Durand sont partis pour Radville, le samedi 9 février. Alphonse s'occupera de menuiserie en collaboration avec son père, M. Napoléon Durand.

Mme A. Hornung se rend à Régina afin d'y rencontrer son mari, soldat.

M. Philippe Gaudry est de retour à Dartmouth, N.E., où il vient d'être stationné.

Mlle Yvette Champigny remplace au grade IV la Rév. Mère Supérieure qui est au repos complet.

Cinéma

"Thunderhead" — I.

Radville

Va-et-vient

Parmi nos militaires revenus chez eux récemment, nous citons: les soldats Jos. Carles et Hubert Verhelst.

Après un séjour de quelques années outre-mer, le sergent Maurice Durand et le caporal Albert Durand sont revenus au Canada. Ils sont de passage chez leurs soeurs, Mmes Louis Martin et Arthur Legault, ces jours-ci.

MM. Léon Carles et Edgar Bouvier sont allés à Winnipeg, cette semaine, pour affaires.

Le soldat Raymond Chabot, de l'armée américaine, est en promenade ici, chez sa soeur, Mme Léon Carles, (fils).

M. et Mme Alphonse Durand et Mme Nap. Durand, de Willow-Bunch, sont aussi en promenade par ici.

Nos malades

A l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, Mmes Alfred Martin, Edouard Dionne et Hector Beaudry.

A l'hôpital Général de Weyburn, Mme J.-L. Tétreault.

A celles-ci nous souhaitons un prompt rétablissement.

Sports

Mlles Marguerite Bourassa, Claudia Delaye, Joan Hurlburt et Dorothy Vennard ont remporté le premier prix de "curling" contre une équipe de Weyburn, la semaine dernière.

Ferland

Malade

Mme Ephrem Bouffard est à l'hôpital de Ponteix depuis quelque temps.

Va et vient

M. et Mme Ulric Monette, de Meyronne, ont passé la semaine dernière chez leur fille, Mme Louis Fournier.

M. Paul Laville (père) autrefois de Meyronne, était en visite chez des amis.

Mlle Pauline Douville, de Ponteix, chez sa soeur, Mme Medelger Chabot.

MM. Charles et Ernest Dion sont allés pour affaires à Régina.

Mlle Berthe Lacasse est allée en visite chez sa soeur et amis à Cadillac.

MM. Noé et Médelger Chabot ainsi que MM. Aristide et Charles Fournier étaient à Régina, ces jours derniers.

M. Gérard Privé, de Ponteix, est en visite chez sa soeur, Mme Raymond Chabot, et amis.

Mlle Armande Laberge, institutrice à Dollard, est partie enseigner de nouveau après six semaines de vacances.

Mlle Pauline Bertrand, de Fir Mountain, est de nouveau parmi nous.

Dumas

M. et Mme Camille Gariépy sont revenus d'une vacance de six semaines à Winnipeg, où ils ont visité de nombreux parents et amis. Ils se sont rendus aussi à St-Jean-Baptiste et furent très heureux de revoir M. le curé Caron, ainsi que des parents et des amis. M. et Mme Gariépy furent les invités de M. et Mme Henry Landry et de M. et Mme Paul Robert, de Morris.

OTTAWA—Le nouveau consul général d'Italie, le comte Fecia Di Cossato, est arrivé à Ottawa. Sa première déclaration a été que les Italiens viennent de retrouver une chose qu'ils avaient perdue il y a plus de 20 ans: la liberté.

En Saskatchewan

Meyronne

Mlle Hélène Salvail est partie au Manitoba où elle a trouvé un emploi.

Mlle Flore Marion est retournée chez elle à Radville après avoir passé quelque temps chez des parents et amis.

M. Louis Fortier, qui vient d'être licencié de l'armée canadienne, est venu visiter à Meyronne chez sa grand'mère et son oncle, M. Jos. Girardin. Il passa aussi quelques jours avec son cousin, M. Raymond Girardin.

Mlle Edna Thuot est partie à Winnipeg la semaine dernière, pour affaires.

M. Jos. Girardin, Mlle Jeanne Fortier et Raymond Girardin se sont rendus à Montmartre le 4 février afin d'assister au mariage de leur neveu et cousin, M. Gérard Girardin.

Mme Albert Marcotte est allée à Régina la semaine dernière ainsi que son bébé, qui y subira une autre opération.

M. Paul Douville est revenu parmi nous après avoir été employé depuis plusieurs années à North Battleford.

M. Gérard Brisebois nous a quittés le 2 février pour aller continuer ses études à l'Université de Saskatoon.

M. et Mme Jos. Bouvier sont partis passer quelques semaines au Manitoba où ils visiteront leurs nombreux parents et amis.

M. Ernest Millaire s'est rendu à Moose Jaw, pour affaires, dernièrement.

M. Léo Brière est revenu chez lui après avoir passé trois mois au nord de l'Alberta où il avait trouvé de l'emploi.

Mlle Anna Marion est employée chez M. Paul Ste-Marie, depuis quelques semaines.

M. Paul Laville, anciennement de Meyronne, était en visite chez sa fille, Mère St-Paul. Il nous quitta pour se rendre à Frys chez M. et Mme Lucien George (née Cécile Laville).

Mlle Hélène Fournier est à l'hôpital de Ponteix, sous traitements.

Baptême

Marie-Cécile-Hélène, née le 11 janvier, enfant de Paul Ste-Marie et de Francis Schwab. Baptisée le 28 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Roch Ste-Marie (Marianne Goulet), représentés par M. et Mme Hervé Smith.

Lisieux

Il y a quelques semaines, nous avions notre journée de l'A.C.F.C. et la distribution des prix de français pour l'année scolaire 1944-45.

Georges Faucher, de l'école de Joeville, Lisieux, a été le lauréat de la province de la Saskatchewan, au VIIIème grade et il détient le trophée Louis Lemay jusqu'au 1er juillet 1946.

Au Xème grade, Thérèse Isabelle a eu le prix provincial de grammaire.

Au IXème grade, Cécile Grégoire a eu le prix provincial de littérature.

Au VIème grade, Gracia Sabourin a eu le deuxième prix provincial, et au IVème grade, Irène Sabourin le quatrième prix provincial.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler nos gloires du passé:

Lauréats

1941: Georges Faucher, grade IV.

1942: Cécile Grégoire, grade VI; Nicole Préfontaine, grade IV.

1943: Thérèse Isabelle, grade VIII; David Létourneau, grade IV.

1944: Cécile Grégoire, grade VIII; Nicole Préfontaine, grade VI; Gracia Sabourin, grade IV.

1945: Georges Faucher, grade VIII.

Premiers prix provinciaux

1942: Nicole Préfontaine, grade IV: dictée; Cécile Grégoire, grade VI: dictée; Edmée Lamontagne, grade VII: grammaire.

1943: Thérèse Isabelle, grade VIII: dictée.

1944: Nicole Préfontaine, grade VI: composition.

1945: Thérèse Isabelle, grade X: grammaire; Cécile Grégoire, grade IX: littérature.

La moyenne des élèves de Lisieux qui ont pris part aux examens de français durant les cinq dernières années est de 26 seulement.

Nous n'en avons pas plus. Le dernier recensement de la paroisse ne donne que 34 familles de langue française. Il y a moins de choix sur un petit nombre; et parmi si peu nous avons plusieurs gloires.

Les religieuses Jésus-Marie enseignent à notre école du village depuis septembre 1939.

Félicitations à nos élèves et à leurs institutrices, sans oublier les institutrices de l'école de Joeville, dans la paroisse de Lisieux.

Mme Emilien Préfontaine est à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina où elle doit subir une opération.

La famille Jean Deshayes est partie en automobile, vers la mi-janvier, pour un voyage dans la province de Québec. Nous avons appris que le voyage s'est fait sans difficulté.

M. et Mme Gustave Tessier sont revenus de Willow-Bunch où ils ont passé le mois de janvier chez leur gendre, M. Eugène Fontaine.

Mlle Yvonne Brûlon a passé les Fêtes à Fife Lake, chez ses parents.

M. Henri Brisebois vient d'apprendre, par télégramme, la mort de son frère, Hormisdas, constable à sa retraite, à Montréal. Nos sympathies.

Mlle Marguerite Gaucher, de Coderre, vient de prendre charge comme institutrice de l'école de Joeville. Nous lui souhaitons de nouveaux lauréats pour cette année encore.

Plusieurs de nos soldats sont revenus de l'armée. A l'occasion de leur retour, des soirées ont été données, toutes les semaines depuis Noël, dans la salle des Chevaliers de Colomb. C'est une agréable manière, de part et d'autre, de leur souhaiter la bienvenue. Et l'assistance s'est maintenue nombreuse en dépit du froid et des tempêtes, ce qui prouve que quand il y a attrait, on trouve le moyen de se rendre, beau temps, mauvais temps.

Cantal

Décès

Nous apprenions le 19 janvier dernier la triste nouvelle que M. Louis Gauthier mourait à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg. Ce dernier naquit à St-Janvier de Weedon, comté de Wolfe, P.Q., en 1859. Après avoir demeuré au Montana, Etats-Unis, il vint s'établir à Gravelbourg, Sask., étant un des pionniers de cet endroit. Il y résida plusieurs années avec sa famille. Par la suite, il revint à Cantal, Sask., où il demeura jusqu'en 1942.

M. Gauthier était le père de 11 enfants: un fils, Henry, qui demeure au Montana, deux filles en Californie, E.-U., deux à Vancouver, Mmes Philippe Germain et Gagné, deux à Gravelbourg, Mmes Lambert et Lizée, Mme Louis Germain, de Cantal, Sask., Mme Joseph Menard, de St-Georges, Man., Mme Lizée, de Fontainebleau, P.Q. En outre, un frère, M. Ferdinand Gauthier, de Gravelbourg, Sask., et une soeur, Mme Joseph Prince, de Québec. Son frère aîné, Edmond, le précéda dans la tombe trois ans auparavant.

M. Joseph Donais, hôtelier, fut atteint d'une grave maladie dimanche dernier, le 3 février. M. le curé fut appelé en toute hâte à son chevet ainsi que le médecin. Cependant son état semble s'améliorer sensiblement.

Mme M. Mathis est assez sérieusement malade depuis plusieurs mois. Nous souhaitons son rétablissement prochain.

M. Eugène Lemieux, marchand, est revenu d'un voyage d'affaires à Winnipeg, Man.

Festival sportif du Collège

Le samedi 23 février 1946
à 7 h. 30 du soir

A l'Olympic de Winnipeg

RUES CHURCH ET CHARLES
(Près de St. John's College)

Dédié aux parents des élèves et aux amis du Collège.
Sous la présidence du R. P. L. Mailhot, S.J., recteur du Collège, et de M. l'abbé E. Lavoie, curé de la Cathédrale.

PRIX D'ENTREE: Adultes, $0.35 — Etudiants, $0.10

- 1 prix de présence pour Dames
- 1 prix de présence pour Hommes
- 1 prix de présence pour Etudiants

(Inscrire son nom au verso du billet d'entrée)

BILLETS EN VENTE AU COLLEGE

PROGRAMME

1. O Canada.
2. HOCKEY—Atomes du Collège vs Petits du Juniorat. (2 périodes de 15 min.)
3. HOCKEY—Collège vs Ecole Provencher. (2 périodes de 15 min.)
4. Course de vitesse.
5. Course à relais.
6. HOCKEY—Collège vs Ecole Provencher. (1 période de 20 min.)
7. Patinage de fantaisie.
8. HOCKEY—Anciens du Collège vs Chevaliers de Colomb. (2 périodes de 15 min.)
9. Course de vitesse pour le championnat senior.
10. HOCKEY—Anciens du Collège vs Chevaliers de Colomb. (1 période de 20 min.)
11. La chanson du Collège.

ATOMES		PETITS DU JUNIORAT
Préfontaine Jacques	buts	Chartier
Préfontaine, Jules	défense	
Delaquis	défense	Dorge
Guénette	défense	Lemoine
Houde	défense	
Marius	centre	Breton
Joyal	aile	Bergeron
Duha	aile	Aubry
Préfontaine, P.	aile	
Pelletier	centre	Bernardin
Gagné	aile	
Vincent	centre	
Dumontier	aile	Brunette
Lavery	aile	Veldkamp

Les Atomes ont déjà plusieurs victoires à leur crédit. Pour leur âge et leur grandeur, ils exécutent des prouesses et possèdent un jeu d'ensemble très intéressant. Vous aimerez les voir jouer.

Sous l'habile direction du R. P. L. Aubin, le club des Petits du Juniorat est un adversaire redouté des Atomes.

La rondelle sera mise au jeu par les RR. PP. René-M. Jacob, S.J., et Louis Aubin, O.M.I.

ANCIENS DU COLLEGE		CHEVALIERS DE COLOMB
Poitras, E.	buts	Boissonneault
LaRivière	défense	Langevin, H.
Gaudette	défense	Desjardins
Deniset, J.-M.	défense	Leclerc
Deniset, L.	avant	Genest, G.
Gallant	avant	Genest, E.
Lévêque	avant	Vermette
Pelletier	avant	Hébert
Poitras, G.	avant	Deleeuw
Guilbault	avant	Asselin
Dufault	avant	Ledoux
	avant	Senez
	avant	Bohémier
	avant	Langevin, A.

Constituant une équipe pour la première année, les Anciens manifestent un bel esprit sportif sur la glace. Au début du mois, ils ont joué deux joutes fort contestées à Crookston et à Thief River Falls devant une foule considérable qui a manifesté le désir de les revoir.

Les Chevaliers de Colomb se lancent dans les sports. Leurs encouragements s'étaient jusqu'ici limités à de généreux subsides; ils y vont maintenant de leur propre personne. Bon succès aux Frères Chevaliers.

M. l'abbé E. Lavoie, curé de la Cathédrale, et M. A.-H. Côté, Grand Chevalier du Conseil Provencher, mettront la rondelle au jeu.

Collège vs Ecole Provencher

Une joute entre le Collège et l'Ecole Provencher est toujours intéressante et serrée. Les étudiants de Provencher font partie de la ligue "Suburban" où ils figurent avantageusement. Les collégiens eux n'ont pas encore connu la défaite cette année. Leur jeu s'améliore constamment. En dépit de la récente perte de Roland Bélanger et de Louis Bourbonnais, ils demeurent difficiles à vaincre.

Mettront la rondelle au jeu, le R. P. Louis Mailhot, S.J., recteur du Collège, et le R. F. Wilfrid Moran, S.M., principal de l'Ecole Provencher.

Patinage de Fantaisie

1. Un trio: Mlles E. Guilbault, M. Benoit, V. Benoit.
2. Un duo: Mlles M. Benoit et V. Benoit.
3. Un solo: Mlle E. Guilbault.

L'Académie St-Joseph sera représentée au festival par ses trois meilleures patineuses. Elles sont connues à Winnipeg où elles participent au grand festival annuel. Les spectateurs apprécieront ce numéro spécial.

DIVERS

Comité d'organisation: Bernard Bélanger, Albert Tessier, Jean Lagassé, Jean Comeau, Walter Szumski.

Arbitres: Désiré Bélanger, André Côté.

Chronométreur: Robert Turenne.

Au micro: Télesphore Robert.

Service de restaurant.

Sainte-Agathe

Baptême

Le dimanche 27 janvier, le R.P. A. Lemoine, O.M.I., administrait le sacrement de baptême à Joseph-Lux-Adrien, né le 19 janvier, fils de Léopold Lemoine et de Léonie Dorge. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Lemoine, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Roland Rochon.

Décès

Le lundi matin 21 janvier, nous apprenions avec regret la mort de M. René Wery, paroissien de Ste-Agathe. Il était âgé de 37 ans et 9 mois.

D'origine française, la famille Wery vint s'établir à Ste-Agathe en 1915.

Suivant les conseils et l'expérience de son père, René devint en peu de temps un habile forgeron. Doué d'une force physique remarquable et d'une habileté naturelle pour son métier, il sut rendre de grands services à ses compatriotes.

Depuis quelques années, il avait quitté la forge et travaillait dans le Département d'Express du C.N.R.

C'est le 20 janvier au cours d'un voyage quotidien entre Gypsumville et Winnipeg que la mort est venue le surprendre. Il fut victime d'une attaque cardiaque.

M. René Wery laisse dans le deuil son épouse (Marie-Louise Hébert), sept enfants, sa mère, un frère et plusieurs autres parents de la famille.

Funérailles

Le mercerdi 23 janvier, M. l'abbé C. Paillé, curé, chanta le service funèbre dans l'église de Ste-Agathe.

De nombreux amis se joignirent à la famille pour rendre les derniers devoirs au cher défunt.

Le cortège était conduit par M. Joseph Ayotte, son beau-frère. Deux de ses enfants portaient des fleurs.

Les porteurs étaient des neveux et des cousins du défunt. Six de ses compagnons de travail agissaient comme porteurs honoraires.

Remerciements

Les familles Wery et Hébert remercient très sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par dons de messes, bouquets spirituels, fleurs, visites, aide et assistance aux funérailles.

OTTAWA—Le gouvernement canadien recevra $2,000,000 comme ristourne pour le travail que les prisonniers allemands ont accompli.

Oeuvre de secours à la France

Nous venons cette semaine remercier tout particulièrement le groupe de dames de St-Norbert qui par l'initiative de Mme E. Houde, nous a remis déjà depuis le commencement de l'année 1946, plusieurs volumineux colis: vêtements d'enfants qu'elles ont confectionnés avec du neuf, jolis tricots d'enfants et pullovers pour hommes. Ces dames travaillent dans le silence, sans arrêt; il n'y a jamais de chômage de ce côté! Chaque semaine il nous arrive un nouveau paquet! Nos sincères félicitations, notre profonde gratitude surtout, au nom des petits enfants de France qui auront le bonheur de porter ces vêtements tout neufs et si bien faits. Nos livres nous disent aussi ce que ces bonnes dames ignorent peut-être! Le groupe de St-Norbert à lui seul a tricoté pour l'Oeuvre de Secours à la France, dans le courant de l'année 1945 seulement, 205 paires de chaussettes et 100 pullovers pour hommes ou garçons, sans compter quelques articles pour enfants et bébés. Que de points, que de mailles! Encore une fois merci au nom de la France souffrante.

Nous avons terminé l'emballage de six grosses caisses de vêtements, tricots et couvertures la semaine dernière, et nous attendons du Comité des Relations Canada-France l'avis de les expédier au port d'embarquement pour la France. Les comités de Lorette, St-Brieux, Meadow Lake, Vonda, St-Norbert, St-Adolphe, Duck Lake, Notre-Dame de Lourdes et St-Claude y sont avantageusement représentés par leurs derniers envois. Ces six caisses représentent une valeur approximative de $787.

La collecte de vêtements faite par les dames du Comité Central de St-Boniface pour la France se termine aujourd'hui. Cependant, s'il y a encore quelques colis qui n'auraient pu être portés aux locaux indiqués, veuillez en avertir au plus tôt Mme Pauline Boutal (téléphone 201 326), ou Mme Théobald Hébert, (téléphone 201 058), qui se chargeront de les faire remettre au dépôt du Comité Central des dames de la paroisse. Ces colis pourront ainsi faire partie de la même expédition.

Un sincère merci à Mlle Cécile Legault, de l'école Théobald, Somerset, Man., ainsi qu'à ses petits élèves qui nous envoient la somme de $3.50 pour les enfants de France. Nous espérons que ce bel exemple sera suivi par d'autres. Ces dons contribueront à l'achat de vêtements neufs pour les petits Français.

Mme Antoine GRIVEAU,
secrétaire de l'Oeuvre de Secours à la France,
212, rue Horace, Norwood, Man.

Les églises des nouveaux cardinaux

CITE VATICANE—On annonce ici que l'église américaine de Sainte-Suzanne sera attribuée, comme titre presbytéral, au cardinal E. Mooney, archevêque de Détroit.

L'archevêque de Chicago, le cardinal Samuel A. Stritch, se verra attribuer le titre presbytéral de Sainte-Agnès-hors-les-murs.

On sait déjà que le Saint-Père a décidé d'assigner son ancien titre presbytéral, les Saints Jean et Paul, au nouveau cardinal de New-York, Mgr Spellman. On n'a pas encore révélé quelle sera l'église cardinalice de Mgr Glennon, archevêque de St-Louis.

L'archevêque de Rio de Janeiro, Mgr Jaime de Barros Camara, qui recevra l'église de Saint-Alexis, sera le troisième titulaire brésilien de ce titre presbytéral.

Remaniement ministériel à Ottawa

OTTAWA — Un changement ministériel semble imminent à Ottawa.

Il laisse entendre que le premier ministre King abandonnera prochainement le portefeuille des Affaires extérieures qui serait confié à l'hon. Louis Saint-Laurent, ministre de la Justice.

L'hon. Brooke Claxton, ministre de la Santé, remplacerait M. Saint-Laurent à la Justice et serait lui-même remplacé par l'hon. Dr James J. McCann, ministre du Revenu National.

Anniversaire de naissance du roi d'Egypte

LE CAIRE—Plus de 1,000,000 d'Egyptiens ont célébré le 26e anniversaire de naissance du roi Farouk, dans des cérémonies marquées par des manifestations antibritanniques de la part des étudiants d'universités.

Cruautés enfantines

Il se passe souvent de véritables tragédies dans le monde des petits, tragédies provenant d'incidents dont nous avons une tendance à minimiser la portée. Pourtant, au regard de ces jeunes âmes, il n'y a rien de ce qui les concerne qui ne soit d'une suprême importance, et certains événements ont parfois chez eux une répercussion qui peut modifier toute leur existence.

Parmi ces petits drames, les moindres ne sont pas ceux provenant de remarques blessantes lancées par des compagnes ou compagnons trop malicieux. Les enfants sont inconsciemment cruels; également clairvoyants, ils ont tôt fait de découvrir le point sensible de leurs victimes, de souligner leurs défauts, leurs imperfections physiques ou morales, leurs travers ou manies. A la moindre petite dispute qui survient entre eux, hop! les épithètes malveillantes surgissent de tous côtés, viennent assaillir et accabler le destinataire. Les petites filles, surtout, sont habiles dans ces manoeuvres.

Il faudrait, je pense, que les parents et les éducateurs arrivent à prévenir ces manifestations en soumettant souvent aux jeunes des exemples, des cas bien concrets de ces petites méchancetés, et en soulignant la portée qu'elles peuvent avoir.

Quelle petite fille ne s'est pas vue, certain jour, désignée du doigt en entendant cette remarque: "Elle porte la robe qui était devenue trop petite pour moi et que ma mère lui a donnée."—"Elle fait sa fière avec le chapeau de sa grande soeur"—ou bien, au lendemain d'une vente d'étoffes: "Ma mère a acheté du matériel pareil à ta robe, mais pour me faire des jupons" . . . Petites tracasseries mesquines, soit, mais qui deviendront une habitude de dénigrer les autres, plus tard. On en voit si souvent dans les bureaux, de ces "chatteries" entre employées!

Tant qu'on en reste là, il n'y a pas grand dommage, sans doute. Il faut habituer les jeunes trop sensibles à s'élever au-dessus de ce terre à terre. Mais, le plus souvent on vise à blesser au plus intime. Ainsi, ces jours-ci, j'ai vu une petite fille de sept ans arriver tout en larmes parce que ses compagnes l'avaient méchamment traitée de "coque-l'oeil." C'est vrai, hélas, que l'enfant souffre d'une déviation du nerf optique, déviation bien visible malgré les verres correcteurs; aussi la blessure d'amour-propre était-elle bien vive, bien profonde. Pourquoi, se demande-t-elle, est-elle ainsi, si différente des autres? Pourquoi une infirmité est-elle ridicule? Oh ces pourquois!

On se demandera ensuite pourquoi telle ou telle personne semble si aigrie, si renfermée en elle-même . . . Etre pendant plusieurs années la cible de toutes les moqueries et les malices des autres, n'y a-t-il pas là de quoi comprimer une âme, défigurer ces petites personnalités à peine ébauchées?

Inculquons donc beaucoup de bonté, de charité chez nos jeunes enfants; ils n'en seront que plus heureux eux-mêmes.

Alyne AUCLAIR.



Q.—Il y a quelques mois j'ai rencontré un jeune homme avec qui je suis sortie plusieurs fois. J'ai dû m'absenter pendant un certain temps, et voilà qu'à mon retour j'apprends qu'il est sorti quelques fois avec une autre jeune fille. Cela m'a d'autant plus surprise qu'il m'a souvent laissé entendre que j'étais sa seule amie et qu'il tenait à moi. Je ne sais plus que penser. Il me plaisait beaucoup et je le croyais sincère. S'il revient, devrais-je exiger une explication? **"Une qui ne sait que penser".**

R—A votre place, je serais assez indépendante pour ne pas exiger, comme vous dites, d'explication. Si vous étiez fiancée, ce serait une autre affaire; mais une fréquentation de quelques mois seulement ne vous autorise pas à contrôler tous les faits et gestes de ce jeune homme. Il vous plaisait, dites-vous; si c'était réciproque, il reviendra sans doute. Attendez patiemment, mais ne vous privez pas de sortir pour cela, acceptez les invitations qui vous viendront des autres jeunes gens, tout comme il a fait lui-même. Je vous le répète: tant qu'on n'est pas fiancé, on garde sa liberté et son indépendance, et le fait que ce jeune homme a sorti avec d'autres ne veut pas dire qu'il ne vous reviendra pas.

•

Q.—Quelle est la pierre de naissance, et sa signification, d'une personne née durant le mois de mai? durant le mois de janvier? **Un qui veut savoir.**

R.—L'émeraude est la pierre du mois de mai, et signifie protection; pour le mois de janvier, c'est le grenat, qui signifie constance.

•

Q—Je suis amoureuse d'un jeune homme qui est à peu près de mon âge. Il ignore mes sentiments et je sais qu'il n'a pas d'amie. Quand je le rencontre, il est très gentil avec moi, mais pas plus qu'avec les autres personnes. Dois-je espérer qu'un jour il se tournera vers moi? **Une qui aime pour la première fois.**

R.—Je ne suis malheureusement ni devin, ni prophète; par conséquent il m'est impossible de vous dire ce que vous réserve l'avenir. Je vous souhaite que tout aille selon vos désirs. Un conseil: gardez-vous bien de laisser paraître vos sentiments, les jeunes hommes en général n'aiment pas qu'on se jette à leur tête.

•

Q.—Pourriez-vous me donner la signification et la traduction française des noms Doreen et Maureen? **Une désireuse de savoir .**

R.—**Je le regrette,** mais j'ignore la signification de ces noms, et je ne crois pas qu'ils se traduisent. Doreen est peut-être un dérivatif de Dora ou Doris, noms qui signifient "don de Dieu."

•

Q.—Je dois me marier l'été prochain et comme je ne suis jamais restée à la maison, j'ignore beaucoup de choses. Je souhaiterais surtout apprendre l'art culinaire. Croyez-vous qu'on accepterait de me donner des cours pendant deux ou trois mois, et où pourrais-je m'adresser? **Heureuse.**

R.—**Il y a une Ecole Ménagère** à St-Boniface, vous pourriez écrire pour avoir des renseignements. Voici l'adresse: Rév. Sr Supérieure, Ecole Ménagère Notre-Dame, 210, rue Masson.

•

Q.—Quel jour tombait le 20 juin 1927 et le 21 juillet de la même année? **Heureuse.**

R.—Le 20 juin tombait un lundi et le 21 juillet un jeudi.

•

Q.—Pourriez-vous me donner une liste de beaux noms pour une fille? **Françoise**

R. — En voici quelques-uns: Claire, Cécile, Agnès, Hélène, France, Lise, Danielle, Michèle, Suzanne, Jocelyne, Claudette, Marie, Arlette, Monique, Denise, etc.

•

Q—Que serait l'équivalent en argent canadien de 150 francs? **S. S.**

R.—Environ un dollar cinquante sous, le franc valant actuellement à peu près un sou.

•

R. A: Un jeune garçon en peine: Puisque vous ne serez probablement pas en mesure de vous marier d'ici plusieurs années encore, pourquoi ne pas laisser les choses au point où elles sont? Continuez à aller voir cette jeune fille de temps à autre, mais n'exigez pas de promesses, et laissez-la libre de sortir avec d'autres. A dix-huit ans vous êtes encore trop jeune pour engager tout votre avenir. De plus, il y a des contradictions dans votre lettre: vous dites que c'est une bonne jeune fille, et plus loin qu'elle a commencé à aller aux salles de danse avec de mauvaises amies . . . à fumer, etc. Le plus sage est donc d'attendre.

LOUISE.

DUBLIN — L'ancien ministre allemand en Eire, le Dr Eduard Hempel, est devenu pâtissier, à l'âge de 58 ans. Lors de la reddition de l'Allemagne, l'an passé, l'ancien officier de cavalerie avait dit au premier ministre de Valera que sa mission était finie.

Pour Vous, Mesdames

C'est une pitié!

Quoi? de voir comment se tiennent les gens pendant qu'on chante "O Canada"!

Oh! sûrement, je ne parle pas de toi . . . Que non! Je sais que, toi, tu te redresses fièrement et te tiens avec respect. Mais non, je voulais désigner la dame, celle tout à côté, tu vois? Celle qui ne peut retenir sa langue les trois minutes que dure l'hymne national. Et puis, tu te rappelles, l'autre aussi, occupée, à cet instant précis, (et tellement pressée . . .) à solider son chapeau branlant sur sa tête et à mettre ses gants avec une minutie admirable.

Et puis, quant aux messieurs. . . . mais ferons-nous leur procès? Il pourrait nous en cuire, ils ont la force de leur côté. Mais tant pis! Le minimum qu'on peut exiger d'eux, c'est qu'ils se découvrent la tête, dussent-ils exhiber une coupe "Zoot" ou un crâne poli (plus qu'eux mêmes parfois . . . !) Mais le sujet est vraiment trop épineux.

C'est tout de même une grande pitié!

MISERERE

Indices du caractère par la couleur des yeux

Les yeux noirs marquent souvent de la timidité; ceux qui sont grands, de la volonté mais toujours de l'inconstance et un esprit médiocre.

Les yeux bruns: esprit vif, intelligence.

Couleur claire, bien fendus: douceur et irréflexion.

Les yeux noirs et brillants annoncent une imagination vive, un esprit actif.

Les yeux gris, ternes, fauves: égoïsme, froideur, obstination, entêtement.

Les yeux bleus: bonté, âme tendre, caractère confiant.

Ceux qui regardent bien droit: loyauté, franchise.

Petits et perçants: dissimulation et faiblesse.

Petits et tout ronds: finesse, esprit vide; de même de ceux qui se meuvent avec rapidité.

Les beaux yeux sont ceux qui racontent tous nos sentiments sans aucun détour. Il y en a qui sont doux, tendres et bons, qui s'animent et lancent des éclairs, dans les moments d'indignation ou dans l'admiration. Ils ne savent rien cacher. On peut avoir confiance en celui qui possède ces yeux-là.

Conseils ménagers

Mettez un peu de moutarde ou de bicarbonate de soude dans l'eau dont vous vous servez pour laver un plat qui a contenu du poisson. Vous ferez ainsi disparaitre tout relent de poisson.

• • •

Si vous vous servez d'une poudre pour nettoyer vos ustensiles, chaudrons, poêles, etc., employez un linge simplement humide. Autrement, l'effet de la poudre est diminué et c'est un gaspillage.

• • •

Si les restes de laine sont trop courts pour être retricotés, on les coupera en longueur d'un pouce environ, on les mettra à l'intérieur de petits carrés en cotonnade qui, réunis ensemble, feront un bon couvre-pieds chaud.

La Mode Pratique



NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées et mentionner celle désirée.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus ________ sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No. ________

Grandeur ________

NOM ________

ADRESSE ________

Simplicité

Se peut-il, cher azur que percent tant de branches,
Que mes jours d'autrefois, je les croyais remplis?
J'ai vêtu ce matin une âme toute blanche,
Une robe d'enfant, sans taches et sans plis,

Et je sais maintenant que je comprends le monde.
Visage de douceur, azur penché sur moi,
Tu m'apprends aujourd'hui la science profonde,
Celle que j'ai traquée à travers tant d'émois.

Est-il rien de plus doux qu'un rêve qu'on habite
Un jour entier, près des sapins, sous le ciel bleu?
On oublie un moment la ville qui s'agite,
On n'a jamais été plus proche du bon Dieu . . .

Est-il d'autre bonheur qu'avoir sa conscience
En paix avec les fleurs qui nous donnent le miel?
Qu'être parmi ces fleurs dont toute la science
Est de savoir fleurir et parfumer le ciel?

Robert CHOQUETTE

ROGNEUSE D'AILES

Qui n'a pas croisé, tout au long de sa vie, de ces êtres opprimés par eux-mêmes et dont on dit: "Ils souffrent d'un complexe d'infériorité." Et cela résume la situation. "Ils souffrent . . . " et c'est vrai! Ils trainent sans cesse avec eux, véritable obsession, cette pensée de leur supposée infériorité.

On s'imagine être sans beauté, pire même! une laideur à cacher au grand jour. Ou bien, on croit avoir moins d'esprit que tous les autres . . . , enfin, que sais-je? Les motifs les plus variés causent ce complexe qui paralyse une vie prometteuse, en brise l'élan et la condamne à végéter, coincée entre ses grands désirs et cette affreuse timidité . . . quelle rogneuse d'ailes!

Le faux . . . et le vrai

Mais pourquoi, pourquoi, grands dieux! toujours douter de soi? Apparemment, l'humilité (en excès, avouez-le!) est à la base de ces complexes. On se croit trop petit . . . Mais allez-y voir . . . En fouillant un peu, en analysant soigneusement, on trouve de l'orgueil. Mais oui, croyez-le ou non, de l'orgueil déguisé en humilité. De peur d'être déprécié par les jugements d'autrui, on diminue sa propre valeur. La tactique est bonne, quoique souvent inconsciente. Voilà la vérité—voilà l'erreur.

"L'humilité est la **raisonnable** appréciation de sa valeur, de sa faiblesse, de sa faillibilité." La **raisonnable** appréciation. Donc rien qui ne tienne de l'impression, du sentiment ou de l'imagination, rien d'au-dessus ou d'au-dessous du vrai, mais tout selon la raison.

Avec de la simplicité, on arrive à l'aisance et on se débarrasse facilement, à coups de volonté, de cette mauvaise gêne. Il faut nous dire également que nous avons chacune une supériorité qui nous est particulière et que les autres, mais oui, dans un certain domaine, nous sont inférieurs. Et le charme ne tient pas au galbe parfait d'une figure ou aux fines saillies d'un esprit. La véritable supériorité réside dans la **bonté.** Ce mot est la synthèse des relations humaines, de la sociabilité. Et c'est là le parfum exquis des âmes grandes et hautes qui dominent sans écraser. "Marcher avec confiance rend la marche ferme et droite".

Alors, envoyons d'l'avant! quand on veut . . .

Claire DUTRISAC.
—(Le Front Ouvrier)

LES "SONGSMITHS"



Les deux dames que l'on voit à gauche et à droite sont deux soeurs—Myrtle et Jeanne Campbell. Celle du centre est Frances Cramer. Elles font partie des "Songsmiths" du "Canadian Cavalcade" que l'on entend chaque lundi soir sur le réseau Trans Canada de la CBC.

Le rire dans la peinture

L'art, qui est par excellence l'expression directe des sentiments humains, nous a offert souvent le spectacle du rire. Il demeure dans la peinture à travers les musées du monde entier. Le plus grand artiste qui prit comme sujet fréquent cette extériorisation du contentement, fut Franz Hals, né à Malines en 1580, mort à Haarlem en 1666. Il a étudié le rire dans toutes ses expressions. Il est le peintre du rire. Presque toutes ses oeuvres offrent des visages épanouis. Il s'est représenté en compagnie de sa femme; tous deux ont des figures gracieuses (musée d'Amsterdam). Ses toiles, où se retrouvent sans cesse des scènes joyeuses, sont célèbres. Les peintres flamands et hollandais ont d'ailleurs souvent traité des sujets de bonne humeur, de fêtes; nos musées et ceux de l'étranger contiennent des kermesses réputées.

N'oublions pas la fameuse "Joconde," de Léonard de Vinci, dont le sourire charma l'univers. Rendons hommage au talent qui est parvenu à fixer et à éterniser l'expression la plus fugitive du visage. Rembrandt, cet artiste du drame et de la grandeur, se représenta, comme Hals, aux côtés de sa femme, mais un verre en main, un large rire relevant sa moustache de truand.

Plusieurs grands personnages de l'histoire doivent au rire une part de leur séduction et de leurs succès. L'adorable rire de la Pompadour, le tonifiant éclat de rire de Danton, celui de Mirabeau, restent dans la mémoire des historiens qui ont découvert, en feuilletant les chroniques du temps, tous ces détails, qui ont aidé les réussites et les gloires. La "Symphonie inachevée" de Schubert est due au rire d'une jeune spectatrice qui interrompit avec insolence l'inspiration du musicien. La légende nous rapporte, d'ailleurs, que là où la symphonie mourut, un grand amour vint à naître et nos oreilles se délectent toujours de l'immortelle "Symphonie inachevée" . . . sur l'exquise sonorité d'un rire de jeune fille.

Nous connaissons maintenant le sourire des vedettes de l'écran qui n'est pas un des moindres moyens dont elles se servent pour maintenir l'emprise qu'elles exercent sur les salles obscures.

Les enveloppes en cellophane

Combien de ménagères s'imaginent qu'il vaut mieux laisser aux abat-jour l'enveloppe en cellophane qui les protège contre la poussière. Eh bien! c'est là une grande erreur. C'est tout l'opposé qu'il faut faire, car à la longue, le cellophane retrécit, se fendille ici et là, et permet à la poussière de s'introduire, de barioler les jolis tissus ou les beaux parchemins. Ce nuage de cellophane est même dommageable à la vue et si vous ne craignez pas pour vos abat-jour, ayez au moins pitié de vos yeux. Donc! que ce soit une chose réglée à jamais! Au panier toujours, l'enveloppe de cellophane. Naturellement, les abat-jour se saliront, aussi faut-il les épousseter souvent et laver quand ils en ont besoin, les abat-jour cousus. Ce n'est pas la mer à boire! Simplement les plonger de haut en bas dans une riche mousse de savon doux et frotter légèrement les bords toujours un peu plus sales que le reste. Rincez deux ou trois fois à l'eau claire; asséchez bien vite, près d'un éventail électrique, si possible.

RECETTES



Soupe aux tomates et au lait

1 boite de tomates, 1-2 tasse de beurre, 5 biscuits au soda, 1 pinte de lait.

Faites bouillir les tomates avec le beurre en ajoutant un peu d'eau, lorsque la soupe bout, mettez le lait et en dernier lieu les biscuits râpés bien fin. Un peu de soda à pâte enlèvera l'acidité des tomates.

Pommes cuites au gruau d'avoine

6 pommes de grosseur moyenne
1/3 tasse de gruau d'avoine
1/4 tasse de sucre brun
1/2 tasse d'eau

Essuyer les pommes, enlever le coeur Déposer dans un plat et remplir le centre avec des restes de gruau d'avoine et un peu de sucre brun. Déposer le reste du sucre sur le dessus des pommes et verser l'eau autour. Cuire à four modéré 350 degrés F, jusqu'à ce que les pommes soient tendres. Servir froid ou chaud avec une sauce à la vanille ou une sauce au lait.

Sauce à la vanille

1 tasse 1/2 de lait
3 c. à table de sucre
2 c. à table de fécule de maïs
1/2 c. à thé de vanille

Délayer les ingrédients secs avec un peu de lait. Faire chauffer le reste du lait, mélanger et cuire en sauce. Ajouter la vanille et servir chaud ou froid avec pommes au gruau d'avoine ou avec un pudding.

Muffins au son

3/4 tasse de farine ordinaire tamisée, 1/4 tasse de fécule de maïs, 1/2 c. à thé de sel, 2 1/2 c. à thé de poudre à pâte, 1 tasse de son, 1 oeuf battu, 1/2 tasse de sirop de blé-d'Inde, 1/2 tasse de lait, 2 c. à table de gras fondu. Tamiser la farine, mesurer. Tamiser ensemble la fécule de maïs, le sel et la poudre à pâte. Ajouter le son. Battre l'oeuf léger, y brasser le sirop de maïs, le lait et le gras fondu. Verser les ingrédients liquides d'un seul coup sur les ingrédients secs, brasser juste suffisamment pour mouiller. Remplir des moules à muffins aux 2/3 pleins et cuire à four chaud (400° F.) 25 minutes. Donne 16 à 17 muffins 2" de diamètre) ou 12 muffins (3" de diamètre). Variations, (1) Muffins de son aux fruits: Ajouter 1/2 à 3/4 de tasse de raisins hachés ou de pruneaux hachés à la recette. (2) Muffins de son au lait sur: Remplacer le lait doux de la recette par une quantité égale de lait sur, et remplacer les 2 1/2 c. à thé de poudre à pâte par 1 c. à thé de poudre à pâte et 1/2 c. à thé de soda à pâte.

Propos d'éducation

L'enfant et l'argent

Il arrive que des adultes ignorent la valeur de l'argent — et c'est en fait un dommage, un dommage qui peut conduire aux plus graves conséquences. Personne ne s'aviserait de le nier.

Il est fréquent que les enfants n'aient aucune idée de cette valeur. La chose parait normale et peu de personnes réfléchissent que l'éducation de l'enfant entreprise sur ce point éviterait, ou tout au moins limiterait, les fautes de l'adulte.

Mystère qu'il faut éclaircir

Dès qu'il a trois ou quatre ans, l'enfant se rend compte de l'échange qui s'opère entre les pièces de monnaie et les objets qu'il convoite, mais comment ces pièces de monnaie se trouvent-elles dans le porte-monnaie de maman? Comment s'y renouvellent-elles? Il y a là, pour lui, un mystère.

Or, précisément, ce mystère, nous devons le lui éclaircir en faisant comprendre au bambin que l'argent se gagne par le travail et l'effort.

Papa va à l'atelier, au bureau, et la valeur de son travail lui est remise en argent . . . Si lui et maman travaillent, le porte-monnaie se remplit; si l'un et l'autre étaient oisifs, le porte-monnaie se viderait; un jour viendrait où l'on ne pourrait plus rien acheter.

Rien ne pouvant remplacer l'expérience personnelle, nous donnerons de fort bonne heure un porte-monnaie à l'enfant et ce porte-monnaie sera rempli non pas tant grâce à des cadeaux que par les récompenses dues à un certain travail. Notes de classe, travaux ménagers — travaux exceptionnels, toutefois, car l'enfant doit être habitué à rendre, en menus services gratuits, les grands services gratuits qu'il reçoit de ses parents, à échanger avec ses frères et soeurs les mêmes menus services, sous le seul signe de l'affection . . .

Travail et prévoyance

Mais, comme il convient pourtant de remplir son porte-monnaie, c'est principalement le travail, le travail à sa portée, qu'il sera agent de production.

Notre bambin, en possession de sa fortune, apprendra, sous notre égide, à en user judicieusement. Nous lui ferons distinguer le plus ou moins de valeur, d'utilité de ses achats, et, à mesure qu'il grandira, nous l'accoutumerons à prévoir.

Prévoir, c'est-à-dire réserver pour un achat plus dispendieux: beau livre, cadeau de fête, bicyclette, les sommes dont il dispose, discipline intellectuelle et morale qui l'oriente vers un but et l'habitue à résister aux tentations du présent.

Charité

"Il sera bon, a écrit M. l'abbé Viollet, d'accoutumer l'enfant à l'exercice de la charité par un prélèvement volontaire sur les sommes qu'il reçoit. Ce prélèvement fixé d'avance a l'avantage de faire de la charité ce qu'elle est en réalité: un devoir bien plus encore qu'une manifestation de la sensibilité . . . Prélèvement fixe qui n'empêche nullement l'enfant de faire acte de générosité en présence de l'infortune exceptionnelle."

Comptabilité

Des parents exigent des enfants un livre de comptes bien tenu; d'autres n'hésitent pas à leur faire entrevoir les arcanes de la comptabilité. Il existe, à ce sujet, un bien amusant petit livre: **La Danse des écus, par Eugène Viollet,** qui les initie avec clarté aux . . . promenades de l'argent de compte en compte et finalement, à l'établissement du bilan.

L'initiation du bambin à la valeur de l'argent préparera le jeune homme au bon usage de celui-ci.

Chez les plus grands

Les jeunes qui commencent à gagner sont fiers légitimement de rapporter à la maison l'argent dû à leur travail, mais cette fierté peut s'émousser.

Il y a les mauvais camarades, il y a l'attrait des plaisirs, la vanité . . . C'est pourquoi nous devrons prévoir et fixer avec nos grands garçons la part qu'ils abandonneront au foyer.

Nous leur laisserons leur part à eux, et qui ne comportera pas seulement les petites sommes attribuées à leurs menus plaisirs, mais encore celles nécessaires, en partie, à leur entretien.

C'est, en effet, en assumant certaines responsabilités que les jeunes gens peuvent apprendre à user judicieusement de l'argent.

Et de même pour l'étudiant et l'étudiante. Il serait bon qu'ils disposassent d'un autre argent que celui laissé à leurs fantaisies. S'ils n'ont jamais que celui-ci, ils seront trop enclins à lier argent et plaisir. En les laissant disposer — avec conseils, bien entendu — mais enfin disposer eux-mêmes de sommes destinées à d'indispensables achats, ils apprendront — dussent-ils l'apprendre à leurs dépens — que l'argent mal employé ne se remplace pas aisément.

Science de l'argent, ou plutôt de sa valeur, science pratique évidemment mais qui ne peut se séparer des principes; elle doit éviter tout ensemble l'écueil de l'avarice (qui ne sait ce qu'est le sacrifice), l'écueil de la prodigalité (qui ne connait ni morale ni raison) et, comme toute autre activité réfléchie, elle contribue, pour sa part, à mener l'homme vers le bon usage des biens et de la vie, premier des biens.

—(Le Devoir)

Pour enlever les taches de jus de fruit, thé ou café sur les vêtements, versez-y de l'eau bouillante à distance.

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

FÉVRIER

VALEUR DES COUPONS
BEURRE - ½ livre
SUCRE - 1 livre

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
					1	2
3	4	5	6	7 COUPON DE BEURRE 139 COUPON DE VIANDE 23 Valables	8	9
10	11	12	13	14 COUPON DE BEURRE R1 COUPON DE VIANDE 24 Valables	15	16
17	18	19	20	21 COUPONS DE SUCRE 70, S1 COUPON DE BEURRE R2 COUPON DE VIANDE 25 Valables	22	23
24	25	26	27	28 COUPON DE VIANDE 26 Valable		



La légende de Vaurémont

Dans un site pittoresque de l'Avallonnais, se dressent, imposantes encore au milieu des chênes envahissants, les ruines de l'ancien château féodal de Vaurémont.

Une curieuse légende s'attache aux ruines, aux chênes qui y poussent, et jusqu'aux pies qui logent dans ces derniers. La voici:

Un soir d'été, le dernier châtelain de Vaurémont, homme dur et méchant, rentrait de la chasse avec ses compagnons, sa meute et ses faucons, lorsqu'il aperçut un vieux mendiant assis sous un gros chêne, une pie perchée sur son épaule.

—Salut à toi, noble sire de Vaurémont! fit-il. Ne pourrais-tu me donner un morceau de pain et asile dans ton château?

Mais le mauvais châtelain répondit durement:

—Je ne reçois point céans des rôdeurs de ton espèce! . . . Ce vieux chêne est bien bon pour t'abriter, et, si tu as faim, mange des glands ou fais rôtir la pie qui est sur ton fusil!

A ces paroles, le mendiant se redressa, et, la voix prophétique:

—Prends garde, Vaurémont, prends garde! dit-il. C'en est assez, ta dureté de coeur va enfin trouver sa punition . . . Ecoute bien: ce chêne et cette pie vengeront tous les malheureux qui souffrent par ta faute, et, de ton arrogante forteresse, je te le prédis, il ne restera bientôt que pierres croulantes et monceaux informes!

Vaurémont, à ces paroles, poussa un grand éclat de rire:

—Tu radotes, vieillard! La fraîcheur nocturne fera du bien à ton cerveau malade!

Et, suivi de ses compagnons, il piqua des deux et rentra festoyer sans plus se soucier de cette étrange prédiction.

Or, à peine le repas touchait-il à sa fin, qu'une pie portant un gland de chêne dans son bec entra par l'une des fenêtres.

On la vit tournoyer, hésiter un instant, puis finalement lâcher son léger fardeau entre le joint de deux pavés, pour disparaître ensuite.

Et voici que, par un prodige inexplicable, un minuscule arbrisseau sortit du gland et se mit à grandir rapidement. Bientôt ses racines eurent disjoint les pierres du sol, cependant que ses branches, de plus en plus élevées, atteignaient la voûte, la poussant de telle sorte qu'elle s'effondra, sans pour cela empêcher le chêne miraculeux de croître, de croître encore, de croître toujours!

Ses racines profondes ébranlèrent les assises, et ses branches puissantes, sous leur poussée irrésistible, renversèrent jusqu'aux remparts de plusieurs mètres d'épaisseur!

De l'orgueilleuse forteresse, il ne resta qu'un amas de ruines, telles qu'on peut les contempler aujourd'hui encore, et sous lesquelles le dernier seigneur de Vaurémont trouva la mort . . .

. . . La légende ajoute que le vieux mendiant n'était autre que le grand Saint Pierre, envoyé sur terre par le Seigneur à cette époque-là, avec mission de récompenser dès ici-bas les bons et d'infliger aux méchants une juste punition . . .

Une fameuse récolte

Louis XVI passait la revue de ses gardes dans la plaine des Sablons.

Un paysan de ce dernier village, qui avait semé des pois dans un de ses champs, le trouva ce jour-là couvert d'un bataillon de Suisses qui foulaient gaillardement ses légumes aux pieds.

Il se mit aussitôt à crier à tue-tête:

Miracle! Miracle!

—Qu'avez-vous donc, bonhomme, lui dit un officier, à faire tant de tapage?

Sans répondre le paysan continua de crier à pleine voix:

—Miracle! Miracle! jusqu'à ce qu'il eût attiré l'attention du roi.

Sa Majesté le fit approcher et lui demanda elle-même les raisons de ses exclamations répétées.

—C'est, répondit le villageois, que j'avais semé des pois sur ce terrain et qu'il y est poussé des Suisses. N'est-ce pas un grand miracle?

Cette saillie fit rire le roi et il ordonna de dédommager sur-le-champ le malin paysan.



Le 15 février

Roger Millier, La Broquerie.
Yvette Phaneuf, Thibaultville.
Roland Miazga, Lorette.
Aimé Therrien, Lorette.
Ulysse Delorme, St-Joseph.
Lucie Demontigny, Ste-Anne.
Annette Boudreau, St-Laurent.
Gilbert Fontaine, Letellier.

16 février

Pierre Saultier, St-Lupicin.
Tony Myshew, La Broquerie.
Fernand Valcourt, St-J.-Bapt.
Raymond Forest, St-Malo.
Louis Tisserand, Mattes, Sask.
Edouard Charpentier, Léoville, Sask.

17 février

Imelda Sabourin, St-J.-Bapt.
Jeannette Palud, Aubigny
Lorraine Mitchell, St-J.-Bapt.
Roméo St-Amant, St-J.-Bapt.
Yvette Roy, St-J.-Baptiste.
Irène Fillion, St-J.-Baptiste.
Henri Bérard, St-Joseph
Florence Carrière, Ste-Claire
Emile Dumont, Ste-Claire.
Thérèse St-Godard, St-J.-Baptiste.

18 février

Cécile Grégoire, Lorette.
Dominique Turenne, Letellier.
Marthe Morrin, Laflèche, Saskatchewan.

19 février

Yves Sorin, Aubigny.
Philippe Saindon, Thibaultville
Marcel Pattyn, Ste-Anne.
Percy Poirier, Otterburne.
Robert Lane, St-Boniface
Paul Bouchard, St-J.-Baptiste.
Lorraine Trottier, Mariapolis.
Léon Rioux, St-Pierre.
Emile Gagnon, Laflèche, Sask.

20 février

Yvette Delorme, Letellier.
Rose-Marie Gagnon, La Broquerie

21 février

Jeanne Middleton, St-Léon.
Adélard Smith, Cayer.
André Meyer, N.-D.-de-Lourdes.
Donat Tétrault, Thibaultville.
Henri Dooley ,Grande Clairière.
Bernard Pelletier, St-Boniface
Georges Brais, St-Joseph
Thérèse Brunet, St-J.-Bapt.
Solange Folliet, Duck Lake, Sask.
Conrad Lécuyer, Léoville, Saskatchewan.

SAVEZ-VOUS



Où naquit d'Iberville? Où mourut-il?

—A Montréal en 1661; il mourut à la Havane en 1706.

•

Depuis quand la ville d'Ottawa est-elle reconnue comme la capitale du Canada?

—Depuis 1856.

•

Qu'est-ce qu'un fanchon?

—Mouchoir porté sur la tête et noué sous le menton.

•

Qu'est-ce qu'un sauf-conduit?

—Une permission donnée par l'autorité d'aller d'une région à une autre, sans crainte d'être arrêté.

•

Quel est le contraire de: a) blâme; b) célérité; c) perfidie?

—a) louange; b) lenteur; c) loyauté.

CASSE-TÊTE

La liste suivante ne contient que des noms de fleurs. Il s'agit de les découvrir en y ajoutant des voyelles. Il y en a trente; êtes-vous fort en botanique?

l — s
— r — s
p — v — — n —
t — l — p —
n — rc — ss —
phl — x
g — r — n — — m
l — l — s
p — t — n — —
m — gn — l — —
— — — ll — —
l — t — s
r — s —
— n — m — n —
c — m — l — —
c — p — c — n —
— nc — l — —
m — g — — t
j — no — — ll —
j — sm — n
n — n — ph — r
v — — l — tt —
r — s — d —
g — r — fl — —
fl — c — n —
m — m — s —
— gl — nt — n —
b — g — n — —
sc — b — — s —
p — q — — r — tt —

Réponse:

lis — iris — pivoine — tulipe — narcisse — phlox — géranium — lilas — pétunia — magnolia — oeillet — lotus — rose — anémone — camélia — capucine — ancolie — muguet — jonquille — jasmin — nénuphar — violette — réséda — giroflée — glycine — mimosa — églantine — bégonia — scabieuse — pâquerette.

Les phares sans gardiens

Le métier de gardien de phare est extrêmement pénible lorsqu'il s'agit de vivre dans un endroit isolé en mer ou d'accès difficile. Il advient parfois que ces phares, qui doivent être ravitaillés à époques fixes, sont, par suite de gros temps, entièrement dépourvus de toute communication avec le monde. C'est la plus affreuse solitude.

En outre, l'éclairage des côtes devient très dispendieux, du fait même de l'entretien des gardiens que certains phares exigent.

Quelle est la besogne d'un gardien de phare?...

Elle consiste dans la surveillance et l'entretien des appareils lumineux qui montrent leur route aux navigateurs. Chaque soir, à la tombée de la nuit, ils allument les feux.

Est-il possible de se passer des gardiens?

La réponse est: oui.

En dehors des grands phares, dits **phares d'atterrage** qui sont le plus souvent illuminés aujourd'hui par l'électricité, il existe un grand nombre de phares de second ordre, de bouées et de balises qui sont éclairées au pétrole ou, plus souvent, à l'acétylène.

Certains de ces appareils d'éclairage sont conçus de manière à assurer un fonctionnement régulier pendant un laps de temps assez long. Il suffit de les visiter à dates fixes, pour "remplir la lampe", c'est-à-dire, renouveler la provision de pétrole ou d'acétylène.

Beaucoup ont leurs feux allumés de jour comme de nuit. Il en résulte une grosse dépense de matière combustible, avec, pour conséquence, qu'on doit les ravitailler plus souvent. Mais d'autres phares, au contraire, comportent des appareils automatiques fort ingénieux qui assurent l'extinction du feu dès que le jour paraît et son allumage dès que le soleil se couche ou dès que, par suite de la brume, la luminosité devient très faible.

Çà et là, des installations de ce genre, si pratiques, et d'une incontestable économie, ont même été faites dans des phares situés sur les côtes. C'est le cas du phare suédois de Lagerholmen qui n'a pas de gardiens.

LES CHOUX

Attentive et souriante,
La fille du jardinier
Vient donner l'eau bienfaisante
Aux légumes printaniers.

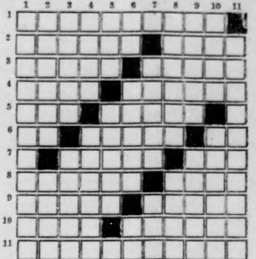
Les gouttelettes tombantes
Roulent en perles pimpantes
Avec un petit bruit doux . . .
—Savez-vous planter les choux?

Choux pommés, frisés, choux-raves
Cousins de la betterave,
Choux milanais et choux-fleurs,
Tous ruissellent de fraîcheur;

Et les papillons de moire,
Et les moucherons soyeux,
Tout à l'heure viendront boire
Les perles de gros choux bleus . . .

M. BARRETE-AFFRE.

Nos Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1—Perdre l'espérance.
2—Substance spongieuse de l'agaric du chêne, du frêne, etc. — Enlever.
3—Grand fleuve de l'Afrique occidentale — Né après, par rapport à un frère.
4—Ville de Hongrie, sur le Danube — Pierreux (pl.).
5—Ville d'Autriche — Mère du Christ.
6—Ile de l'Atlantique—Jeune élève en peinture — En les.
7—Petite étoffe de laine pure — Camp, armée.
8—Qui ont déjà servi — S'amusa à des riens.
9—Genre dramatique des XIVe et XV siècles — Livre sacré des Musulmans.
10—Ancien nom de l'Irlande — Restitua une chose.
11—Très serein.

VERTICALEMENT

1—Qui offrent du danger.
2—Plateau de Madagascar — Groupe des corps reproducteurs, chez les fougères.
3—Anciens récits et légendes scandinaves — Edifier, construire.
4—Paradis terrestre — Instrument de chirurgie pour racler les os.
5—Saur — Mouvement alternatif et journalier des eaux de la mer.
6—Eu la faculté — Pères, dans le langage des enfants — Eu un air gai.
7—Prit fin — Adj. démonstratif (pl.).
8—Sentier rectiligne peu large — Ville de Belgique, chef-lieu du Hainaut.
9—Etends, allonge — Disposé sur une machine faite exprès les fils de la chaîne d'une étoffe.
10—Guide — Groupe d'abeilles, vivant ensemble.
11—Qui oppose de la résistance.

Solution du problème précédent

T	R	A	N	S	P	A	R	E	N	T
R	E	N	E	R	■	M	A	T	I	R
I	G	N	E	■	L	A	V	A	G	E
N	I	E	■	P	A	N	A	G	E	S
G	E	■	R	A	T	■	G	E	R	O
L	■	B	A	L	I	S	E	S	■	R
E	S	O	N	■	N	E	S	■	A	I
T	A	C	I	T	E	S	■	I	R	E
T	R	A	M	A	S	■	U	S	E	R
E	R	R	E	R	■	C	R	A	N	E
S	E	D	E	N	T	A	I	R	E	S

EN SASKATCHEWAN

Nos écrivains en herbe

Ce que me rappellent mes vieux patins

I. — L'autre jour en regardant dans une vieille boîte, je trouvai mes vieux patins. En les voyant, des souvenirs du passé me vinrent à l'idée.

II. — Je me rappelle quand je les avais reçus à Noël comment j'étais enchanté. La première fois que je suis allé patiner c'était avec Paul et Marcel. Je mis mes patins et Paul prit une de mes mains et Marcel prit l'autre. Ils me montrèrent comment ils faisaient et je fis pareil.

III. — (a) Tout semblait aller bien lorsqu'ils me laissèrent aller tout seul. (b) Je m'aperçus que maintenant ça n'allait pas si bien. (c) J'arrivai où la glace était fondue et un de mes patins se prit dedans. (d) Vous pouvez vous imaginer la sorte de plonge que j'ai prise.

IV. — Quand je me suis relevé mes lunettes étaient cassées et mon nez et ma bouche saignaient. Marcel et Paul trouvaient cela une bonne farce mais je ne pensais pas comme eux. Nous sommes allés à la maison et là je me lavai et arrangeai mes lunettes.

V. — Je me rappelle un soir en jouant au gouret avec mes frères, j'envoyai accidentellement la rondelle dans une fenêtre. Comme personne était à la maison nous avons continué à jouer. Quand papa et maman sont revenus, ils demandèrent, qui avaient causé cela. Nous savions tous que c'était moi, mais nous dîmes que c'était pas nous et que nous savions même pas que la fenêtre était cassée.

VI. — Plus tard je m'aperçus que je pensais toujours à ce mensonge. Je dis à papa et maman que c'était moi. Ils répondirent qu'ils pensaient que c'était un de nous et qu'ils savaient que nous le dirions un jour. Après cette action, j'avais beaucoup plus de paix dans mon âme.

Georges FAUCHER
grade VIII B
école Joeville 4867
Lisieux, (Sask.)
gagnant du trophée Louis Demay.

• • •

C'est un sujet intéressant qu'a choisi l'élève et il l'a bien traité. Il a su imaginer les souvenirs qu'évoquèrent chez un enfant de 13 ans la vue de ses vieux patins — les premiers qu'il ait eus. Il se rappellerait, naturellement, ses débuts, qui ont été durs, sans doute; et puis, peut-être quelque incident qui l'aurait particulièrement impressionné. C'est ce que nous trouvons dans la composition ci-dessus.

Si le fond est bon, la forme ne l'est pas moins. Voyez le premier paragraphe: très bien, n'est-ce pas? Au second, la dernière phrase est un peu boiteuse. Ceci serait mieux: "Ils m'enseignèrent les mouvements et je les imitai de mon mieux". III (d) est également faible: "...la sorte de plonge..." n'est pas français. Le mot qu'il faudrait est "plongée" ou "plongeon".

Il ne nous reste qu'à encourager ce jeune élève de 13 ans à continuer ses bons efforts. Il écrit bien. Qu'il lise beaucoup, qu'il se corrige — nous ne saurions trop insister sur ces deux points — et il découvrira, s'il ne l'a déjà fait, que composer est un plaisir.

Eugène ADOLPHE.

900 dessins de notre drapeau

VANCOUVER — M. Tom Reid, député libéral de New-Westminster au parlement fédéral, a déclaré que plus de 900 dessins d'un drapeau canadien ont été soumis, à date, au gouvernement.

M. Reid, membre d'un comité désigné par les Communes pour recommander un projet spécifique a dit qu'aucun drapeau ne sera adopté s'il ne comprend pas l'Union Jack sous une forme quelconque.

Le député a rappelé que les Canadiens sont des sujets britanniques domiciliés au Canada. Il a ajouté que les étrangers ont aujourd'hui l'avantage sur les Canadiens nés au pays parce qu'ils peuvent se faire naturaliser citoyens canadiens proprement dits.

Radio-Canada aura 3 transmetteurs à fréquence modulée

VANCOUVER — M. A. Davidson Dunton, président du Bureau des gouverneurs de Radio-Canada construirait un transmetteur à modulation de fréquences de 250 watts à Vancouver "aussitôt que possible" et que celui-ci serait prêt quand les appareils récepteurs à modulation de fréquences seraient disponibles au public, l'automne prochain.

Intronisation du Sacré-Coeur au Foyer

Le Sacré-Coeur de Jésus, base de la famille et de l'harmonie sociale.

(Discours de S. S. Pie XII. — 26 juin 1940)

Une allocution de Sa Sainteté le Pape Pie XII prononcée au cours de juin dernier montre bien l'importance de la consécration des familles au Sacré-Coeur et de l'intronisation dans les foyers chrétiens de la statue ou de l'image de Jésus, Roi d'amour. Pour mieux faire connaître la pensée du Père commun nous reproduisons le texte de cette allocution.

Les temps où nous vivons sont si troublés que peut-être vous vous demandez avec angoisse quel sort attend les foyers que vous venez de fonder: aussi croyons-nous opportun de vous dire aujourd'hui un mot d'encouragement semblable à celui que nous avons, en maintes occasions, adressé durant ce mois à d'autres jeunes couples réunis auprès de nous. Chers fils et chères filles, tournez vos regards vers le Sacré-Coeur, consacrez-vous entièrement à Lui, et vous vivrez en toute paix et confiance!

On n'en saurait douter, si nous désirons sortir une fois pour toutes de la présente crise, il nous sera indispensable de rétablir la société sur une base plus solide, c'est-à-dire, sur une base qui soit en conformité avec la morale chrétienne, la première source de toute vraie civilisation. Il est non moins certain que si nous désirons arriver à un tel but, il nous sera nécessaire de commencer par rechristianiser les familles dont bon nombre ont oublié la pratique de l'Evangile et de la charité qu'elle exige comme de la paix qu'elle apporte.

La famille, base de la société:

La famille est le fondement de la société. Tout comme le corps humain est composé de cellules vivantes qui ne sont pas simplement juxtaposées, mais qui constituent un tout organique par leurs intimes et constantes relations, ainsi la société est formée, non de l'agglomération d'individus, d'êtres séparés, qui ne naîtraient qu'en un moment pour disparaître tout de suite après, mais bien de la communauté économique et de la solidarité morale des familles, qui, en nous léguant, de générations en générations, le précieux héritage d'un commun idéal, d'une civilisation commune, et d'une foi religieuse identique, assurent la cohésion et la perpétuité des liens sociaux.

Saint Augustin fit cette remarque, il y a quinze siècles passés, quand il écrivait que la famille devait être le premier élément, et, semble-t-il, une petite cellule de la cité. Et puisque chaque partie n'a de raison d'être qu'en autant qu'elle tend à la fin et à l'intégrité du tout, il conclut que la paix au foyer, entre celui qui commande et ceux qui obéissent, a une répercussion jusque sur l'harmonie entre citoyens. (De Civitate Dei, 1. 19, ch. 16).

Le divorce et l'amour libre, ennemis de la famille:

Ils sont bien au courant de ces principes, ceux qui, pour se défaire de Dieu dans l'ordre social, font tout en leur pouvoir pour détruire le respect et le souvenir même de la loi divine dans la famille, en favorisant de mille manières le divorce et l'amour libre, en gênant le plus possible les parents dans la tâche providentielle qu'ils ont assumée à l'égard de leurs enfants, en les intimidant par le récit de la dure besogne et des responsabilités morales que la glorieuse charge d'une nombreuse famille apporte avec elle. Nous voulons vous avertir de ces dangers, en vous exhortant à vous consacrer au Très Saint Coeur de Jésus.

Esprit de sacrifice demandé:

Ce qui a toujours manqué et qui manque encore au monde pour qu'il vive en paix, c'est l'esprit de sacrifice évangélique et cet esprit fait défaut, parce que, avec l'affaiblissement de la foi, vient s'ajouter l'égoïsme, qui fait disparaître entièrement ou fait sembler impossible un bonheur relatif. C'est de la foi que naissent la crainte de Dieu et la piété, facteurs de paix dans le monde; l'amour du travail, qui conduit à un accroissement de richesse même matérielle, prend aussi naissance dans la foi, de même de la justice qui enseigne et assure une juste distribution des richesses; la charité elle-même enfin, qui constamment remédie aux inévitables manquements à la justice occasionnés par les passions humaines, découle de la foi.

Toutes ces vertus présupposent l'esprit de sacrifice, auquel le fidèle est tenu: "Que celui qui veut venir après moi, se renonce", dit Jésus (Matth. 16: 24). D'autre part, parmi les hommes comme parmi les nations, la cupidité effrénée des individus ne peut jamais se concilier avec le bien commun de la société. "D'où viennent, s'écrie saint Jacques, toutes ces guerres et ces dissensions entre vous? Ne sortent-elles pas de vos mauvaises inclinations qui se font la guerre en vos membres?" (Jacques 4: 1).

La dévotion au Sacré-Coeur, remède à tous les maux de la société:

Pour retrouver la paix, il est donc nécessaire que les hommes apprennent de nouveau cette doctrine que le Christ et son Eglise ont enseignée pendant des siècles: savoir sacrifier ses propres aspirations et ses désirs, dans la mesure où ils paraissent incompatibles avec les droits du prochain et au bien commun. La dévotion au Sacré-Coeur nous conduit à ce but par une voie agréable et sûre.

Tout d'abord, l'image du Sacré-Coeur entouré de flammes, couronné d'épines, ouvert par la lance, nous rappelle jusqu'à quel point Jésus a aimé les hommes et a souffert pour eux, jusqu'à quel degré, selon ses propres paroles, il s'est sacrifié, s'est anéanti lui-même et s'est livré à la mort. (Phil. 2: 7-8). Bien plus, la plainte que le Sauveur a portée contre l'infidélité et l'ingratitude des hommes, imprime à cette dévotion un caractère essentiel de pénitence expiatoire. Notre illustre prédécesseur, Pie XI, exprimait cette pensée admirablement bien, dans son encyclique "Miserentissimus Redemptor" ("Le Rédempteur très miséricordieux") et dans la collecte liturgique de la fête du Sacré-Coeur, où il est affirmé qu'une juste et digne satisfaction pour nos péchés doit s'ajouter à nos prières ferventes. Ces deux éléments font de la dévotion au Sacré-Coeur un moyen éminemment propre à rétablir la hiérarchie des valeurs, et préparent ainsi la voie à la paix comme ils hâtent également son retour.

La grande oeuvre du Christ, ou, pour reprendre la pensée de saint Paul, (II Cor. 5: 19) l'oeuvre que Dieu a accomplie par le Christ, a été de réconcilier le monde avec Dieu Lui-même, et le sceau apposé à la Nouvelle Alliance fut le sang du Coeur Sacré de Jésus, coulant, sur la croix, jusqu'à la dernière goutte, (I Cor. 11: 25) unissant ainsi à nouveau les liens d'amour entre Dieu et les hommes, liens qui avaient été rompus par la faute originelle.

Voeu du Sacré-Coeur: devenir le Roi des foyers:

Que le Sacré-Coeur devienne donc le Roi de vos foyers et vous vous assurerez ainsi la paix; surtout depuis que ce Coeur Divin a renouvelé et précisé les bénédictions que Son Père Céleste accordait aux familles vraiment ferventes, il a promis que la paix régnerait sur les familles qui lui seraient consacrées.

Hélas! Pourquoi tous les hommes n'acceptent-ils pas cette invitation? Pourquoi font-ils si peu compte de cette promesse? Deux de nos illustres prédécesseurs, Léon XIII et Pie XI, en tant que pères communs de la chrétienté et de guides inspirés de la race humaine ici-bas, ont, il est vrai, solennellement consacré tout le genre humain au Sacré-Coeur de Jésus. Mais combien d'âmes ignorent cette consécration, combien méprisent cette source intarissable de grâces qui est à leur portée.

Oh! Ne soyez pas du nombre de ces personnes qui ne veulent ouvrir, ni la porte de leur demeure, ni de leur ville, ni de leur nation, au Roi d'Amour, et de ce fait, retardent le jour où un monde de paix retrouvera le vrai bonheur! Fermeriez-vous votre fenêtre, si, comme Noé dans l'arche, vous voyiez une colombe avec un rameau d'olivier au bec, voltiger devant elle?

Ce que le Sacré-Coeur promet et apporte n'est pas qu'un symbole; c'est la paix réelle. Jésus vous demande seulement que vous Lui donniez sincèrement vos coeurs; c'est cela, une vraie consécration! Ayez donc le courage de vous consacrer réellement, et vous constaterez par expérience que Dieu ne se laisse jamais vaincre en générosité.

Exhortation:

— Quelles que soient les difficultés que la vie réserve pour aujourd'hui ou pour plus tard, vous n'éprouverez plus ces craintes ni ces peines qui conduisent au découragement, car on ne se décourage que lorsque le coeur manque, et vous posséderez maintenant, au lieu d'un pauvre coeur humain, un coeur semblable à celui de Dieu.

C'est alors que vous verrez, devenue une réalité dans votre famille, dans votre pays, dans la chrétienté et dans toute l'humanité, cette promesse du Seigneur au prophète Jérémie: "Je leur donnerai un coeur pour me connaître... et ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu: parce qu'ils reviendront à moi de tout leur coeur". (Jérémie 24: 7).

(Discours de S.S. Pie XII. — 26 juin 1940)

LA MERE DU DOCTEUR L.-P. ROY DECEDE

QUEBEC — Mme Joseph Roy, 75 ans, mère du Dr Louis-Philippe Roy, rédacteur-en-chef à l'**Action Catholique**, est morte récemment à St-Valier, près de Québec.

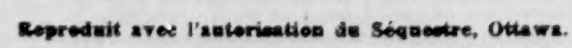
MARISE DUCLAU et sa famille — Elles sont quittes. — Par McEvoy et Striebel





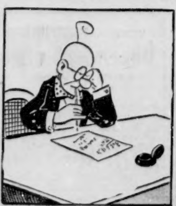






Le professeur NIMBUS — Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.











COLLEGE DE ST-BONIFACE

Le Coin du Collège

Directeur: Télesphore Robert
Rédacteurs: Jean Lagassé, Félix Gourbil, Gilles Lane

XIXe ANNEE — 1945-46 — NUMERO 16

Chronique du 28 janv. au 28 fév.

Dévouement

Le 30 janvier, durant le congé de l'après-midi, une dizaine de grands coeurs aux bons bras vont aider au déménagement du secrétariat de l'Association d'Education. On entre comme on peut dans l'histoire. On fera mieux plus tard. Le dévouement y est déjà.

Cinéma français

Ce mois-ci, c'est "la Porteuse de pain". Le Français, plus vif que l'Américain, aime à suivre par lui-même l'intrigue d'un film. Les Collégiens se font le plus Français possible. Quelques-uns regrettent d'avoir perdu le fil à un moment de grand intérêt sentimental. Mon voisin a cru qu'en Lucien et Louise c'étaient le frère et la soeur qui se retrouvaient... Quelques doux pleurs perdus!... Perdues aussi quelques paroles du film, couvertes par des babillards de la salle.

Il faut jamais — il faut jamais
Dire qu'il n'y en a pas...
On sait jamais — on sait jamais:
Peut-être ça viendra!

Avant le film, Roger Millier avait lu, au nom de la Syntaxe A, une adresse à son professeur, président d'honneur de la soirée, à l'occasion de ses voeux solennels. Le P. Legault répondit par des remerciements et des éloges. Nous savons maintenant que s'il chicane parfois ses élèves (ce que nous ne savions pas), c'est qu'il les aime.

Voeux solennels

Le matin de la Purification, le P. Paul-Emile Legault prononçait ses "grands voeux". Pour honorer un musicien et un connaisseur de chant, notre chorale se surpassa en accompagnant de ses échos l'offrande faite au Maître.

Congé

Pour prolonger l'heureuse atmosphère, nous partons pour le congé du mois à 1 h.... Si l'heure du départ est avancée, celle du retour n'est jamais reculée. On revient à temps autant que possible, sauf certains qui, autant que possible, reviennent en retard. Mais fermons les fenêtres là-dessus.

Victoire

Mardi soir, la grande glace devait être bien fatiguée. Avant le souper, elle fut le champ d'une bataille ardue entre nos Atomes et ceux de la paroisse de Holy Cross. Les entraîneurs-gérants dirigeaient leurs hommes; pour les Collégiens, le P. E. Forget, pour les écoliers de Holy Cross, M. l'abbé C. Empson. Ils le firent avec habileté, se rappelant l'époque — pourtant assez lointaine — où ils avaient eux-mêmes les mesures "atomiques". La partie fut intéressante, surtout les deux premières périodes. A la troisième, nos petits joueurs prirent un avantage décisif. La victoire leur resta une fois de plus. Au fait, elle ne les a pas encore désertés. Bravo!

M. l'abbé Empson promit de nous ramener ses étoiles. Puis il nous laissa, se réjouissant de voir se perpétuer les traditions sportives, comme au temps où les Collégiens saluaient en lui le président de la Récréation.

La Vocation

Comme s'achève ma chronique, nous entrons, pour la troisième année consécutive dans la semaine de la Vocation.

FELIX.

La coopérative du livre

Le COIN vous raconte fidèlement la vie on ne peut plus tragicomique des étudiants du Collège.Parfois, sans malice, il insère dans ses lignes robertiennes des incidents piquants de précision et remplis d'intérêt... sauf, bien entendu, pour les mannequins qui servent de cible à notre ex-aviateur.

Aujourd'hui le COIN vous présente une organisation nouvelle dans la vie économique des Collégiens.

Le nom de la coopérative du Livre dit assez sa nature. Cette fondation récente provient de l'esprit d'initiative et d'entr'aide, fruit lui-même d'organisations antérieures, à savoir la Caisse Populaire, la coopérative d'articles de sport.

Son histoire est encore à l'âge embryonnaire. Cet embryon cependant prend chaque jour plus de vigueur. Son développement fait caresser l'espoir d'étendre son influence dans les paroisses canadiennes-françaises du Manitoba.

Le principe inspirateur est démocratique, au sens vrai — et rare — du mot. La coopérative du Livre, fondée par les élèves et pour les élèves, est dirigée par les élèves.

Jeune d'un mois, elle fut mise sur pied par un groupe de trente Universitaires soucieux de rendre service à leurs condisciples et d'inculquer aux plus jeunes la nécessité de la coopération en tout.

Après une étude sérieuse du coopératisme, ce groupe rédigea une charte, moyen du mouvement. Une fois les clauses discutées et acceptées, les membres fondateurs apposèrent leur signature à la charte. La coopérative du Livre devenait une organisation officiellement en marche au Collège, sous la direction d'un Père aviseur.

Un conseil de direction de six membres et un comité de surveillance de trois furent choisis par les sociétaires (est sociétaire tout élève qui possède une part active). Le conseil nomma ensuite un président, le soussigné, un vice-président, Roger Delaquis, un secrétaire, Armand Dureault, et un gérant, Jean Dupont. Ce dernier assume la charge la plus onéreuse. Qu'il me permette de louer ses aptitudes et le travail qu'il a accompli jusqu'à date. Le comité de surveillance voit à la revision des livres du gérant.

Notre coopérative se propose d'aider les élèves à acheter les livres complémentaires du cours, mais nécessaires à la culture générale et à la culture française en particulier. La bibliothèque des élèves offre, il est vrai, un choix varié de livres: philosophie, sciences, histoire, littérature, direction personnelle. Nous ne voulons pas fermer ses portes, mais seulement fournir aux élèves le moyen de se monter à prix réduit une bibliothèque personnelle. Molière, Corneille, Racine, La Bruyère, Nelligan, poésie, théâtre, histoire, roman, se lisent bien durant les vacances. Chez soi, on retourne aux classiques, on écoute le message des meilleurs modernes. Et qui sait si le livre découpé par le Collégien ne passera pas aux mains de parents ou d'amis, heureux de retrouver au foyer l'amitié des livres.

Notre modeste coopérative habite le local de la Caisse Populaire. D'une étagère bien vernie circulent quelque deux cents livres. Un bureau reçoit le gérant aux heures d'office. Sur le mur du fond, une large inscription proclame: "Tous pour chacun, chacun pour tous", la devise de la coopérative. Fait encourageant, les Universitaires s'y pressent aux heures de loisir. Les Versificateurs viennent même y chercher des rimettes.

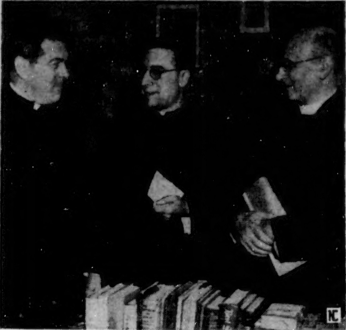
Le but secondaire, mais non moins important, est de fournir aux élèves une occasion de développer en eux le sens social, le sens des responsabilités. Si chacun ouvrait les yeux sur les besoins du prochain au lieu de fixer son regard sur ses propres satisfactions, la misère serait diminuée de beaucoup.

Les membres de la coopérative du Livre toucheront une ristourne de 20% sur leurs achats. Ainsi, complément de la Caisse Populaire, la coopérative apprend à placer son argent utilement et encourage une sage épargne.

Les parents, nous en avons la confiance, ne refuseront pas à leurs Collégiens la chance de se procurer à prix réduit des livres utiles.

Le président de la coopérative du Livre,
Marcel HAMONIC,
Philosophie II.

Prélats espagnols aux Etats-Unis



Deux prélats espagnols étaient en visite aux Etats-Unis récemment. Ils se rendirent au bureau de la National Catholic Welfare Conference, à Washington. On remarque sur cette photo, de gauche à droite: Mgr Howard J. Carroll, secrétaire général de la N.C.W.C., S. Exc. Mgr Juan Hervas, évêque auxiliaire de Valence, et Mgr Zacarias de Viacarra, directeur de l'Action Catholique espagnole.

Le 'Malade Imaginaire' joué par l'Université du Manitoba

Bergson, dans son étude sur "le Rire", trouve dans la raideur la source principale du comique: raideur physique, raideur morale, raideur de caractère Il semble que le comique de Molière puisse presque toujours être expliqué par cette formule: nous avons au centre de la pièce un homme qui ne peut s'adapter aux circonstances, à son milieu, qui fait preuve de raideur; un être dominé par une idée fixe, dont toute l'attention est concentrée sur cette chose, et qui est si dominé par elle qu'il se comporte un peu comme une machine; il ne prend pas compte des raisons des autres, des raisons de la nature et du bon sens, mais s'entête à aller son chemin. C'est Harpagon, par exemple, possédé par l'idée de l'argent et qui propose à ses enfants des partis ridicules. Dans le "Malade Imaginaire" c'est Argan qui, se croyant malade et cultivant sa maladie, est obsédé par cette idée fixe et se refuse à voir clair. Il n'y a rien qui l'offense et l'irrite davantage que de lui dire qu'il n'est pas malade, ou de douter de sa maladie.

Quand Toinette lui dit: "Mais, monsieur, mettez la main à la conscience. Est-ce que vous êtes malade?", voilà notre Argan qui saute en l'air et s'indigne: "Comment, coquine, si je suis malade? si je suis malade, impudente!" Plus tard, quand Argan se plaint de Toinette à sa femme, son principal grief contre elle est qu'elle a eu l'effronterie de lui dire qu'il n'était pas malade Malade imaginaire . . . "Il marche, dit Toinette, dort, mange et boit tout comme les autres, mais cela n'empêche pas qu'il ne soit fort malade."

Dans la plupart des pièces de Molière, cette raideur, qui est contraire à la nature et au bon sens, est combattue par les personnages qui sont doués de naturel, de bon sens. Argan deviendra le jouet de sa maison. Toinette se fera un plaisir de dire à Argan ses cent vérités le jour où elle aura l'idée géniale de se déguiser en médecin; ce sera pour elle l'occasion de décrier les diètes prescrites par les médecins, de détruire la réputation du dieu d'Argan, son médecin Monsieur Purgon, qui, comme Toinette le lui dit, n'est pas inscrit sur ses tablettes parmi les grands médecins.

Argan sera pour ainsi dire forcé de revenir à la raison; d'abord il sera abandonné par son Monsieur Purgon, qui, indigné de ce qu'on n'ait pas pris le clystère qu'il avait prescrit, dit à Argan: ". . . je vous abandonne à votre mauvaise constitution, à l'intempérie de vos entrailles, à la corruption de votre sang, à l'âcreté de votre bile et à la féculence de vos humeurs." Argan est atterré. Il se croit perdu, possédé par des forces mystérieuses qui le feront mourir.

Il n'ouvrira les yeux et ne consentira au mariage de sa fille avec Cléante que quand il aura vu les vrais sentiments de sa femme, l'hypocrite qui, devant son mari soi-disant mort—encore une farce de Toinette!—enlève son masque et exprime clairement sa haine pour "un homme incommode à tout le monde, malpropre, dégoûtant . . . mouchant, toussant, crachant toujours, sans esprit, ennuyeux, de mauvaise humeur, fatiguant sans cesse les gens, et grondant jour et nuit servantes et valets". La sincère douleur de sa fille Angélique au contraire le touchera et il lui donnera le mari qu'elle veut . . . à une condition cependant—car un personnage de Molière ne doit pas perdre tout à fait sa raideur, il doit agir conformément à son idée fixe, garder jusqu'au bout sa manie: il consent au mariage à condition que Cléante se fasse médecin. Celui-ci, naturellement, est tout content de se faire médecin pour gagner l'aimable Angélique; il est prêt à se faire même apothicaire s'il le faut.

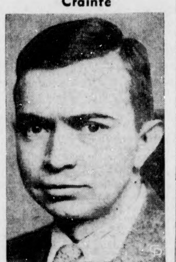
Le "Malade Imaginaire" sera joué les 19 et 20 février à l'Ecole Provencher par les étudiants de l'Université du Manitoba, sous la direction de M. Alfred Glauser, qui prendra aussi le rôle d'Argan. Mlle Wanda Lutyk, de St. Mary's Academy, promet d'être brillante dans le rôle de Toinette.

Les autres rôles seront répartis ainsi:

Béline: Mlle Marie-Jeanne St-Germain; Angélique: Mlle Elspeth Young; Louison: Winnifred Rossini; Béralde: Léo Desautels; Cléante: Russ McGillivray; M. Diafoirus: Cornelius Jaenen; Thomas Diafoirus: Henry Schreiber; Monsieur Purgon: Eric Rosebourne; Monsieur Fleurant et Monsieur Bonnefoi: M. Forest.

Les billets sont maintenant en vente.

Crainte



Le sénateur américain Millard E. Tydings a exprimé des craintes récemment au Sénat au sujet de l'attitude que les Nations Unies prennent relativement à la bombe atomique. D'après lui il faudrait en défendre l'usage plutôt que d'essayer à contrôler cette arme terrible.

Dix mille morts par l'incendie

BOSTON — La National Fire Protection Association déclare que l'an dernier les incendies ont tué 10,000 personnes et causé des dégâts de $445 millions au Canada et aux Etats-Unis. Les plus graves ont été ceux de l'aérodrome de la marine près de Richmond, Virginie, et de l'aérodrome Wright, à Dapton, Ohio; il y a eu aux 2 endroits 8 morts et $36,375,000 de dégâts. Les lieux les plus éprouvés par les incendies sont les hangars d'avion, les entrepôts et magasins, les usines métallurgiques. 163 grands incendies ont causé $122 millions de dégâts; il y a eu 44 grands incendies de plus qu'en 1944. Les incendies d'habitation ont été mille par jour en moyenne; ce sont eux qui ont tué le plus de monde.

Les Anciens du Collège à Crookston et à Thief River Falls, Minn.

Le 2 février à midi, l'empaquetage est prêt. L'excursion comprend 18 personnes qu'il faut loger dans trois automobiles, en plus, de tout l'attirail des joueurs. On part du Collège vers une heure.

Les chemins sont excellents, le voyage promet, mais voilà que le troisième auto fait défaut un peu avant d'arriver à Crookston, à l'insu des deux premiers. Les "rendus" soupent et se rendent à l'Arena. L'aumônier s'inquiète; qu'est-il arrivé aux autres? Il ne reste que quelques minutes avant la partie qui doit commencer à 8 heures précises—enfin les voilà. Ils n'ont pas soupé, tant pis, il faut jouer.

La partie commence. Un, deux points pour Crookston. Mais ça ne reste pas là. Les Anciens se dégourdissent et comptent à leur tour. Les attaques redoublent, la partie devient de plus en plus chaude. Les anciens ne sont pas des joueurs de "Rugby" comme leurs adversaires; naturellement ils reçoivent les coups, de rudes coups comme en jurent les jambes de Ti-Phonse Gaudette et de Gérard Genest.

La dernière cloche sonne, et Crookston gagne 5 à 3. Après la partie, les Anciens "visitent" la ville avant de se retirer à la Crookston Hotel.

Voici les équipes en présence, à Crookston:

"Crookston Vets": Pete Sullivan, buts, S. Panzer, B. Conkins, L. Isaac, déf., B. Salem, S. Sullivan, D. Shraeder, B. Shraeder, G. Panzer, B. Midved, avants.

"Les Anciens": E. Poitras, gr., A. LaRivière, A. Gaudette, J.-M. Deniset, def., M. Lévêque, E. Gallant, L. Deniset, G. Guilbault, G. Poitras, B. Gagnon, V. Pelletier, G. Genest, E. Genest, avants.

Dimanche matin est vite arrivé. Les uns vont à la messe à la cathédrale, les autres à l'église Ste-Anne (qui est une paroisse française).

A midi, départ pour Thief River Falls, où l'on doit jouer à 3 heures. Encore des retards! l'Aumônier, rendu de la veille, s'inquiète de plus en plus. Mais vont-ils arriver? Certainement, et soyez sans crainte, Père Aumônier, les anciens finissent toujours par arriver.

L'arena est comble de spectateurs. Cette fois, on ne joue pas contre des amateurs de "rugby". La partie est rapide, propre; pas de coups mais du vrai jeu. Les "Thieves" comptent le premier point, mais les Anciens frappent le but à leur tour, une, deux, trois fois. La foule est anxieuse, qui va gagner? Le jeu change, les attaques sont de plus en plus vives. Les Thieves comptent de nouveau et encore. Le pointage se répète 5 à 3.

M. LaCave, gérant des "Thieves" et M. Lefèvre, président de l'Athletic Association, reçoivent les deux équipes chez ce premier. Comme de bons camarades, on déguste toutes sortes de bonnes choses avant de se dire au revoir.

Le retour se fait sans encombre.

Avec plaisir les "Anciens" remercient les organisateurs de cette agréable expédition. Merci à l'abbé Cardin (un ancien), curé de Red Lake Falls, et à l'abbé Keough, de la cathédrale de Crookston.

Nous avons été reçus comme des princes, et notre reconnaissance se propose de rendre la même hospitalité, sous peu, à nos aimables camarades du Minnesota.

Emile Pelletier, sec.

NOTE—Les élèves du Collèges admettent que les résultats des Anciens sont prometteurs. Ils ne parlent plus de "score" de 9 à 0. Pas un n'a osé gager sur le résultat de la partie du 10 février. Sans doute, le Père Préfet a donné aux élèves une bonne leçon de modestie de la part de notre Père Aumônier. D'ailleurs, de notre temps, les gageures n'étaient pas permises au Collège. On m'a dit qu'un M. Szumski en avait été mis au courant récemment.

E. P.



Q.—Est-ce un péché d'omettre ses prières du matin et du soir?

R—Bien que la prière soit nécessaire au salut, la manière de remplir cette obligation ou l'heure pour le faire ne relèvent d'aucune prescription ecclésiastique, excepté pour la messe du dimanche ou d'une fête d'obligation.

Cependant, Notre-Seigneur nous inculque la nécessité de la prière lorsqu'Il déclare: "Sans moi vous ne pouvez rien faire..." et "Il faut toujours prier et ne point se lasser." La prière quotidienne nous est donc nécessaire pour obtenir de Dieu les secours surnaturels sans lesquels personne ne peut accomplir ses devoirs de chrétien. Un chrétien qui néglige ses prières du matin et du soir s'expose à négliger totalement cette obligation générale de la prière, car s'il ne prend pas l'habitude de prier ainsi à un temps déterminé de la journée, on peut être à peu près certain qu'il ne le fera pas en un autre temps, et donc qu'il négligera totalement de prier.

Celui qui, ainsi, sans motif sérieux, négligerait ses prières pendant environ un mois, ne pourrait pas être excusé d'une faute.

Remarquons bien qu'un chrétien digne de ce nom et qui comprend la grandeur de sa vocation de chrétien, ne marchande pas avec le bon Dieu. S'il aime vraiment le bon Dieu, sa préoccupation n'est pas de mesurer jusqu'à quel point il peut se négliger sans pécher mortellement ou véniellement, mais bien plutôt de rechercher comment il peut plaire toujours davantage au bon Dieu. Même si une circonstance imprévue l'empêchait de faire sa prière du matin, il s'efforcerait de se reprendre au cours de la matinée; dans tous les cas, il y suppléerait par l'offrande de son travail, par de ferventes et fréquentes élévations de son esprit et de son coeur vers Dieu, en récitant, par exemple, des invocations, ce qui loin de nuire à son travail l'aide, au contraire, à mieux l'accomplir, et lui assure un plus grand mérite.

• • •

Q.—Je veux faire un cadeau à notre église paroissiale. Dois-je acheter un gong ou le timbre (gamme tubulaire) frappé avec un maillet?

R.—N'achetez ni l'un ni l'autre. Tous les deux sont défendus dans les églises, par plusieurs décrets. Achetez donc une belle clochette. Vous aurez en plus le mérite d'obéir aux lois de l'Eglise.

• • •

Q.—Un confesseur impose à son pénitent un chapelet comme pénitence. Le pénitent commence par réciter un chapelet par dévotion avec l'intention d'en réciter un deuxième pour sa pénitence. Cependant, dans la suite, il ne récite pas ce deuxième chapelet. A-t-il accompli sa pénitence?

Non. Le pénitent doit encore réciter ce deuxième chapelet, car, en récitant le premier, il n'avait aucunement l'intention d'accomplir sa pénitence. Il ne l'a donc pas accomplie et l'obligation demeure.

• • •

Q.—Si le pénitent a accepté la pénitence ainsi donnée par son confesseur: "Pour votre pénitence, vous offrirez votre prochain chapelet", et qu'ensuite il récite son chapelet sans penser à sa pénitence, a-t-il fait sa pénitence?

R.—Oui. L'obligation était d'offrir le prochain chapelet. En acceptant la pénitence, le pénitent l'a offert; son intention n'a pas été révoquée. Il a récité le chapelet. Il a rempli l'obligation et la pénitence est accomplie.

Au Juniorat de la Sainte-Famille

Le congé du mois a fait quelques victimes. Lundi: infirmerie remplie à sa capacité; malaise diagnostiqué: indigestion — rien de grave, séjour de peu de durée.

Le Père Sicotte nous donnait, lundi soir, la vue "King of Kings", toujours belle à revoir.

Mardi grand bingo, pour venir en aide aux étudiants européens. Tous les junioristes y ont mis de l'entrain, et chacun a pris sur ses petites économies de quoi rendre plus élevé le montant à souscrire, car tous sentaient que cet appel de l'âme de ces souffrants, c'était l'appel d'âmes soeurs des leurs dans la foi. Mardi aussi, arrivée des RR. PP. Josaphat Magnan, recteur du Collège de Gravelbourg, J. Brachet, de Fort Alexandre, C. Ruest, de Camperville, et P. Scheffer, du Scolasticat, pour le Conseil provincial. Nous avons salué, mercredi, le R. P. Etienne Bazin, missionnaire de Dorset dans le Vicariat de la Baie d'Hudson. Sa visite, trop courte à notre gré, nous a fait comprendre davantage la grandeur de la vocation missionnaire. Deux de nos confrères, Robert et Olivier Bernardin, d'Elie, sont en deuil de leur frère, mort à 22 ans. C'est bien jeune pour mourir. "L'heure, le jour, nous ne les connaissons pas." Sympathies.

Après un séjour de deux semaines à l'hôpital, nous arrive Edmond Cormier; sa mine excellente nous prouve que, là-bas, les bons soins ne lui ont pas manqué, et nous constatons avec joie que sa bonne humeur ne l'a pas abandonné.

Le Frère convers J.-P. Boucher a reçu une obédience pour le Scolasticat de Lebret. Son séjour parmi nous lui a valu la réputation d'être un religieux entreprenant, dévoué et actif. Nos meilleurs voeux l'accompagnent.

D'Halifax, nous apprenons l'arrivée, en terre canadienne, après un séjour de près de 4 ans outre-mer, du R. P. M. Dussault. La traversée de l'Atlantique a été des plus rudes et semble l'avoir secoué un peu trop fortement. Son retour parmi nous sera agréable, tant pour les Pères que pour les Junioristes.

Les futures étoiles de la Ligue Nationale, nos petits, ont gagné deux parties de gouret, au cours de cette semaine: une au Collège, l'autre au Jardin. Le "petit Gabriel", malgré sa politesse et son savoir-faire habituels, a reçu une blessure au-dessus de l'oeil, qui le rend méconnaissable et lui donne une apparence plus sérieuse.

Le nouveau trio des dirigeants de l'Action Catholique: Président, Omer Lamoureux; secrétaire, Fernand Bérard; trésorier, Célestin Alarie.

A la dernière heure, on nous apprend la nomination du R. P. E. Duplain, O.M.I., à la charge d'organisateur du rétablissement des soldats de retour du front, dans l'archidiocèse de St-Boniface.

La semaine dernière, M. Escaravage, de Winnipeg, nous a déroulé une pellicule sur le centenaire de l'arrivée des Oblats dans l'Ouest.

Les communistes en Autriche

LONDRES—Dans certains territoires sous occupation russe, le nombre de votes obtenu aux élections secrètes est parfois moins élevé que le nombre de membres du parti communiste. Un rapport récent de l'Autriche témoigne de ce fait. A Poisdorf, en Autriche inférieure, dans un village de vignerons, le parti communiste se réclamait de 320 membres payants. Cependant, aux élections, on récolta seulement 58 votes communistes. Ceci semble indiquer que plus de 80 pour-cent des "communistes" de ce village autrichien sont en fait anti-communistes et votent contre leur parti quand ils peuvent le faire secrètement. S'ils appartiennent au parti communiste, c'est sans doute pour obtenir un meilleur traitement de la part des autorités d'occupation russes.

Montgomery chef de l'état-major impérial

LONDRES—Le feld-maréchal Montgomery, 58 ans, qui s'est acquis sa réputation militaire à la tête de la 8e armée britannique, succédera au feld-maréchal lord Alanbrooke comme chef de l'état-major impérial le 26 juin, a annoncé le War Office.

Le brillant héros de la bataille d'El Alamein en 1942, qui est devenu commandant du 21e groupe d'armées, pendant l'invasion de l'ouest de l'Europe, assume ainsi le poste militaire britannique le plus élevé. Il a été fait feld-maréchal en 1944, alors que ses armées aidaient à expulser les Allemands de la France.

Feuilleton de La Liberté et le Patriote

LA LIQUEUR DE L'ALCHIMISTE

par Lydia HERMON

NUMERO 3

— Qu'y a-t-il? demanda-t-elle avec angoisse. Tosan a-t-il été grossier?... A-t-il discuté?... J'aurais dû y aller moi-même, car je n'aime pas cet homme... Mais aujourd'hui, j'étais si lasse!

— Vous avez bien fait de ne pas m'accompagner, ma chère maman, dit Sylvie en passant câlinement ses bras autour des épaules de sa mère. Le vent est froid ce soir et vous vous seriez enrhumée pour rien... Je suffisais bien pour ce qu'il y avait à faire... pour ce que nous pouvons faire!... Du reste, Tosan va venir vous voir pour régler son compte et vous demander votre signature, car je n'ai pas voulu lui donner la mienne.

— Que s'est-il passé, Sylvie?... Allons-nous encore être en désaccord avec cet homme?

— Tosan est un voleur, maman. Il s'entend contre nous avec toutes les mauvaises gens du pays: nous le savons depuis longtemps. Son but est de nous obliger à lui vendre Sainte-Agnès... Leur tactique à tous est la même: elle a réussi à Thomas pour la Ravinouse, à Pierron pour le Logisvieux... Tosan ne met pas en doute qu'il en sera de même pour lui.

— Qu'a-t-il donc fait?... Tu m'effrayes, Sylvie!

— Nous aurions dû nous y attendre. Il présente pour la réparation du toit de la bergerie, une note qui absorbe la totalité du fermage. Il s'est entendu pour cela avec Ardasse, le couvreur, et je ne serais pas surprise qu'il ait suivi en cela, les conseils de Thomas.

— La totalité du fermage, dis-tu, ma fille!... Ce n'est pas possible!

— Oh! il m'a fait voir la quittance qui est en bonne forme et ses livres sont parfaitement tenus... Evidemment, il m'a proposé de faire faire une expertise. Mais ce mot était plutôt une menace dans sa bouche, car il a ajouté que, si nous recourions à ce moyen de défense, il quitterait la ferme... Si nous étions sûres de le remplacer, il vaudrait mieux pour nous, le laisser partir tout de suite.

— Nous ne le remplacerons pas. Il est si difficile de trouver des fermiers en ce moment et il fera tout pour nous nuire.

— C'est certain.

— Que faudrait-il faire?

— Il faudrait lui tenir tête; parler plus haut et plus fort que lui; exiger l'expertise. Peut-être, alors, ne partirait-il même pas. Tout cela est surtout pour nous intimider.

— Te sens-tu capable d'agir ainsi?

— Cet homme me fait peur!

— A moi aussi.

— Maman, chère maman! hélas, tous nous font peur! Nous sommes dans la vie comme des enfants au milieu d'hommes forts et volontaires. Nous devrions résister, réagir!

— Ah! si Pierre était ici!

— Il ne nous aiderait pas, je le crains. Il est de la même race que nous. Jeanne, peut-être aurait pu...

— Jeanne a choisi la meilleure part. Si Dieu t'avait donné, comme à elle, la vocation religieuse, je l'aurais béni.

— Jamais je ne vous aurais quittée, maman.

— Nous aurions pu ne pas nous séparer entièrement. Il y a des maisons religieuses qui reçoivent des dames pensionnaires.

— Pauvre maman, vous auriez été plus tranquille que nous ne le sommes: vous auriez vécu à l'abri.

— Toi aussi.

— Ce n'est pas ce qu'on cherche dans la vie religieuse.

— Je le sais, mon enfant: ce que je dis là est à peine chrétien.

— Ces rêves vous reposent des dures heures présentes.

— Mais... qu'allons-nous faire, Sylvie?... Je n'ai presque plus d'argent dans mon tiroir et, si Tosan ne veut rien nous donner...

— Il prétend ne nous devoir que 280 francs!

— Mais, c'est impossible, voyons!

— Il se rend bien compte qu'il nous met dans le plus cruel embarras; aussi il nous conseille de vendre la coupe du bois d'Artoz... Il n'a pas tort car elle est à point, je le sais: seulement...

— Seulement?

— Il nous propose un acquéreur qui doit être un compère ou même, peut-être un homme de paille. C'est une nouvelle manière de nous voler plus sûrement encore.

— Pourtant, je ne vois rien d'autre à faire... Cette idée de coupe est bonne en somme.

— Ne pourrions-nous pas essayer autre chose? Si vous écriviez à votre cousin Gerfault, à Manosque.

— Il ne me répondra pas.

— Il faudrait aller le voir.

— Aller le quémander! Je n'oserais pas: il est dur, cassant, ironique... Il n'a jamais voulu nous aider.

— Il est pourtant votre cousin germain, maman: riche, célibataire, sans autre famille proche, il devrait répondre à notre appel.

— Il ne le veut pas, car il prétend que nous aider serait du temps perdu. J'ai fait autrefois, des placements qu'il m'avait déconseillés... Il m'a donné à certains moments des indications que je n'ai pas toujours suivies. Depuis, il ne veut plus s'occuper de nous et de la gestion de nos biens.

— Pauvre maman, murmura Sylvie en baisant la main fine et blanche de sa mère.

La jeune fille s'était assise sur un tabouret aux pieds de Mme de Barel. Son bras, posé sur ses genoux en un geste tendre, semblait vouloir rapprocher leurs deux faiblesses. Ainsi placées et éclairées, leurs visages se ressemblaient étrangement.

Sous la lumière pâle de la lampe, les cheveux blonds de la jeune fille, légers et vaporeux, s'apparentaient aux larges bandeaux ondés, déjà tout blancs de la vieille dame. Leurs yeux gris étaient semblables, seulement un peu plus pâles, chez Mme de Barel et, avec une expression d'effarement, que ne possédait pas encore le jeune visage de sa fille. Leurs lèvres bien dessinées, leur menton effilé étaient de la même famille, mais les joues arrondies de l'enfant adoucissaient le visage un peu anguleux de la mère.

Elles demeurèrent à se regarder en silence, avec le sourire tendre et un peu apitoyé qu'elles avaient l'une pour l'autre. Puis Sylvie se redressa en entendant approcher le pas de Marguerite, la petite servante, qui constituait tout leur personnel. C'était une fille du pays, dont les dix-huit ans robustes et l'air épanoui contrastaient avec la sveltesse et la mélancolie habituelle de ses maîtresses.

Elle venait annoncer que le repas était servi. Mme de Barel et sa fille la suivirent dans la salle à manger, dont un feu de bois éclairait l'ordonnance sévère. Des boiseries sombres et, sans doute, fort anciennes, garnissaient les murs jusqu'au plafond et s'ornaient, çà et là, de hures de sangliers ou de têtes de cerfs dont les chasseurs avaient dû retourner depuis longtemps à la poussière.

L'argenterie et les cristaux brillaient sur la table réduite, où ne s'asseyaient plus que les deux femmes. Devant le désastre inévitable qui, depuis longtemps les menaçait, elles avaient toujours tenu à conserver, au moins le décorum, cadre doré de leur grise vie.

La mère et la fille n'avaient pas faim ni l'une ni l'autre. Toutes deux étaient lasses et, inconsciemment, désiraient la solitude. Aussi, peu d'instants après le repas, se séparèrent-elles pour la nuit.

— Je crois, dit Mme de Barel tout en montant l'escalier, je crois que le mieux serait de nous entendre avec Tosan, pour cette coupe de bois. Il ne nous en donnera pas, certes, le prix qu'elle vaut, mais un autre ne nous donnerait peut-être pas davantage...

— Nous serons volées indignement, maman, objecta Sylvie.

— Nous le serons de toute façon, ma fille. Une entente avec Tosan nous permettrait sans doute de toucher rapidement un acompte et, tu sais que nous ne pouvons plus attendre.

— Alors, vous renoncez à lutter, maman, soupira la jeune fille.

— Je ne puis; je ne suis pas de force. Toi non plus, du reste. Prions Dieu qu'il ne nous abandonne pas!

Sylvie quitta sa mère sur le palier. Plus jeune et moins découragée, elle savait qu'on a tort de cesser la lutte; elle n'ignorait pas qu'il est bon d'avoir confiance en la Providence, mais qu'il est au moins imprudent, sinon coupable, de compter sur un miracle que nos efforts n'ont pas mérité.

"Aide-toi! le Ciel t'aidera", pensait-elle.

Mais elle ne savait pas ce qu'elle pourrait faire pour s'aider.

CHAPITRE III

Sur les sentiers pierreux qui mènent au plateau, Mallet, le garde-forestier, guidait son nouveau conservateur, Jean Terrenave.

Enfant du pays, Mallet était fier de ses belles forêts de chênes qui, par ce clair matin de novembre montraient toutes leurs feuilles, les unes rousses déjà, par l'approche de l'hiver, les autres, quelques-unes vertes encore et cachant dans leurs touffes les cupules des glands, déjà tombés à terre.

— C'était plus beau encore autrefois, Monsieur le conservateur, contait le brave homme, tout en marchant du pas allongé, qui leur convenait à tous deux. On a beaucoup coupé depuis la guerre, soit dans les forêts domaniales, soit dans celles qui appartiennent aux particuliers.

— On a bien fait, opina son compagnon: les bois ne s'entretiennent que par des coupes intelligentes.

— On a bien fait, assurément. Ces chênes énormes, dont nous voyons quelques représentants, sont à l'extrême limite de la vieillesse: cinq cents ans peut-être; je ne sais pas, moi. Un arbre ne peut pas vivre toujours et il tue tout sous ses branches. On en a abattu beaucoup et on a essayé d'en planter de jeunes à la place; seulement, les jeunes ne veulent pas grandir.

— On aurait dû s'y attendre... La terre ne porte pas indéfiniment la même essence.

— Eh oui! au lieu de chênes, ce sont des pins qui poussent; et cela partout. Ils sortent spontanément du sol, semble-t-il et grossissent vite. Evidemment, le terrain leur convient.

— Il a été préparé pour eux par ces nobles arbres. Vous le savez, Mallet, le pin succède au chêne, comme le hêtre succède au sapin. La nature a ses lois auxquelles nous sommes obligés de nous plier, car elles ne nous cèdent pas. Si vous visitiez les forêts de la Grande-Chartreuse et du Vercos, en Dauphiné, vous verriez que, presque partout, la noire aiguille du sapin a laissé la place à la feuille lustrée du hêtre, du feuillard, comme on appelle cet arbre dans la région. C'est, du reste, un bel arbre.

— Plus beau que le pin; les forestiers de ce pays ont plus de chance que nous. Je regrette nos rois de la haute futaie.

A ce moment les deux hommes achevaient leur ascension et se trouvaient sur le plateau qui domine la vallée de la Durance. Ils se retournèrent pour regarder au loin, la plaine sur laquelle montait une brume légère et le profil des montagnes qui, à cet endroit forment comme un large cirque aux ondulations molles et élégantes.

Jean Terrenave se trouvait depuis peu de jours dans son nouveau poste. Originaire des Landes, il avait d'abord rempli ses fonctions dans sa région natale. Une nomination, qui était pour lui un bel avancement, l'avait désigné pour Combrousse, cette petite ville du midi, dans laquelle il avait débarqué depuis une quinzaine.

Il avait eu en arrivant une légère déception. Qui parle de la Provence, voit immédiatement la Côte d'Azur, avec ses blanches villas, son ciel d'un bleu profond, sa végétation exotique. Bien vite, Jean Terrenave s'était aperçu que Combrousse ne répondait aucunement à cette description, un peu conventionnelle du Midi. Située au nord des Basses-Alpes, à l'endroit où cette région touche le Dauphiné, elle est une transition entre l'âpreté de la montagne et la mollesse de cette Provence, qui a toujours su captiver ses maîtres successifs.

(A suivre)

Première femme maire d'un village en Saskatchewan



Mme F. M. McOrmond, de Sutherland, Sask., est la première femme de la province à avoir été élue au poste de maire d'un village. On la voit ici avec les membres du conseil.

Les cours à domicile de l'U.C.C.

Vingtième Cours à domicile de l'U.C.C.

L'établissement des jeunes

LES ETABLISSEMENTS FORESTIERS ET LES PECHERIES

Sixième leçon

Par Louis-Philippe POULIN

Les ressources terre, forêt et pêcheries sont les seules qui se prêtent à l'exploitation directe et par conséquent, à pouvoir former cet élément stable de population si nécessaire au point de vue de la sécurité sociale et politique. Les possibilités d'établissement exclusivement agricole ont déjà été traitées, nous n'y reviendrons pas.

La forêt constitue l'une de nos principales ressources naturelles. Son importance est physique et économique. Son rôle physique est de maintenir l'équilibre entre les éléments de la nature, elle est la grande régulatrice de la température et des eaux. Sa disparition peut entraîner des conséquences susceptibles de détruire l'équilibre d'une région, tant au point de vue naturel qu'au point de vue économique. L'importance naturelle de la forêt est tellement évidente que Chateaubriand a pu dire: "Les forêts précèdent les peuples; les déserts les suivent". La forêt augmente l'humidité de l'air, constitue un réservoir d'eau où s'alimentent les sources et les rivières, ralentit la vitesse des vents trop forts, conditionne le climat d'une région. On n'a qu'à regarder autour de soi, observer toutes les activités commerciales et industrielles nées de la forêt pour en comprendre toute l'importance économique.

Nos forêts ont été exploitées dès les premiers temps de la colonie en vue de la construction des habitations et des navires. Sous le régime anglais, les capitalistes s'en sont fait concéder de grandes étendues en vue de l'exploitation commerciale. Ces industriels n'étaient pas de notre race. Nous travaillons pour eux depuis ce jour-là. Tous les ans, environ 25,000 Canadiens français vont dans les chantiers peiner sous les ordres d'autrui. Et, nous arrivons à nous demander quel est le sort de nos ouvriers forestiers, de nos bûcherons? Quelles ont été et quelles sont leurs conditions de travail? La réponse est triste. Isolés de ceux qui leur sont chers, soumis à des corvées pénibles, à un salaire qui n'est pas loin de la famine, vivant dans une atmosphère où le sens moral et le respect de soi-même est le moindre des soucis, nos bûcherons ne sont pas loin d'être des gueux. Nos forestiers de métiers sont plutôt rares. Ce sont des cultivateurs ou fils de cultivateurs qui vont chercher dans les bois des revenus complémentaires, des revenus nécessaires que la ferme ne leur fournit pas. Pour eux, le travail de la forêt constitue un à-côté indispensable souvent, presque toujours en pratique. Dans ces conditions, la forêt ne sert pas à l'établissement parce que son travail ne comporte pas l'élément de stabilité, élément de base de l'établissement permanent d'un individu. Tant que l'ouvrier forestier sera déménagé d'un bout à l'autre de la province, il continuera de maudire son sort et de le considérer comme un pis aller.

Pourtant, parmi les colons, les cultivateurs, leurs fils, les journaliers des campagnes, il y a des forestiers-nés. A toutes saisons, la forêt les attire; ils abandonnent tout pour répondre à son appel, ils ont la nostalgie du bois. C'est une démangeaison chronique qui ne se soulage qu'à travers les arbres. D'un autre côté, la forêt, de par son caractère même, est susceptible de culture, d'aménagement et d'exploitation profitable. On doit l'exploiter pour l'homme, non par l'homme. Une question se pose. Peut-on assurer l'établissement permanent de nos forestiers en changeant nos méthodes d'exploitation forestière? Ou en d'autres termes, la forêt peut-elle devenir un moyen d'établissement?

Nous en sommes sûrs. Comment? Par les établissements forestiers, colonies forestières ou villages forestiers. Les trois appellations désignent la même chose. Qu'est-ce qu'une colonie forestière? C'est un village installé en forêt d'une façon permanente dont les habitants travaillent uniquement à l'exploitation des bois qui les environnent et y pratiquent la sylviculture ou l'art de cultiver la forêt, sous la direction de techniciens forestiers expérimentés. Ces travailleurs s'occupent de la coupe du bois, du charroyage, du flottage et reflottage, des travaux d'usinage et pratiquent les méthodes de sylviculture. Ces activités leur procurent du travail douze mois par années et en font aussi des hommes de métier.

ETABLISSEMENT DES COLONIES FORESTIERES

Il s'agit d'abord de faire un inventaire complet des étendues forestières propres à ce genre d'établissement. On tient compte de la situation de la forêt et des possibilités d'établir des communications permanentes avec des centres bien organisés. Une fois l'inventaire complété, il s'agit de déterminer les limites des réserves suivant le nombre de familles qu'on veut y établir. Les familles y sont amenées après que l'on a construit une chapelle, une école, un dispensaire et les maisonnettes. Ces dernières sont vendues aux occupants moyennant un loyer mensuel en rapport avec les revenus probables de l'acheteur. Le paiement est réparti sur un nombre d'années convenable. Un défrichement préalable assure une parcelle de 5 à 10 acres de terre à chacun, suivant la qualité du sol, pour le jardin et autres petites cultures.

On doit favoriser l'établissement de ces colonies forestières sur une base coopérative à cause de leur valeur sociale et humaine. La méthode ordinaire est également admissible: la forêt est concédée à une entreprise privée qui établit sa main-d'oeuvre de cette façon. Dans ce deuxième cas, le travail doit être assuré pour l'année entière par la compagnie et les forestiers doivent jouir d'une indépendance suffisante vis-à-vis l'entreprise. Ils doivent pouvoir organiser leur propre coopérative de consommation afin d'exercer un certain contrôle sur les prix, leur Caisse Populaire et autres institutions sociales. Enfin, ils doivent avoir leur mot à dire dans la direction de l'école.

AVANTAGES

Les colonies forestières offrent plusieurs avantages aux bûcherons. Elles leur assurent un salaire raisonnable, un logement convenable et peu dispendieux, l'éducation forestière gratuite, un lopin de terre suffisant pour garder un cheval, une vache, une basse-cour et cultiver un potager, un standard de vie convenable par l'installation de l'électricité, la construction d'un aqueduc et d'un système d'égouts, par l'organisation d'un service médical régulier, etc. De plus, la proximité du travail permet au chef de famille de revenir au foyer en fin de semaine et souvent, tous les soirs.

Cette méthode d'exploitation forestière a aussi plusieurs avantages en faveur des compagnies. Nous n'en parlerons pas ici.

Au point de vue national et de l'avenir de nos forêts, les colonies forestières guériraient un mal. Se rendant compte que leur vie dépend uniquement de la forêt qui les environne, les forestiers en prendront soin avec le même intérêt que le cultivateur protège sa terre et ses bâtisses. Finie la guerre aux jeunes pousses trop encombrantes! La pratique des règles de la sylviculture assurera le renouvellement rapide de la valeur des bois et la permanence régulière de nos forêts.

POSSIBILITES

Ces établissements ne sauraient convenir qu'aux régions de la province où il n'y a ni sol ni pêche: forêts de l'intérieur de la péninsule gaspésienne, du Saguenay et des Laurentides. C'est dire que ce type d'établissement offre des possibilités limitées. Etant donné le taux de croissance plutôt bas des forêts, surtout dans la partie nord de la province, il faudrait affecter à chaque village une étendue forestière suffisante ou bien limiter à un chiffre peu élevé la population de la colonie (60 à 70 familles) ou enfin, s'organiser de façon à pouvoir déménager périodiquement, sans trop de frais, le village entier. On reviendra en ce premier endroit quand la forêt se sera reconstituée. Les possibilités de cet établissement ne peuvent être permanentes seulement si l'on coupe chaque année le rendement annuel normal de la forêt. En observant bien ce premier principe de sylviculture, l'on prétend qu'une soixantaine de familles ordinaires peuvent vivre indéfiniment d'une superficie de 1,500 milles carrés de forêt normale non encore exploitée.

Nous souhaitons qu'une expérience de colonisation purement forestière de type coopératif soit lancée le plus tôt possible. C'est là seulement que nous pourrons voir les bons et mauvais côtés de l'entrepise et nous fixer définitivement sur sa valeur et ses possibilités.

LES PECHERIES

Le problème de l'établissement dans ce domaine se confine à la Gaspésie. Nos pêcheries, même développées au plus haut point, à cause de leur caractère saisonnier, ne peuvent assurer seules aux pêcheurs un niveau de vie raisonnable. Pour assurer un établissement stable, la pêche doit être combinée avec une occupation complémentaire. Sur tout le littoral gaspésien, la forêt s'offre à ce rôle. Malheureusement, elle appartient à des étrangers qui ont bien d'autres desseins. La combinaison pêche-forêt comme mode d'établissement sera traitée dans la prochaine leçon. Les établissements pêche-agriculture ne sont pas avantageux, ces deux occupations se pratiquent en concurence parce qu'elles réquèrent le travailleur au même moment de l'année.

Nos pêcheries offrent des possibilités limitées d'établissement. On pourrait toutefois en améliorer les conditions et les revenus de la façon suivante: 1. — faire des recherches pour mieux renseigner les pêcheurs sur la mer et les moeurs des poissons; 2. — faire des recherches sur les divers produits de la pêche, afin d'en améliorer la qualité et si possible, de découvrir de nouvelles industries; 3. — travailler à la découverte de nouveaux intérieurs et extérieurs; 4. — pousser l'éducation professionnelle des pêcheurs: techniques de la pêche et de préparation des poissons (magnifique travail déjà accompli par l'Ecole des pêcheries de Ste-Anne-de-la-Pocatière); 5. — par l'organisation de la pêche en haute mer. On pourrait aussi essayer de créer de nouveaux centres de pêche. Mais, d'après des gens qui s'y connaissent bien, les possibilités sont extrêmement réduites. Toutefois il y en a et l'on ne devrait pas les négliger.

Somme toute, la pêche elle-même, au point de vue établissement profitable des jeunes, doit être complétée par la forêt. Le problème est là et nous en reparlerons dans notre prochaine leçon.

Questionnaire

1.—Les conditions actuelles de vie des bûcherons encouragent-elles leur établissement dans le domaine forestier?
2.—La forêt offre-t-elle des possibilités d'établissement permanent?
3.—Qu'est-ce qu'une colonie forestière?
4.—Quels sont les avantages qu'une colonie forestière offre aux bûcherons? Une simple énumération.
5.—Quelles sont les régions de la province auxquelles conviennent ces établissements?
6.—La pêche peut-elle seule assurer un établissement satisfaisant?
7.—Quelle est l'occupation la plus convenable pour compléter la tâche?

La ferme est le meilleur endroit pour l'élevage des oies

L'élevage d'une bande d'oies sur la ferme est une industrie d'un bon rapport. La nourriture de l'oie ne coûte pas grand'chose et ce volatile est presque réfractaire aux maladies, si répandues parmi les autres oiseaux de la basse-cour. Les oies se contentent d'un logement rudimentaire et des aliments les meilleur marché de tous ceux qui sont produits sur la ferme. Lorsqu'il y a beaucoup d'herbe, les oies gardées pour la production se tiennent en bon état à partir du commencement du printemps jusqu'à la fin de l'automne, avec un peu de grain seulement. Les oies aiment l'herbe et quand elles peuvent trouver de l'herbe tendre elles laissent le grain dans les auges, dit M. A. G. Taylor, de la Division d'aviculture à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa.

En hiver quand la terre est recouverte de neige et que l'herbe manque il faut donner aux oies une poignée d'un mélange de grain tous les jours et autant de foin de luzerne ou de trèfle qu'elles peuvent en consommer. Si ce foin a été coupé à l'état vert et bien fané elles mangeront aussi bien les tiges que les feuilles. Elles préfèrent les feuilles cependant et l'on devrait s'efforcer de leur en fournir autant qu'elles en veulent. Elles sont friandes également de feuilles de laitue, de chou, de pelures de pommes de terre, de navets et de carottes, en somme de presque tous les légumes verts. On peut leur donner cette verdure en quantité assez abondante et réduire la ration de grains en proportion. Le grain peut se composer d'avoine, d'orge, de maïs et de blé en parties égales et le meilleur moment pour donner leur repas de grains est le soir.

Vers la fin de février ou aux premiers jours de mars, trois semaines environ avant l'époque où l'on désire faire pondre les oies femelles, on donne une pâtée molle deux fois par jour et on continue à donner du grain entier comme précédemment. Ce changement dans le système d'alimentation devrait être fait dès que le temps se radoucit; les oies mises à ce régime se mettent à pondre au bout de trois semaines environ.

On accouple les oies pour la reproduction à raison d'un mâle par deux ou trois femelles, et cet accouplement doit se faire de préférence en janvier. On pourra se procurer un bulletin sur l'élevage des oies en écrivant au ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. On trouvera dans ce bulletin tous les renseignements au sujet de la sélection des oiseaux reproducteurs et des soins à leur donner.

Les oeufs doivent être incubés par la mère ou par des poules. Ils n'éclosent pas bien dans les incubateurs modernes. L'élevage des oisillons est facile. Il n'exige que peu d'attention. Un oisillon bien éclos et bien parti fait presque toujours une oie en automne. La ferme est l'endroit naturel pour l'élevage des oies. On peut même dire que cet élevage ne paie bien que dans les conditions de la ferme, pas ailleurs.

Placez vos commandes d'abeilles en paquets

Ceux qui se proposent d'importer des abeilles en paquets ce printemps devraient placer leur commande immédiatement sans quoi ils s'exposent à avoir des livraisons très tardives ou même pas de livraison du tout quand la saison du miel commencera, dit C. B. Gooderham, apiculteur du Dominion.

La demande de miel pour remplacer le sucre rationné est toujours très vive et la demande d'abeilles est forte en proportion. Beaucoup d'apiculteurs ont déjà averti leurs clients qu'ils ne pourront pas remplir leurs commandes tardives d'abeilles en paquets. La taxe de guerre de 10% sur les abeilles importées a été supprimée, et il n'y a plus de droit à payer maintenant. Il n'y a donc pas de danger que les livraisons soient retardées par suite de la négligence à remettre cette taxe qui devait être payée d'avance. Il est encore trop tôt pour dire de façon précise si la prime qui était accordée sur les abeilles en paquets sera maintenue sur les importations de 1946. De toute façon ceux qui ont tué leurs abeilles en automne et qui se proposent de les remplacer par des abeilles en paquets au printemps ne devraient pas attendre qu'un avis définitif soit donné à ce sujet avant de placer leurs commandes.

La situation du sucre est toujours critique et la quantité offerte pour l'alimentation des abeilles au printemps est très limitée. Il n'y aura pas de sucre pour le nourrissement du printemps, sauf dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta où l'on accordera cinq (5) livres par ruche aux apiculteurs déjà établis seulement. Ceux qui élèvent des abeilles pour la première fois ce printemps ne pourront pas en avoir. Les vétérans qui peuvent fournir la preuve qu'ils étaient apiculteurs bona fide au moment de leur enrôlement seront pris en considération. Pour avoir de plus amples détails au sujet des allocations de sucre et des permis d'achat, l'apiculteur devrait écrire à l'apiculteur provincial où il demeure. Aucun apiculteur ne devrait commander d'abeilles en paquets s'il n'a pas les provisions et le matériel nécessaires pour nourrir et loger ces abeilles lorsqu'elles arrivent.

Il y a cinq grandes zones de sol dans les provinces des Prairies et chacune comporte différents types de terre. Ces variations dans le sol de même que les variations de climat donnent lieu à des conditions très variables pour la végétation des récoltes. Le Service des Fermes expérimentales fédérales étudie ces variations depuis une trentaine d'années sur les stations situées dans les zones les plus importantes.

La charrue et la herse à disques

La charrue a eu longtemps la réputation d'être le plus important de tous les instruments aratoires, mais la Division de la grande culture, des Fermes expérimentales fédérales fait remarquer que des développements récents permettent de croire que l'opinion s'est modifiée sur ce point. Par exemple dans bien des parties de l'Ouest du Canada où le vent chasse la terre en certaines saisons, on a constaté que le labour est souvent inutile et même nuisible. Les déchets végétaux qui restent à la surface du sol empêchent la terre de se soulever au vent. Or la charrue enfouit ces déchets sous la surface, laissant ainsi le sol sans protection tandis que les instruments qui trachent la terre sans la retourner comme le disque ou scarificateur, laissent ces déchets à la surface.



Petites Annonces

Au Sacré-Coeur

Partie de cartes des Dames de Ste-Anne

La partie de cartes dimanche dernier a été organisée par les dames de Ste-Anne. Mme O. Bourbonnais percevait les billets et M. V. Bonin agissait comme maître des cérémonies.

Prix de cinq mains: M. A. Latourelle (41 points); Mlle B. Desjardins (42 points); M. A. Millier (42 points); M. A. Latourelle (42 points).

Prix de "pool": M. A. Latourelle.

Prix d'entrée: Mlle B. Desjardins.

Programme récréatif

Piano: Mlle Thérèse Carignan.

Chant: Mlles G. Marquis et L. Guay.

Nous remercions sincèrement les jeunes artistes qui nous ont grandement intéressés. Notre gratitude s'adresse aussi aux dames de Ste-Anne qui ont organisé cette partie de cartes et en ont fait un beau succès.

Partie de cartes des Enfants de Marie

La partie de cartes de dimanche prochain est organisée par les Enfants de Marie. Encourageons nos jeunes filles qui ont été averties au dernier moment et qui ont accepté si volontiers



de se dévouer à nos organisations paroissiales. Venez aussi nombreux que possible dimanche prochain.

Retraite fermée

La retraite fermée des demoiselles de la paroisse commencera vendredi soir, le 15 février, à 7 h. 30, pour se terminer le lundi matin 18 février. Trente jeunes filles ont donné leur nom pour cette retraite. C'est un bel exemple pour les autres groupes de la paroisse.

Retraite fermée des jeunes gens

La retraite fermée des jeunes gens de la paroisse commencera le samedi 9 mars à 2 h. p.m. et se terminera le lundi matin 11 mars.

Tous les jeunes gens de la paroisse, surtout nos soldats de retour, sont cordialement invités à faire cette retraite. Nous leur demandons de donner leur nom le plus tôt possible afin de réquisitionner le nombre voulu de chambres à St-Boniface.

Jeunes gens du Sacré-Coeur, prouvez-nous que vous pouvez faire les choses aussi bien que les demoiselles.

Délégués de la paroisse à Radio St-Boniface

Le dimanche 3 février, les paroissiens ont tenu l'assemblée annuelle de la radio française, section Winnipeg, à notre salle paroissiale. Cette assemblée avait pour but d'élire les délégués de la paroisse qui devront se rendre à l'assemblée des actionnaires, le 17 février, à St-Boniface.

M. le Dr G.M. LaFlèche fut élu président de l'assemblée et M. G. Léveillé, secrétaire. Les élections ont donné le même résultat que l'an dernier. Nos mêmes cinq délégués ont été réélus par acclamation. Ce sont MM. P.-E. LaFlèche, G. Léveillé, H. Lacroix, P.-A. Talbot et J.-E. Frey.

Nous félicitons nos cinq délégués de leur nouvelle élection et de la confiance que les paroissiens mettent en eux, et nous leur souhaitons plein succès dans le beau travail qu'ils accomplissent pour une si noble cause.

M. le dentiste P.-E. LaFlèche nous donna à cette réunion un beau travail très intéressant, résumant les nombreuses activités de Radio St-Boniface, depuis un an.

M. T.-A. Beaubien, aviseur légal pour Radio St-Boniface, nous intéressa aussi vivement et donna de sages conseils.

Nous remercions les paroissiens et paroissiennes qui ont répondu à l'invitation de se rendre à cette assemblée.

Au Cercle Molière

Vu qu'il y aura une soirée de la série "Celebrity Concert" le samedi 16 février, notre réunion mensuelle est remise au samedi 23 février, dans la salle du Sacré-Coeur. L'organisatrice de nos soirées, Mme R. Deprés, nous promet un programme des plus intéressants.

WASHINGTON — La Cour suprême des Etats-Unis a refusé de sauver de la mort par la pendaison le général japonais Yamashita.



M. Alfred Glauser qui dirigera la représentation du "Malade imaginaire" qui sera jouée à l'école Provencher les 19 et 20 février. Il jouera, en plus, le rôle d'Argan.

Fédération des femmes canadiennes-françaises

L'assemblée mensuelle de février fut tenue le 6 dernier, à 8 heures p.m., dans la salle du Waldorf, rue Main. Une très bonne assistance permit de former les sous-comités.

Comité de Réception: Mme J.-A. Denning, présidente.

Comité de Récréation: Mme E. Chauvière.

Croix-Rouge: Mme P. L'Evesque.

Local Council: Mme G.-A. Séguin.

Home Welfare: Mmes Z. Picard, J. Legree.

Council of Social Agencies: Mmes J.-A. Lemay et A. Lalonde.

Comité de charité de Winnipeg: Mmes J.-A. Hébert, E. Minvielle.

Comité de charité de St-Boniface: Mme A. Vermander.

Hôpital de St-Boniface: Mmes A. Guilbault et M. Poirier.

Sanatorium de St-Vital: Mme J.-A.-R. Arpin.

Hôpital de la Miséricorde: Mme L.-D. Crossland

Comité d'Education:

Institut Collégial St-Joseph, Institut Collégial Provencher, St-Boniface: Mme J.-E. Cossette.

Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg: Mme J.-A. Rhéaume.

Ecole Ste-Marie, St-Vital: Mme Horace Morier.

Ecole du Précieux-Sang, Norwood: Mme J.-C. Lavoie.

Avis

Le jeudi 21 février, à 8 heures p.m., dans la salle du Waldorf, aura lieu une partie de whist et bridge au profit de nos oeuvres.

Mmes A.-A. Vermander et V. Gladu, organisatrices, font un appel à tous les membres. Venez et amenez vos amies.

Bons prix, bon goûter et beaucoup de plaisir vous sont assurés. Entrée: 35 sous. N'oubliez pas: le jeudi 21 février, à 8 heures, au Waldorf.

Maria COSSETTE,
secrétaire.

BERLIN — Les autorités d'occupation militaires américaines ont accordé un permis d'établissement pour une Grande Loge maçonnique, sous le titre de **Grossloge fuer Deutschland.**

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Nous avions le 11 dernier la première de nos assemblées régulières du mois. S'il faut en juger par la belle assistance, l'innovation de tenir ces assemblées le 2ème et 4ème lundi au lieu du jeudi semble être un succès. C'est un heureux commencement et il est à désirer que nos assemblées futures auront le même résultat. Nos jeunes se montrent de plus en plus actifs et c'est là un fait dont il convient de se réjouir. Nous avions à discuter un avis de motion qui consistait à fournir un appui financier à notre équipe de gouret qui s'est organisée cet hiver. La procédure rigide de la "vieille garde" fit éprouver certaines angoisses à nos jeunes dès le début mais comme le résultat final dépassa leurs premières espérances tous furent bien satisfaits.

Cette équipe de gouret est composée de solides gaillards, bien aguerris, et nos Collégiens de St-Boniface en savent quelque chose pour les avoir vus à l'oeuvre. La rumeur dit même que cette équipe s'étant rendue à Ste-Agathe dimanche dernier, dans le but de se faire la main en rencontrant l'équipe des Chevaliers de l'endroit, a été grandement déçue par le refus d'engager la lutte par ces derniers. On a prétexté un peu de vent, un peu de neige peut-être, que sais-je? Ce sera à reprendre, n'est-ce pas, Ste-Agathe? Mais les Chevaliers de St-Jean-Baptiste se croient de force suffisante pour nos gars qui les visiteront samedi prochain. Deux autobus partiront donc pour St-Jean le samedi 16, à 6 heures du soir, de l'angle Provencher et Taché. Avis aux intéressés de se rendre à l'endroit indiqué. Billets: $1.00 aller et retour, et du plaisir pour tous.

On annonce pour le samedi 23 prochain une fête sportive monstre à la patinoire Olympic. Cette soirée est organisée par le Collège de St-Boniface. Il y aura gouret (3 parties); des experts du patin donneront une démonstration artistique; on donnera des prix d'entrée, notre équipe de gouret y participera, le tout pour 35 sous. Réservez vos billets d'avance car on s'attend à une foule de plusieurs milliers de spectateurs.

Nos fonds sportifs seront-ils suffisants pour couvrir honnêtement les larges hanches de Laurent? Vivons dans l'espérance et croyons aux "War Assets".

BISTOURI.

Vetérans de retour au Canada

Le canonnier W. Harsant, 617, avenue Montrose, Winnipeg.
Le caporal J.-H.-A. Trottier, St-Norbert.
Le sergent O.-H. Mattice, Neepawa.
Le canonnier W.-G. Azure, Baie d'Hudson.
Le soldat T. Chevrier, Port Arthur, Ont.
Le soldat A.-M. Cretain, La Broquerie.
Le soldat E. D'Argis, 254, rue Hugo, Winnipeg.
Le soldat W.-H. Delarue, 559, rue Burnell, Winnipeg.
Le soldat E. Dufault, 526, rue Langevin, St-Boniface.
Le signaleur T. Gauthier, Kenora, Ont.
Le caporal L.-R.-J. Gendre, St-Claude.
Le soldat R.-M. Joubert, 1455, rue Arlington, Winnipeg.
Le carabinier A. Lamirande, 25, chemin Frobisher, Winnipeg.
Le soldat G.-D. Morriseau, Nipigon, Ont.
Le soldat G.-H. Rivard, rue Hébert, St-Boniface.
Le canonnier E.-M.-W. Tremblay, Rainy River, Ont.
Le soldat E.-E. Vaillant, Murillo, Ont.
Le soldat R.-P. Turcotte, Port Arthur, Ont.
Le soldat W. Dubec, 775, avenue Weatherdon, Winnipeg.
Le sapeur J.-C. Gagnon, White River, Ont.
Le soldat A.-M. Paradis, 607, rue Helen, Port Arthur.
Le soldat A.-J.-L. Poirier, 161, rue Kitson, Norwood.
Le soldat L.-L. Frénette, 325, rue Garry, Winnipeg.
Le soldat D.-I. Gourlay, Flin Flon.
Le caporal W.-J. Lamontagne, 37, rue Edmonton, Winnipeg.
Le soldat J.-W. Nault, 485, rue Spence, Winnipeg.
Le signaleur N.-C. Pollard, Transcona.
Le caporal W. Rougeau, 160, rue Berry, Norwood.
Le soldat J.-M. Dacquay, Notre-Dame de Lourdes.
Le soldat A. Dion, Le Pas.
Le soldat R.-M. Dugrenier, Minnitaki, Ont.
Le soldat C.-J. Harrison, Portage la Prairie.
Le soldat F.-J. Joyal, Ste-Agathe.
Le soldat L.-R. Lemire, 141, avenue Bannerman, Winnipeg.
Le soldat G.-E.-L. Paquin, 45, rue Langevin, St-Boniface.
Le soldat D. Chastellaine, Norway House.
Le soldat P. Combot, Morris.
Le soldat A. Gladu, 147, rue Notre-Dame, Winnipeg.
Le soldat L.-H. Le Bleu, Norman, Ont.
Le caporal-suppléant W. Léonard, 309, avenue Redwood, Winnipeg.
Le caporal H. Rousseau, Fort Frances, Ont.
Le soldat A. St-Germain, 215, rue Hendley, Winnipeg.
Le soldat C.-C. Tremblay, 277, avenue Provencher, St-Boniface.

Le lieutenant Paul-E. Martin, Transcona.

Le capitaine Maurice Dussault, aumônier militaire.

LONDRES — E. Phillips Oppenheim, auteur très fécond de romans d'espionnage et d'aventures, est mort, dimanche, en sa demeure de St-Pierre Port, île de Guernesey.

Conférence de M. Clément Bazin au Collège de Saint-Boniface

Le mardi soir 5 février, à 8 h. 15, M. Clément Bazin, de Haywood, donna une causerie dans la salle du Collège de St-Boniface. M. Bazin est récemment arrivé de France avec son épouse et ses trois petits enfants.

M. l'abbé E. Lavoie présenta le distingué conférencier qui est un ancien du Collège, un Manitobain d'origine française.

Le but de la causerie de M. Bazin était de faire connaître les privations, les humiliations et les souffrances de la France depuis le commencement de la guerre. Ce professeur d'un collège français a connu la France riche et prospère et la France sous l'occupation. De plus, il a fait la campagne de 1939-40.

Situation de la France

M. le conférencier a déclaré "qu'il y avait des communistes et des Allemands partout en France, lors de la déclaration de la guerre. Ce sont eux qui précipitèrent la chute de la France. Et après l'invasion, le contrôle qu'exercèrent les Allemands et leur méthode de pillage expliquent pourquoi il y eut le "règne de la terreur".

Misères

Les maisons glacées, humides et non chauffées ainsi que les prix élevés et la maigre ration de la nourriture et des vêtements causèrent de nombreuses pertes de vie parmi les vieillards et les enfants.

Bombardements

Au sujet des bombardements, M. Bazin déclara que les aviateurs anglais, venus en petit nombre au début, atteignaient leurs objectifs. Avec le temps, les bombardements augmentèrent en nombre et en intensité, tellement que les trains, les locomotives, les voies ferrées et les ponts furent presque tous détruits. Et, au moment de la libération, il n'était pas rare de voir une escadrille de 500 avions américains qui lançaient leurs bombes sur des villes entières. Poitiers, Rouen, Caen et Falaise sont donc aujourd'hui détruites.

La libération

Lorsque vint enfin le moment de la libération, tout n'était que ruine et chaos. Aux besoins incommensurables on répondait par des secours impuissants. Aussi l'hiver de 1944-45 vit la situation alimentaire très précaire. Il n'y avait ni lait, ni viande, ni chauffage.

Les Français ayant cru que les Alliés les soulageraient. Il n'en fut rien, malheureusement, car ceux-ci arrivèrent les mains vides.

Ce que pensent les Français

Le peuple français sait que les collaborateurs étaient des traîtres, des opportunistes et des communistes, que l'idéologie d'un parti avait aveuglés.

Tant qu'à Pétain il demeure l'image de l'honneur et de l'intégrité. Ce fut un grand Français qu'on a vilement trompé!

Laval est un traître aux yeux de tous, et de Gaulle, le symbole de la résistance.

Les Français croient encore que la plus cruelle de toutes les humiliations de la France leur fut infligée par les Alliés qui ont sacrifié la France et l'ont reléguée à l'arrière-plan.

Le "Mouvement Républicain Populaire" qui a pour devise: "Servir", est le parti de la France nouvelle. Son "programme s'inspire très largement des enseignements de l'Eglise et des encycliques pontificales".

Les Français croient enfin que la guerre ne sera pas véritablement finie tant que le quatrième dictateur ne sera pas battu.

M. Clément Bazin est le fils de feu M. E. Bazin et de Mme E. Bazin (née Marie Gautron), de Haywood. Il a également trois frères: Romain, de St-Claude; Paul, de Montréal, et Lucien, de Haywood; une soeur, Marguerite (Mme L. Lévêque), également de Haywood.

Remerciements

Mme P. Boutal remercia M. Bazin au nom du Comité Central des dames de la paroisse et de l'Oeuvre de Secours à la France.

M. P.-A. des Gautries, consul de France, ajouta quelques mots au pathétique appel du conférencier.

Mlle Renée Gravel rendit quelques chants de son répertoire, accompagnée au piano par Mlle Huguette LaFlèche.

M. E. Ragot chanta: "Moi, je ne dis jamais non", et "Change le disque à ton phono". Mme G.-M. LaFlèche l'accompagnait au piano.